

Le trésor des sœurs

PAGES 4-5

SIMON SÉGUIN-BERTRAND, LE DROIT

SEMAINE DU 26 DÉCEMBRE 2020
AU 1ER JANVIER 2021
ÉDITION MAGAZINE
OTTAWA-GATINEAU,
107e ANNÉE, N° 38

leDroit
COOP D'INFORMATION



LE MAG
LA CHEVAUCHÉE DE MATT LANG

ENTREVUES ET BILANS
RETOUR SUR 2020
17 PAGES



HOCKEY JUNIOR
UN CHAMPIONNAT PAS COMME LES AUTRES
PAGES 62-63

6 20818 00006 2,99 $+tx

À LA RECHERCHE D'UN NOUVEAU CONDO-HO-HO?
Nous sommes ouverts du 26 au 31 décembre, de 11 h à 17 h!
1.866.449.5394
brigil
brigil.com
RBQ: 8007-6490-04

7,90 $/kilo.
Réveillon à saveur locale.



10 $/mois.
Info à saveur locale.



Votre média local lance l'abonnement numérique et réaffirme sa mission de produire des informations de proximité crédibles, traitées avec rigueur et profondeur. Sur nos plateformes numériques, profitez d'une expérience encore plus personnalisée, à mesure que les événements se déroulent. Et retrouvez cette même expertise journalistique grâce à des ressources chevronnées.

À PARTIR DE
9,95 $/mois
Premier mois offert gratuitement.

Télécharger dans l'App Store
DISPONIBLE SUR Google Play

DONNÉES PERSONNELLES PROTÉGÉES. AUCUNE OBLIGATION À LONG TERME.

leDroit
NUMÉRIQUE

Local. De calibre mondial.



L'abonnement numérique

Un cadeau à déballer chaque jour.

Trois forfaits. Un abonnement cadeau simple et pratique.

Nous avons conçu trois forfaits d'abonnement pour une expérience qui convient à vos habitudes et à vos intérêts. Retrouvez aussi les détails de chaque forfait sur notre site Internet.

L'essentiel numérique
9,95 $/mois + taxes

Ce forfait comprend :
- Accès aux sites Web des six médias membres des coops de l'information
- Accès aux applications mobiles iOS et Android des six médias
- Accès simultanés autorisés

Le numérique tout compris
12,95 $/mois + taxes

Ce forfait comprend :
- Accès aux sites Web des six médias membres des coops de l'information
- Accès aux applications mobiles iOS et Android des six médias
- Accès simultanés autorisés
- PLUS : Accès aux éditions magazines du week-end en format intégral électronique (disponibles dans les applications mobiles le samedi)

Le numérique et papier tout compris
16,95 $/mois + taxes

Ce forfait comprend :
- Accès aux sites Web des six médias membres des coops de l'information
- Accès aux applications mobiles iOS et Android des six médias
- Accès aux éditions magazines du week-end en format intégral électronique (disponibles dans les applications mobiles le samedi)
- Accès simultanés autorisés
- PLUS : L'édition imprimée du samedi de votre média préféré, livrée à domicile (si disponible dans votre secteur)



Vous êtes déjà abonné à notre édition imprimée ?

Vous avez automatiquement droit, sans frais supplémentaires, à notre forfait d'abonnement le plus avantageux. Pour en profiter, vous avez reçu votre code d'activation personnalisé par la poste ou par courriel. Créez votre compte utilisateur en inscrivant votre adresse courriel et un mot de passe confidentiel, que vous choisissez. Ensuite, dans l'onglet «Valider mon abonnement papier», entrez le code d'activation et le tour est joué. Vous avez accès à tous nos contenus numériques !

Des questions en tête?

Consultez notre foire aux questions
www.monsamedi.com/faq

Besoin d'en discuter avec nous ?

Notre service à la clientèle est là pour vous.
1 888 711-2624

ABONNEZ-VOUS SANS TARDER SUR
ledroit.com

LE TRÉSOR PATRIMONIAL DES

En acceptant d'ouvrir les portes de leur monastère aux experts en patrimoine embauchés par la Ville de Gatineau pour mener un vaste exercice de catalogage, les Servantes de Jésus-Marie ont révélé l'un des trésors les mieux gardés de la région. La totalité de leur collection est maintenant consignée dans le catalogue des biens inventoriés de l'Inventaire du patrimoine mobilier qui a été officiellement déposé au conseil municipal en novembre dernier, après quatre ans de travaux. «La collection des Servantes de Jésus-Marie est clairement le coup de coeur de l'exercice, note Sonia Bisson, agente culturelle à la Ville de Gatineau. Nous avons maintenant une idée de la richesse historique et patrimoniale de ce que possède cette communauté religieuse qui a marqué le paysage de l'Outaouais.» Les religieuses ont rendu accessibles au Droit quelques objets de leur collection. En voici un aperçu.



MATHIEU BÉLANGER
mabelanger@ledroit.com

L'histoire commence en 1609, à Foy, en Belgique, au pied d'un énorme chêne. C'est celle d'une petite statuette de bois, toute simple, représentant la Vierge Marie portant l'Enfant-Jésus sur son bras gauche. Les détails de son voyage imprévu à travers le temps et l'histoire se transmettent depuis 125 ans parmi les Servantes de Jésus-Marie, mais ne sont connus que de très peu de gens à l'extérieur des murs de leur monastère.

La congrégation a accepté de lever le voile sur la véritable histoire de cet objet lors d'un entretien avec *Le Droit*, quelques jours avant Noël. Très peu de ces statuettes authentiques de Notre-Dame-de-Foy existent encore aujourd'hui. La seule autre qu'il nous a été possible de retracer aurait été apportée au Canada en 1680 par le jésuite missionnaire Pierre Chaumonot pour l'aider dans son devoir d'évangéliser les Hurons. Elle est aujourd'hui conservée à l'église Notre-Dame-de-Lorette, à Wendake, près de Québec.

La statuette de Notre-Dame-de-Foy que conservent précieusement les Servantes de Jésus-Marie sous une cloche de verre a connu un parcours différent, mais tout aussi unique que celle du jésuite Chaumonot. «Celle que nous avons se transmettait depuis déjà longtemps dans la famille de notre fondateur, l'abbé Alexis-Louis Mangin, raconte la Mère servante générale de la congrégation, Sœur Marie-du-Bon-Pasteur. Il l'a reçue de son père avant son départ de la France pour le Canada en 1885. C'est un objet très rare qui a une très grande valeur spirituelle pour nous.»

> **«On comprend mieux à quel point certains objets peuvent intéresser les gens. C'est beaucoup d'histoire.»**
>
> — Sœur Marie-du-Bon-Pasteur

La datation de la statuette faite par la Ville de Gatineau tourne autour de 1780, mais il se pourrait bien qu'elle soit encore plus ancienne. Dans ses journaux personnels, l'abbé Mangin explique comment elle a pu sauver d'une mort certaine sa famille et plusieurs prêtres catholiques pendant la Révolution française.

«Cette statue de Notre-Dame-de-Foy est miraculeuse et a opéré de nombreux prodiges, a écrit le père Mangin. En 1793, pendant la grande révolution, elle a protégé ma famille et la maison de mon grand-père, alors qu'il ne craignait pas de s'exposer journellement au péril de mort, cachant des prêtres poursuivis et en faisant célébrer la sainte Messe, de nuit, dans sa cave ou dans son grenier; et cela au milieu d'une ville très agitée par les idées révolutionnaires et sous la surveillance continuelle des délateurs et des soldats de la Révolution.»



Très peu de ces statuettes authentiques de Notre-Dame-de-Foy existent encore aujourd'hui.
— SIMON SÉGUIN-BERTRAND, LE DROIT

SCULPTÉE DANS LE MIRACLE

La valeur spirituelle de la statuette de Notre-Dame-de-Foy que conservent les Servantes de Jésus-Marie lui vient d'abord de l'arbre dans lequel elle a été sculptée, probablement par un jésuite quelque part entre le XVII^{e} et le XVIII^{e} siècle. Une première statuette de pierre de la Vierge Marie tenant l'Enfant-Jésus a été découverte en 1609 sur la route de Dinant, à Foy, en Belgique. Un charpentier l'a trouvée enchâssée dans le tronc d'un énorme chêne de huit pieds de diamètre. Aussi figée dans l'arbre, à ses côtés, il y avait une longue tresse de cheveux de femme. [D'après plusieurs documents, ces éléments auraient pu avoir été déposés à cet endroit 200 ans auparavant.]

«À la découverte de cette statue, les miracles se sont multipliés et Foy est devenue un lieu de pèlerinage, explique Sœur Marie-du-Bon-Pasteur. Les jésuites ont par la suite commencé à sculpter des répliques de la statuette à même le chêne dans lequel elle avait été trouvée. Notre statuette est authentique et provient de ce chêne.»

La statuette de Notre-Dame-de-Foy aurait des vertus protectrices contre les incendies, mentionne la religieuse. «Elle nous a aidées à quelques reprises à lutter contre des débuts d'incendies», dit-elle. L'histoire des Servantes de Jésus-Marie raconte que l'abbé Mangin a invoqué Notre-Dame-de-Foy une première fois, au début de la congrégation, pour mettre fin à un incendie qui prenait de l'ampleur rapidement dans le toit du premier petit couvent, à Masson. Un seul seau d'eau lancé par le père Mangin aurait permis de complètement maîtriser l'incendie. Un autre incendie qui avait pris dans la sacristie, au monastère de la rue Laurier, en 1905, aurait aussi été éteint avec un seul seau d'eau.

SERVANTES DE JÉSUS-MARIE



Sœur Marie-du-Bon-Pasteur
— SIMON SÉGUIN-BERTRAND, LE DROIT

UNE COLLECTION À METTRE EN VALEUR

Les Servantes de Jésus-Marie étaient conscientes qu'elles conservaient depuis plus d'un siècle des objets ayant de la valeur. «Les spécialistes embauchés par la Ville de Gatineau venus les étudier nous ont cependant fait découvrir leur véritable valeur historique et patrimoniale, affirme la Mère servante générale de la congrégation, Soeur Marie-du-Bon-Pasteur. On comprend mieux à quel point certains objets peuvent intéresser les gens. C'est beaucoup d'histoire.» Les Servantes de Jésus-Marie sont ouvertes à collaborer avec le Conseil du patrimoine religieux du Québec et le Réseau du patrimoine de Gatineau et de l'Outaouais pour mettre en valeur leur collection. «On sait qu'il y a un projet de musée régional dans l'air et nous trouvons ça intéressant, note Soeur Marie-du-Bon-Pasteur. Il y a aussi des possibilités avec la réutilisation de notre ancien monastère sur la rue Laurier. Le lieu sera éventuellement transformé, mais nous sommes intéressées à ce que certains objets y soient exposés afin de rappeler l'ancienne vocation de l'endroit. Ce sont des pistes qu'on étudie.» **MATHIEU**

DES LÈVRES DE L'ABBÉ MANGIN À CELLES DU PAPE JEAN-PAUL II

Le trésor conservé par les Servantes de Jésus-Marie compte de nombreux objets liturgiques, mais il y a un calice en particulier qui a pris énormément de valeur aux yeux des religieuses en ce fameux jour de septembre 1984 où le pape Jean-Paul II s'est rendu dans la petite chapelle du monastère de la rue Laurier pour y célébrer la messe. Le calice utilisé par le Saint-Père lors de célébration qui avait été retransmise sur un écran géant au parc Jacques-Cartier, ou des milliers de personnes s'étaient rassemblées, était celui qui avait été remis au fondateur de la congrégation, l'abbé Alexis-Louis Mangin, lors de son ordination à la prêtrise une centaine d'années plus tôt à la chapelle des Carmélites de Valletri, près de Rome. «Il est très beau, c'est probablement notre plus beau, note Soeur Marie-du-Bon-Pasteur. On l'utilise encore lors de fêtes très spéciales. Nous voulons le préserver le plus longtemps possible.» Les experts du patrimoine qui ont étudié l'objet lui confèrent une valeur «exceptionnelle», notamment en raison de sa rareté, son authenticité et son état.
MATHIEU BÉLANGER, LE DROIT

LA FAMEUSE POUDRE DE L'ABBÉ MANGIN

MATHIEU BÉLANGER
mabelanger@ledroit.com

Lors de son décès des suites de la grippe espagnole, en février 1920, l'abbé Alexis-Louis Mangin a légué tout ce qu'il possédait à la congrégation des Servantes de Jésus-Marie qu'il avait fondée 25 ans plus tôt. Ébéniste de talent, il a laissé derrière lui quantité de meubles de grande qualité que les religieuses utilisent toujours aujourd'hui. Le Père Mangin avait aussi un intérêt affirmé pour la science et les sœurs ont hérité de tout un cabinet des curiosités.

En levant le voile sur le trésor patrimonial qu'elles conservent, les Servantes de Jésus-Marie permettent à la population d'apprécier une facette de leur fondateur qui commençait à se perdre dans l'oubli. Elles offrent du même coup un regard sur certaines avancées technologiques du tournant du XX^{e} siècle.

Avant de s'embarquer pour le Canada et de répondre à l'appel de la colonisation lancé par le « Roi du Nord », le célèbre curé de Saint-Jérôme, Antoine Labelle, le père Alexis-Louis Mangin enseignait la science au collège de Metz, en France. « Il avait une grande intelligence et il était très curieux et avide de connaissances, explique Sœur Marie-du-Bon-Pasteur, Mère servante générale de la congrégation. Il tentait par plusieurs moyens d'améliorer le sort de la communauté. Il a mis à contribution ses talents d'inventeur et de chercheur pour rendre la vie plus facile aux gens et notre congrégation en a beaucoup profité. »

POUDRE CONTRE LA GRIPPE

Au milieu d'objets conservés par les religieuses, comme une boussole de 1880, un phonographe et deux projecteurs âgés de plus d'un siècle et d'une visionneuse de photos sur verre datant de 1890, deux appareils attirent particulièrement l'attention et en disent long sur celui qui a aussi fondé la paroisse Notre-Dame-des-Neiges de Masson en 1889.

« Il avait ce microscope qu'on a précieusement gardé, note Sœur Marie-du-Bon-Pasteur. Ça démontre à quel point il cherchait toutes sortes de choses. Il avait inventé une poudre, un médicament, qui aidait à combattre la grippe, les rhumes et les infections pulmonaires. Ce remède a d'ailleurs connu une popularité extraordinaire dans la région. Tous les pharmaciens de Hull et Ottawa en vendaient. On pouvait même en trouver jusqu'à Montréal. Il avait aussi inventé un ozoneur, une machine qui changeait la composition de l'air et qui aidait les gens qui avaient des problèmes pulmonaires. Plusieurs médecins à Montréal utilisaient le procédé du père Mangin vers 1898. »

LA MACHINE ÉLECTROMAGNÉTIQUE

Certaines des premières sœurs à avoir rejoint les rangs des Servantes de Jésus-Marie ont probablement été soulagées de leurs maux de dents, de pieds ou encore de la névralgie grâce à un engin tout particulier que possédait le père Mangin et que les sœurs conservent depuis maintenant plus d'un siècle. « La machine électromagnétique, elle est spéciale, lance en ricanant Sœur Marie-du-Bon-Pasteur. Il fallait brancher des fils dans une prise de courant et on installait des poignées sur une partie du corps de la patiente pour faire passer l'électricité. Le père Mangin contrôlait la force du courant avec une manivelle. On raconte que c'était plus confortable comme traitement avec des éponges humides aux poignets. » Évidemment, l'appareil ne sert plus aujourd'hui, prend soin de préciser sœur Marie-du-Bon-Pasteur.

NOUS JOINDRE

ABONNEMENTS ET LIVRAISON DU JOURNAL
abonnement@ledroit.com

www.ledroit.com/abonnement
613-562-0555

necrologie@cn2i.ca
613-562-7749

Publicité
publicite@ledroit.com
613-562-7747

Renseignements généraux :
613-562-0111

merci de recycler ce journal

TÉMOINS D'UN ÉVÉNEMENT

VOUS AVEZ DES NOUVELLES, DES PHOTOS D'ACTUALITÉ ?
nouvelles@ledroit.com

SOMMAIRE

Affaires	23
Arts	M2
Auto	38-39
Caricatures	26
Détente	M33
Devoir de mémoire	34
Histoire	34
Horoscope	M40
Le p'tit Mag	M16
Nécrologie	48
Opinions	26
Sports	54

Canada
L'Initiative de journalisme local est financée par le gouvernement du Canada

Sur le web
ledroit.com

LA COOP *LE DROIT*

UNE COURTE ET DÉJÀ GRANDE HISTOIRE



ÉRIC BROUSSEAU
Directeur général

Le 23 décembre 2019, le tribunal acceptait le plan de relance soumis par les Coopératives de l'information, en vue de l'achat de Groupe Capitales Médias, alors placé sous la protection de la loi de la faillite. Un nouveau chapitre de la très riche histoire du *Droit* commençait. Un nouveau chapitre qui aura été plutôt rocambolesque.

À titre de directeur général de cette coopérative depuis maintenant un an, j'aimerais partager avec vous comment nous avons vécu de l'intérieur ces 12 douze derniers mois.

C'est le 21 décembre que je suis nommé à la direction générale par le conseil d'administration composé alors du président Patrick Duquette, de la vice-présidente, Sylvie Charette, du trésorier Patrice Gaudreault, du secrétaire Patrick Dignard et des administrateurs Jean-Marc Charron et Étienne Morin. Tout un défi m'attend, mais je suis entouré d'une équipe de gestionnaires exceptionnels : Patrice Gaudreault et Geneviève Turcot dirigent efficacement et rigoureusement l'équipe de la rédaction, Sylvie Charette mène de main de maître l'équipe de la publicité et ma super adjointe Claude Simard s'assure que tout fonctionne.

Dès janvier, nous nous activons autour du plan d'aménagement de nos nouveaux bureaux qui seront situés au deuxième étage d'une tour située au Village Cartier.

Les plans d'aménagements avancent bien et les travaux débutent en février. Les coopérants s'affairent au ménage prédéménagement.

Les deux premiers mois de 2020 sont complétés et les résultats financiers sont alignés sur la planification annuelle. Tout baigne…

Jusqu'à ce qu'un invité de cinq lettres et deux chiffres débarque et vienne compliquer les choses. La COVID-19 frappe chez nous aussi. Déploiement express des employés en mode télétravail, arrêt des travaux de construction des bureaux… et c'est le calme plat au chapitre des revenus publicitaires ; tout ferme brutalement ! Le confinement s'annonce long, la santé financière de notre nouvelle coopérative est encore précaire, nous devons donc prendre de douloureuses décisions : la mise à pied temporaire d'une vingtaine d'employés et la suspension de la publication des éditions papier en semaine, une première en 107 ans.

Quelques semaines plus tard, nous commençons à réintégrer certains employés, les travaux de construction peuvent reprendre et nous vidons les bureaux de la rue Clarence, mais une chose demeure ; nous annonçons la fin définitive des éditions papier en semaine. Nos fidèles lectrices et lecteurs devront dorénavant nous lire via nos plateformes numériques, sauf le samedi, car nous maintenons une édition magazine du week-end. Aujourd'hui, on peut dire sans hésiter que cette difficile décision est celle qui permet à notre coop de célébrer son premier anniversaire.

L'automne se passe un peu mieux, les revenus publicitaires s'améliorent et nous réussissons à les stabiliser. Nous amorçons alors un chantier hyper déterminant pour notre pérennité, soit le déploiement de l'abonnement numérique.

Selon notre planification prépandémie, cette étape devait être entamée vers la fin de l'été 2021. Nous devons toutefois aller plus vite et toute l'équipe prend les bouchés doubles.

Sans crier victoire, nous sommes très heureux des premiers résultats. Vous êtes au rendez-vous ! À ce jour, nous avons déjà dépassé les cibles d'abonnements que nous avions planifiées pour la fin 2021.

Le virage numérique du *Droit* est bien lancé et c'est grâce à vous, chers lecteurs et lectrices, que tout cela est possible.

Toute l'équipe du *Droit* vous remercie de votre engagement et de votre soutien.

Au cours de cette aventure, nous avons perdu de précieux collègues.

Certains sont partis à la retraite, d'autres ont choisi d'aller relever de nouveaux défis, tandis qu'un petit groupe a été victime de notre essentielle restructuration. Ces départs survenus pendant la période de confinement ne nous ont pas permis de les remercier à leur juste valeur pour leurs excellents services.

Je tiens, au nom de tous les coopérants du *Droit*, à remercier chaleureusement Raymond Bégin, Patrick Dignard, Sylvain Thériault, Anne Lalonde, Sylvie Lefebvre, Raymond Ouellette, Jean Verner, Jessica Roy-Labelle, Vincent Grenier, Nathalie Gougeon, Sandra Turnbull, Hélène Perrier, Jocelyn Thibault, Sylvie Branch et Pierre Jury.

Je tiens aussi à souligner le professionnalisme et la coopération exceptionnelle des Industries Cama pour la construction de nos locaux, SLBL pour le déménagement, Nadia Bernard pour le design, Vitrerie P. Latreille pour les cloisons vitrées, Groupe Mayer pour l'aménagement de notre magnifique salle de conférences et notre réception,

Le maire de Gatineau et Rotec Outaouais pour le retour de notre superbe table éditoriale.

Vous nous avez créé un environnement de travail qui prendra tout son sens lorsque nous serons en mesure d'y accueillir nos coopérants.

Plus largement, tous ceux et celles qui ont cru en notre relance en mode coopératif, qui ont pris un engagement financier et publicitaire afin de rentre tout cela possible, qui ont fait des dons inestimables en argent, vous avez joué un rôle de premier plan pour sauver *Le Droit*.

Vous avez posé un geste concret pour la vitalité de notre région, pour sa démocratie.

L'avenir est à ceux qui luttent, merci d'avoir lutté avec nous.

« Le virage numérique du *Droit* est bien lancé et c'est grâce à vous, chers lecteurs et lectrices, que tout cela est possible. »
— Éric Brousseau, directeur général

LE MOT CACHÉ ANTIDOTE
Réordonnez les lettres pour trouver le mot qui correspond à la définition.

A T A D N M
_ _ _ _ _ _ , *nom masculin*

Définitions — Acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose en son nom. ◆ [POLITIQUE] Fonction de membre élu du Parlement.



Antidote +
Corrigez sur **tous** vos écrans
www.antidote.info

PUBLIREPORTAGE

Un style de vie riverain, unique et exclusif

Pour plusieurs, la vie au bord de l'eau est un luxe de fin de semaine ou de vacances. Pourtant, il est possible de transformer cette vision idyllique en réalité, 365 jours par année, ici-même dans la région de la capitale nationale.

Dès que vous accédez au prestigieux projet domiciliaire du Domaine du Vieux-Port, tout converge pour donner un aperçu du style de vie élégant dont bénéficient les résidents de cette communauté enclavée.

L'imposant muret de pierre, les scintillantes fontaines, le fier emblème du Domaine et l'aménagement paysager impeccable forment la devanture derrière laquelle se retrouvent de somptueuses demeures haut de gamme, une qualité de vie inégalée et des paysages à couper le souffle.

> **Rares sur le marché : terrains riverains en zone non-inondable.**



PHASE 2 : NOUVELLES UNIFAMILIALES PRÉSENTEMENT EN CONSTRUCTION

Fondé en 2001, le Domaine du Vieux-Port continue d'évoluer et de se bonifier. Les développements futurs incluent de nouvelles tours de condominiums de luxe, nichées en plein milieu d'un magnifique parc urbain de 20 acres. Ruisseaux, haltes piétonnes, tables à pique-nique, arbres matures (dont certains ont plus de cent ans!), spa, marina privée et plage naturelle bonifieront cet espace de vie.

Le Domaine du Vieux Port n'a pas fini de vous surprendre. C'est l'endroit idéal pour profiter de la nature en pleine ville, et ce pour toutes les générations.

819.805.3299
1400, boul. St-Joseph, Gatineau (Québec)

brigil
BÂTISSEUR CITOYEN

DOMAINE DU
VIEUX-PORT



LE VOISINAGE REVIVIFIÉ

Quand vous décidez de joindre la communauté du Domaine du Vieux-Port, vous achetez plus qu'une maison. Vous achetez la convivialité du voisinage. Vous achetez un quartier rassembleur, ponctué de lieux d'échanges. Vous achetez un fort esprit de communauté qui rappelle la camaraderie des villages d'autrefois. Vous achetez du bonheur, tout simplement.

La dense forêt d'arbres matures, les sentiers sauvages, les belvédères naturels, le clapotis de l'eau, les vues imprenables, les envolées de canards, un pittoresque pavillon de jardin, la plage privée, les pistes cyclables... tout cela contribue à la plénitude dans laquelle baignent les résidents.





RBQ: 8007-6490-04

RETOUR SUR 2020 AVEC LA PDG DU CISSSO, JOSÉE FILION

« L'IMPRESSION DE TOUJOURS ÊTRE UN LUNDI OU UN MARDI »

JUSTINE MERCIER
jmercier@ledroit.com

Le jour de l'entrevue, c'était un vendredi. Mais pour la grande patronne du réseau de la santé de l'Outaouais, ça ne changeait pas grand-chose. Depuis le printemps, Josée Filion a « l'impression de toujours être un lundi ou un mardi ». Semaine ou fin de semaine, « il n'y a pas vraiment de distinction ». Et « au-delà de la gestion de la COVID », elle s'efforce de « penser à après-demain » : la campagne de vaccination, le nouvel hôpital, l'éternel manque de personnel. Et tout le reste.

Ça faisait à peine un an que Josée Filion était présidente-directrice générale du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais (CISSSO) lorsque la menace de la COVID-19 est arrivée sans dans son rétroviseur, en février 2020. C'est ce mois-là — qui paraît déjà si lointain — que le CISSSO a créé « une cellule de crise pour se préparer ». Le mois suivant, l'Organisation mondiale de la santé déclarait que le monde faisait face à une pandémie causée par un nouveau coronavirus — le SRAS-CoV-2.

Il a été décidé que l'Hôpital de Hull serait le « centre désigné COVID-19 » pour tout l'Outaouais, soit l'établissement qui s'occuperait de tous les patients aux prises avec des complications du virus. « Ce qu'il fallait faire, c'est de créer un hôpital dans un hôpital », a rappelé M^me^ Filion lors d'une entrevue de fin d'année avec *Le Droit*.

Il fallait aussi prévoir quelles activités allaient devoir être délestées. « Les médecins, ils ont aussi une grande préoccupation parce que ce sont des gens qui sont formés pour traiter et soigner les gens, la population, et ils doivent prendre des décisions difficiles aussi, [pour] dire 'qui j'opère, donc qui a le droit à ce moment-là qui devient si précieux dans un contexte comme aujourd'hui ?' », a souligné M^me^ Filion.

Les journées de la grande patronne du CISSSO « commencent tôt ». « Vers les 7 h, le nez est déjà dans le cellulaire et dans les courriels pour voir ce qui se passe [...]. Ça finit tard, parce que les informations arrivent à toute heure du jour et de la nuit. [...] On peut avoir des rencontres la fin de semaine, et bien évidemment, je suis ce qui se passe tous les week-ends. »

Il y a aussi ces jours où les bilans font état d'un ou de plusieurs décès causés par le virus dans la région. « On ne peut pas être insensible à ça, c'est clair, note M^me^ Filion. On a beau être gestionnaire, on est humain avant tout. [...] Chaque décès est un décès de trop. »

LES DÉFIS

Josée Filion se dit particulièrement fière du « leadership » et de la « mobilisation » des employés de l'organisation qu'elle dirige. Le CISSSO a su « se positionner et s'adapter rapidement » malgré les directives qui changeaient parfois à une vitesse folle en début de crise.

Cela ne signifie toutefois pas que le parcours était exempt d'embûches. La pénurie de main-d'œuvre, qui sévissait déjà au Québec et plus intensément en Outaouais, a été l'un des principaux obstacles. « L'arrivée de la COVID est venue exacerber cette situation-là, puisqu'avec toute l'ouverture de nouveaux services, ça a pris des centaines de personnes, que ce soit dans nos cliniques de dépistage et d'évaluation ou au niveau des équipes d'enquête. »

Il a aussi fallu déployer du personnel dans des résidences privées pour aînés touchées par des éclosions de COVID-19, tout ça en considérant que des dizaines d'employés du CISSSO ont été infectés par le virus et que plusieurs autres ont dû s'isoler de manière préventive après avoir été en contact étroit avec un cas confirmé.

« Le volet de la communication » s'est aussi avéré être un « enjeu » de la présente crise sanitaire. « On est une grande organisation avec plus de 90 installations, 11 000 employés, près de 700 médecins », énumère M^me^ Filion, qui devait s'assurer que les informations pertinentes « arrivent au bon moment sur le terrain ». Des réunions, il y en a eu « des milliers ». Sur tout ce qui entoure la COVID-19, mais aussi sur plein d'autres dossiers qui doivent continuer d'avancer malgré la pandémie. Le portrait global de la gestion de crise « n'est pas parfait », avoue la présidente-directrice générale du CISSSO, qui estime toutefois que l'organisation « s'est améliorée ».


SIMON SÉGUIN-BERTRAND, LE DROIT

VOIR
Notre vidéo sur ledroit.com et dans notre application

Josée Filion a également décidé, au début novembre, d'utiliser un arrêté ministériel pour imposer des horaires à temps plein aux préposés aux bénéficiaires, aux infirmières auxiliaires et aux infirmières des hôpitaux de Hull et de Gatineau.

« Ça a été la décision la plus difficile, dit-elle sans hésiter. Comme PDG, j'étais consciente de l'impact que ça pouvait avoir [...] sur les relations, sur le climat de travail. Mais en même temps, la raison d'être du CISSSO, c'est d'offrir des soins et services adaptés à la population et je n'avais pas le choix.

HORAIRE

Pendant l'été, Josée Filion a « pris une petite pause » de présence au bureau, mais ce n'était pas une réelle pause du travail. Réunions virtuelles, lecture de courriels et envoi de réponses ont continué à faire partie de son quotidien. Elle ne prévoyait pas non plus de pause pour le temps des Fêtes.

« C'est sûr qu'il y a des journées où je ressens un peu plus de fatigue, dit-elle. C'est humain et c'est un peu normal. [...] En même temps, [je sais] qu'il y a une équipe sur qui on peut compter, je ne suis pas toute seule dans la gestion. »

AVENIR

À travers toute cette crise, le CISSSO doit penser à l'après-COVID. « Pour moi, le meilleur exemple, c'est le nouvel hôpital, indique M^me^ Filion. On aurait pu dire, dans le contexte de la COVID, 'oublions la rédaction, les travaux en lien avec le plan clinique et toutes les discussions en lien avec le nouvel hôpital, on n'a pas le temps'. Mais pour moi, j'aurais fait fausse route. Il faut que je regarde en avant, il faut que je regarde plus loin et pour moi, je considère que c'est mon rôle, comme PDG, de déjà travailler l'après-demain. »

À plus court terme, il faut planifier la vaccination contre la COVID-19, qui a commencé le 21 décembre en Outaouais. La campagne s'étirera sur des mois. Elle nécessite toute une logistique et du personnel, bien évidemment. « Un autre casse-tête » pour le CISSSO. « Mais c'est un beau casse-tête, insiste Josée Filion. Parce que c'est notre lumière au bout du tunnel. »

RETOUR SUR 2020 AVEC NOS JOURNALISTES

La salle de nouvelles du Droit a connu une année exceptionnelle. Entre la création de notre Coopérative de l'information, de notre déménagement, de l'implantation du télétravail et de la couverture de la COVID-19, les derniers mois ont eu l'effet d'une montagne russe. Nous vous invitons à découvrir les coulisses du *Droit* dans une série de capsules vidéos préparées par les photographes et vidéastes Patrick Woodbury et Simon Séguin-Bertrand. Dès aujourd'hui,vous pouvez visionner la capsule de Mathieu Bélanger, qui explique comment la pandémie a complètement modifié son travail (et ses talents de pâtissier...), ainsi qu'une discussion entre Sylvain St-Laurent et Jean-François Plante qui ont profité de cette pause forcée dans les sports professionnels pour raconter ces histoires qui tombent toujours entre deux carnets de notes. Dimanche, c'est Mario Boulianne, chef des arts, qui souligne que tout n'a pas été noir pendant cette pandémie. Une nouvelle capsule sera diffusée tous les jours jusqu'au 1er janvier sur notre site web, ainsi que dans notre application.



leDroit NUMÉRIQUE



RETOUR SUR 2020 AVEC LA DRE VERA ETCHES

UNE ANNÉE REMPLIE D'IMPRÉVUS


PATRICK WOODBURY, LE DROIT

JULIEN PAQUETTE
jpaquette@ledroit.com

Le 2 mars dernier, Santé publique Ottawa (SPO) convoque la presse dans le bureau du maire afin de prévenir la population de se préparer à l'arrivée du coronavirus, une nouvelle maladie qui fait des ravages dans une obscure province chinoise. La médecin-chef de SPO, Vera Etches, confirme en entrevue avec *Le Droit* qu'elle ne se doutait pas de ce qui nous attendait.

« Nous avions des plans pour une réponse possible à une pandémie où il était mentionné qu'il était possible de fermer les écoles et des choses comme ça, mais ce n'était une réalité que nous avons eu l'expérience », affirme la Dre Etches.

Ce virus — baptisé COVID-19 quelques semaines plus tard — ne s'était pas encore frayé un chemin jusqu'à la capitale du Canada. Du moins, aucun cas confirmé n'avait été répertorié.

« Une personne infectée par le virus peut être malade pendant une semaine ou plus, alors il faut s'assurer d'avoir des médicaments contre la fièvre, d'avoir l'approvisionnement dont vous aurez besoin pour être en mesure de rester à la maison pendant une période prolongée », nous prévenait tout de même Vera Etches.

« Ç'a été dur. La durée où la population a eu besoin de maintenir les actions qui ont augmenté l'isolement pour les gens. Maintenant, ma perspective est qu'il y a beaucoup d'espoir pour l'avenir parce que nous avons un vaccin. C'est incroyable, nous ne pensions pas qu'il était possible d'avoir un vaccin en moins d'un an », affirme aujourd'hui la leader de la réponse à la crise sanitaire à Ottawa.

La Dre Etches est optimiste, mais elle invite tout de même les résidents de la capitale fédérale à s'armer de patience.

Le vaccin est l'arme de détection massive qui permettra de remporter la guerre, mais d'ici son déploiement complet, il ne faut pas briser les rangs. La médecin-chef indique que la distanciation physique et les autres consignes sanitaires demeureront importantes pendant quelques mois.

« Nous avons des preuves que le vaccin protège la personne contre les résultats plus mauvais, comme une hospitalisation ou des décès. On a besoin d'en apprendre plus sur la façon que le vaccin va arrêter la transmission partout dans la population », explique Vera Etches.

« ÇA M'A AFFECTÉ »

La Dre Etches est maintenant un visage incontournable à Ottawa. Les résidents la voient à la télévision et sur les médias sociaux quotidiennement depuis 9 mois.

Dans les dizaines de conférences de presse auxquelles elle a participé depuis celle du 2 mars dernier, Vera Etches a toujours exprimé sa confiance envers les citoyens, même au mois de septembre alors que les indicateurs de transmission communautaire de la COVID-19 grimpaient en flèche.

« Ça m'a affectée, confie-t-elle aujourd'hui. Parce qu'il y a des gens qui peuvent être malades sérieusement quand le nombre de cas augmente. »

« Quand la population a vu que l'augmentation peut être sérieuse encore, elle a répondu encore. J'apprécie ça vraiment, ce n'est pas une personne, c'est toute la population qui a besoin de protéger les autres avec leurs actions », ajoute la médecin-chef de SPO.

Après avoir aplati la courbe au printemps, la population d'Ottawa a adapté ses comportements à l'automne et a pris le chemin inverse de Toronto et de la région de Peel qui sont retournées en confinement dans les dernières semaines.

Pour expliquer les succès de la capitale fédérale, la Dre Etches vante son équipe et sa capacité d'adaptation. SPO a multiplié les initiatives de communication au cours de l'année pour ajuster son message à la réalité des différentes communautés au sein de la ville.

« Ce n'est pas assez de juste fournir la communication, il faut aussi engager la conversation et écouter la population, explique Vera Etches. On a reçu des rétroactions et nous avons adapté nos messages, mais aussi, on a d'importantes relations avec différents leaders dans les communautés plus à risque. »

La Dre Etches se dit consciente que le temps des fêtes sera difficile pour plusieurs cette année, mais elle souhaite aux Ottaviens de la solidarité et de compassion pour la nouvelle année.

« Les fêtes, c'est une période où on a besoin de connexions avec nos proches, alors j'espère que les gens pourront être créatifs, comme pendant les autres événements cette année, souligne Vera Etches. Nous avons vu que la population peut le faire et j'espère qu'on peut rester en sécurité pour l'année prochaine et maintenir le soutien aux autres jusqu'au point où on arrive à la fin ! »

VOIR

Notre vidéo sur ledroit.com et dans notre application

RETOUR SUR 2020 DANS L'EST ONTARIEN

L'ANNÉE LA PLUS DIFFICILE DE LA CARRIÈRE DU DR ROUMELIOTIS

ANI-ROSE DESCHATELETS
adeschatelets@ledroit.com

Les médecins hygiénistes de partout dans le monde ont été propulsés à l'avant-plan en 2020 pour mettre la main à la pâte et espérer freiner la tenace COVID-19. Dans l'Est ontarien, c'est le médecin hygiéniste du Bureau de santé de l'est de l'Ontario (BSEO) qui a dû s'armer au combat, le Dr Paul Roumeliotis.

Le nouveau coronavirus a complètement chamboulé le quotidien de l'ancien chef de pédiatrie ambulatoire à l'Hôpital de Montréal pour enfants. Et pourtant, le Dr Paul Roumeliotis n'en est pas à son premier rodéo. Celui qui entame sa 14e année à titre de médecin hygiéniste au BSEO était aux premières loges de la pandémie de grippe A (H1N1), qui a sévi en 2009. « On ne peut pas le comparer. C'est une échelle plus large, un peu plus sérieuse que la H1N1 », avoue-t-il. Je ne dis pas que la H1N1 n'était pas sérieuse, mais au niveau de l'échelle mondiale, la COVID-19 est rendue presque à 70 millions de cas avec 1,6 million de morts. Avec toutes les restrictions, c'est une maladie qui a vraiment paralysé nos systèmes économiques, nos systèmes sociaux, nos systèmes scolaires, ça prend beaucoup plus d'ampleur que la H1N1. »

« COVID À BORD ! »

Dès la fin de décembre 2019, le Dr Roumeliotis savait qu'il y avait quelque chose qui ne tournait pas rond, à l'autre bout du globe. « On a appris qu'il y avait des cas en Chine d'un virus avec de la pneumonie. Je me suis tournée vers ma femme et je lui ai dit "oh boy, j'espère que ça ne s'en vient pas ici". »

Puis, les événements se sont précipités et en à peine quelques semaines, la COVID-19 touchait la région. « Mon voyage de la COVID a commencé avant plusieurs. Pour nous, ça a commencé mi-février », rappelle le médecin. L'éclosion de COVID-19 à bord du bateau de croisière le Diamond Princess, amarré au Japon, a marqué en grand le début de la pandémie au pays. Après avoir effectué un premier confinement dans le paquebot, plusieurs Canadiens avaient été rapatriés à Cornwall, où ils avaient dû entamer une deuxième quarantaine, à l'Institut de formation NAV Canada. D'autres, qui avaient été infectés, avaient dû demeurer en sol japonais avant de pouvoir rentrer au pays.

« Une fois que les passagers sont partis [de Cornwall], peu après on a déclaré la pandémie mondiale, on a déclaré l'état d'urgence, et tout a changé », se rappelle le médecin.

À UN RYTHME EFFRÉNÉ

Depuis maintenant près d'un an, et comme des milliers de confrères, le Dr Roumeliotis a redoublé d'ardeur pour limiter la propagation du virus dans sa juridiction, sans oublier la poursuite des mille et un programmes de prévention et de protection de la santé menés au BSEO, qui n'ont pas pour autant fait relâche. « Je suis de garde depuis le mois de février. Je suis toujours sur appel. J'essaie de prendre du repos où je peux, quand je peux. Mais on n'a pas le choix, il faut continuer. »

Lorsqu'on lui demande si l'année 2020 a été la plus difficile de sa carrière, il lance un « oui » assumé et sans aucune hésitation. « Surtout en Santé publique, comme pédiatre, on a des défis. Mais de cette ampleur, c'est le plus grand défi de ma carrière, c'est sur et certain ! »

Et pourtant, tout le fil à retordre qu'a apporté l'année 2020 n'a même pas semé une parcelle de doute sur la vocation du pédiatre de formation. « J'aime la carrière que j'ai actuellement. J'aime le volet qu'on peut changer la vie de plusieurs personnes, alors que dans le domaine de la pratique médicale. Je n'ai eu aucune deuxième pensée. On travaille 7 jours par semaine, parfois jusqu'à minuit. On est fatigués, mais on a de la drive, de la passion de continuer avec tout ça jusqu'à ce que la pandémie soit finie. »

MARCHÉ ADONIS

Un univers de fraîcheur

GATINEAU

920, BOUL. MALONEY OUEST / 819 317-1737
WWW.GROUPEADONIS.CA

Du jeudi 24 décembre au mercredi 30 décembre

FILET MIGNON
Moitié ou entier



8 88$ lb
19,57 kg

FILET DE TRUITE ARC-EN-CIEL



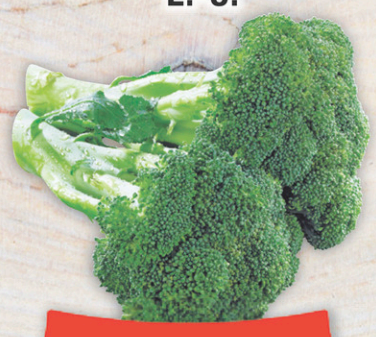
7 99$ lb
17,61 kg

BOEUF HACHÉ MAIGRE



2 88$ lb
6,35 kg

BROCOLI
É.-U.



2/4$

FRAISES
454 g
É.-U.
Mexique

GROS FORMAT

BLEUETS
Chopine
Pérou



2/6$

CHAMPIGNONS BLANCS
227 g
Canada



1 29$

HELLMANN'S
Mayonnaise
Choix varié
890 ml

HEINZ
IT UP
Ketchup
1 L



2 99$ chacun

HEINEKEN OU MOLSON ULTRA
Bière en bouteilles
ou en cannettes
12 x 330 ml, 12 x 355 ml



14 99$

GAGNEZ

VOTRE PANIER
AUX SAVEURS ADONIS
groupeadonis.ca

LES GRANDES CITATIONS DE 2020

On se souviendra de 2020 comme une année à la fois inoubliable et à oublier. En cette nouvelle année qui débute — enfin ! — voici quinze citations retenues parmi les Grandes entrevues du samedi réalisées au cours des 12 derniers mois à deux mètres de distance, masqué et les mains aseptisées. Bonne (re)lecture et, en attendant d'être vacciné, bonne année 2021 !

PAR DENIS GRATTON

4 JANVIER

De la politique à la patinoire

«J'aimerais bien «*dropper* la *puck*» au premier match dans le futur Guertin avant de partir».

— L'ancien député et ministre provincial, Norm MacMillan, devenu président des Olympiques de Gatineau de la LHJMQ, à la question: « Combien de temps comptez-vous rester en poste (chez les Olympiques) ?».

1ER FÉVRIER

La «graduation» d'Édith Dumont 1

«Une université donne à la classe intellectuelle de l'Ontario français toute la légitimité de vraiment affirmer qu'elle contribue à l'économie de la province. Les francophones ne sont plus du folklore. Nous sommes une force économique pour l'Ontario».

— L'ancienne directrice générale du Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario, Édith Dumont, sur son nouveau rôle à titre de vice-rectrice de l'Université de l'Ontario français.

8 FÉVRIER

Bâtisseurs de père en fils

«Vendredi soir dernier, des gens m'ont dit: «on te souhaite 35 autres années». Mais pourquoi juste 35 ans ? J'ai des projets pour les 400 prochaines années ! Ils ne se débarrasseront pas si vite de moi».

— Le président fondateur du Groupe Brigil, Gilles Desjardins, sur ses 35 années en affaires et sur l'obtention du prix Grand Bâtisseur de l'Outaouais remis par l'APCHQ.

22 FÉVRIER

L'Ontario français coule dans ses veines

«Je pourrais prendre ma retraite, j'ai 70 ans, mais j'adore ce que je fais. Ici, au Muséoparc Vanier, j'ai 20 ans».

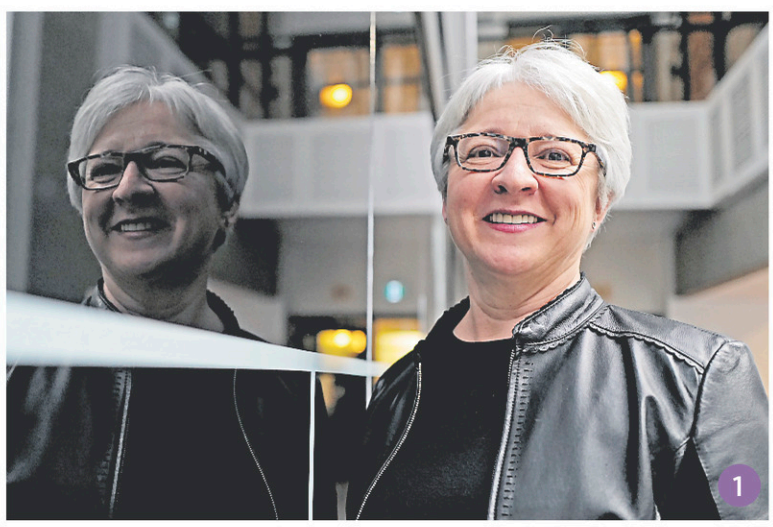
— Le directeur général du Muséoparc Vanier, le regretté Jean Malavoy, décédé subitement le 3 octobre 2020.

7 MARS

Bernard Voyer, d'un sommet à l'autre

«On véhicule le message qu'il faut protéger la planète. Ce message me laisse un peu sceptique. La planète n'a pas besoin de nous. Mais pas du tout. La planète va continuer à être là. On pourrait comparer à un chien qui sort de l'eau et qui se secoue. Deux ou trois bons coups et c'est fini. La planète fera la même chose et va continuer. Il fera plus chaud. Il y aura peut-être une autre glaciation, peut-être le retour des dinosaures, peu importe. Elle n'a pas besoin de nous. Ce n'est pas la planète qu'il faut protéger. Il faut protéger ce que la planète nous offre. Et si on veut jouer aux cons, ce n'est pas la planète qui perdra».

— L'explorateur canadien Bernard Voyer sur les changements climatiques.



— PATRICK WOODBURY, LE DROIT

1



2

11 AVRIL

Des nouvelles de Zachary 2

«J'ai arrêté de regarder les bulletins de nouvelles depuis deux jours parce que je trouve que c'est trop stressant. C'est surréel. C'est comme vivre dans un film d'horreur ou de science-fiction. C'est fou de continuer comme ça. Alors je me concentre sur ma santé. Je suis isolé et je m'occupe essentiellement de moi et des soins de ma mère».

— L'artiste louisianais Zachary Richard sur la pandémie et les ravages de la COVID-19 dans son état natal, au printemps dernier.

11 AVRIL

Le choix d'une vie en «confinement»

«Cette épreuve (la pandémie), est-ce que ce ne serait pas la mauvaise utilisation de la planète et tout ce qui s'ensuit ? Les conséquences de ça sont là. Dieu n'envoie jamais d'épreuves. Dieu est là. Il est avec nous, en nous. Il nous aide à traverser ça. Dans tous les efforts, le bénévolat, l'engagement des gens qui travaillent dans les soins de santé et tout ça, ça prouve qu'il y a un coeur quelque part, que les gens ont du coeur. Et nous, les Chrétiens, croyons que ça vient de Dieu. Il est dans les personnes qui ne prennent pas de risques pour ne pas contaminer les autres, il est dans les gens fidèles aux consignes. Vous offrez un verre d'eau à quelqu'un qui a soif ou qui est malade, Dieu est là. Il ne faut pas le chercher très loin».

— La Mère-servante générale des Servantes de Jésus-Marie, Soeur Marie-du-Bon-Pasteur.

18 AVRIL

Le maire des catastrophes 3

«Nous, les villes, tout nous concerne. Mais ce n'est pas tout qui relève de nous. Un exemple qui n'a pas de bon sens, c'est la situation des organismes communautaires. Chaque fois qu'il y a une crise, on se tourne vers eux. Inondations, tornades et maintenant cette pandémie, on se tourne vers eux. Notamment parce qu'ils s'occupent des plus vulnérables. Mais nos organismes communautaires tirent le diable par la queue. Ils s'occupent des plus vulnérables et ils dépendent de la charité pour fonctionner. C'est comme l'inverse du bon sens ! Ceux qui s'occupent des plus vulnérables devraient avoir plus de ressources».

— La maire de Gatineau, Maxime Pedneaud-Jobin.

23 MAI

Le parcours de rêve de Marc Foucault

«C'est bien niaiseux comme jeu !».

— Le golfeur professionnel de Gatineau et propriétaire des clubs de golf Kingsway et Mont Sainte-Marie, Marc Foucault, peu impressionné par sa toute première partie de golf à l'âge de 12 ans.

6 JUIN

«J'ai versé tellement de larmes» 4

«Le racisme systémique, ce ne

— ETIENNE RANGER, ARCHIVES LE DROIT



sont pas des gens qui sont racistes, loin de là. Il y a très peu de racisme au Canada. (…) Durant ma première campagne électorale, je faisais du porte-à-porte accompagné d'une bénévole, une jeune femme noire. Je me suis entretenu avec un gentil monsieur à sa porte et, comme j'allais quitter, il m'a rappelé pour me souffler à l'oreille: «je vais te donner un conseil. Toi, t'es Noir, c'est correct. Mais deux Noirs à la porte le soir, tu ne peux pas faire ça, tu vas perdre des votes». Il n'a pas dit ça pour être méchant. Cela revient à la question des préjugés inconscients que nous avons».

— Le député fédéral de Hull-Aylmer, Greg Fergus, sur le racisme systémique dans une entrevue accordée quelques jours après la mort en direct de George Floyd, au Minnesota.

13 JUIN

Daniel Coutu a plus d'un tour dans son sac

«J'ai pu vivre ce gala en famille, avec ma blonde et mes enfants. On a partagé le bonheur en famille, seuls à crier devant la télé. C'était bien, c'était cool. On faisait une brassée de lavage en même temps que le gala. Je n'ai jamais joint autant l'utile au très agréable».

— Le magicien gatinois Daniel Coutu sur son Prix d'excellence de la personnalité jeunesse de l'année remis par l'Alliance Médias Jeunesse.

4 JUILLET

«Un enfant ça ne s'oublie pas»

«Tout nous rappelle Jonathan. Tout, tout, tout. Un papillon qui vole nous fait penser à lui. Un oiseau qui passe dans le ciel. J'ai une photo de lui et moi au-dessus de mon foyer. Je le vois en me réveillant le matin, je le vois en me couchant le soir. Je peux entendre son rire. J'ai des vidéos que je peux regarder. Je suis chanceuse, j'ai toutes ces choses-là de lui. Mais en même temps, il n'est plus là. Bien qu'en quelque part, il est toujours là car il n'y a pas grand-chose qui ne me font pas penser à lui. Un enfant, ça ne s'oublie pas».

— La mère de (feu) Jonathan Pitre, Tina Boileau, lors de la remise de la Croix du service méritoire décernée à son fils, à titre posthume, par la Gouverneure générale du Canada. Mme Boileau recevait pour sa part la Médaille du service méritoire.

25 JUILLET

Ginsberg-Gingras: 40 ans de père en fille

«C'est sûr que certains cas viennent parfois me chercher. Ce qui me déchire le coeur, c'est lorsque j'ai des personnes âgées devant moi qui me racontent que leurs enfants ont abusé d'eux financièrement. Et ces parents, de leur grand coeur, n'ont pas été capables de dire « non » à leurs enfants. Je dois parfois me retenir pour ne pas pleurer avec ces gens. Mais normalement, je n'attache pas de sentiments au travail que je fais. Je dois faire la distinction entre l'humain qui a du travail à faire comme syndic pour aider quelqu'un, et mon rôle de maman et d'épouse».

— La présidente de la firme en insolvabilité Ginsberg Gingras, Chantal Gingras, dont la firme a célébré ses 40 ans en 2020.



— SIMON SÉGUIN-BERTRAND, LEDROIT

31 JUILLET

De livreur de bière à «livreur» de La bonne nouvelle 5

«À l'adolescence, fin des années 1950, j'étais livreur pour une petite épicerie du Vieux-Montréal. Je faisais la livraison de la bière et de la viande, mais de la bière surtout. Parce que pour la bière, il y avait toujours des clients !».

— L'ancien archevêque d'Ottawa et d'Alexandria-Cornwall, Terrence Prendergast, sur son enfance à Montréal.



« Je ne m'attends pas à pouvoir organiser des cliniques de vaccination en 2020, c'est trop tôt. Même chose pour le début de l'an prochain. Je ne vois pas comment on pourrait obtenir une autorisation si rapidement et comment on pourrait procéder à l'achat, à la distribution, à la mise sur pied des cliniques et le reste pour tôt en 2021. Si on peut avoir un vaccin en 2021, ce serait fantastique. J'espère que nous en aurons un. Mais il faudra du temps avant d'obtenir les doses nécessaires pour mettre en place un système efficace pour l'offrir aux gens ».

— Dre Vera Etches, médecin chef de Santé publique Ottawa











La vie a repris son cours pour Luc Morin, qui a été diagnostiqué avec un trouble de stress post-traumatique. — COURTOISIE

La vie après le choc traumatique

PATRICK DUQUETTE
CHRONIQUE
pduquette@ledroit.com



La semaine dernière, le téléphone sonne.

Salut, c'est Luc Morin…

La dernière fois qu'on s'était parlé, il était pratiquement à la rue. Il squattait une chambre chez son frère. Sans le sou, sans boulot, déprimé.

Lui, l'ancien chef pompier adjoint de Val-des-Monts. Un beau et solide bonhomme, accroc de la gym, passionné par son métier.

Il carburait à l'adrénaline, était de toutes les affectations, même les plus périlleuses.

Poste prestigieux, bon salaire, grosse maison. Il semblait destiné à une brillante carrière.

Un homme invulnérable.

En vérité, il avait atteint le fond du baril.

Au point, m'a-t-il raconté, où il a dû passer une nuit dans son char, cassé, frigorifié, n'ayant nulle part où aller. Le lendemain matin, il avait cogné à la porte d'un poste de police. « Aidez-moi… »

La dernière fois qu'on s'est parlé, en juillet 2017, il avait fait le vide autour de lui. Il avait rompu le contact avec ses deux filles, son ex, ses collègues de travail, ses potes de gym.

Par sa faute, admettait-il d'emblée.

Ce qui lui donnait espoir, la journée de notre entrevue, c'était un billet du psychiatre. Un billet où était inscrit noir sur blanc le mal dont il souffrait : PTSD « clair ».

Il souffrait du trouble de stress post-traumatique. Le même mal que les soldats qui reviennent du front en état de choc.

Ce jour-là, son mal de vivre, sa fuite perpétuelle dans le travail, dans les séances de gym, dans les appels d'urgence les plus difficiles, ses cauchemars, tout cela s'expliquait.

Il connaissait enfin l'ennemi qui le hantait depuis qu'un jeune collègue était mort sous ses yeux, en 2008, écrasé par un toit qui s'effondrait.

Lui restait à le combattre.

• • • • •

Comment ça va, Luc ?

Mieux, justement.

Il a repris du service comme pompier, à l'autre bout du Québec. Il est lieutenant au service d'incendie de Sept-Îles. « Côté professionnel, ça va. Je dors bien, je mange bien, j'ai un toit, un revenu… »

Ses nouveaux employeurs l'ont embauché en toute connaissance de cause, dit-il. Ils avaient lu les reportages sur lui. « Ils m'ont questionné à savoir si je croyais avoir les capacités pour retourner au feu. J'ai pu leur démontrer que j'étais prêt. »

Il aura fallu 4 ans, entre son départ de Val-des-Monts, en décembre 2015, et son embauche à Sept-Îles pour se remettre sur pied. Lui qui dénonçait le manque de ressources pour les pompiers en état de choc a finalement trouvé de l'aide à la maison de thérapie La Vigile, à Québec.

Il y a passé un mois, coupé du monde, à faire face à ses démons intérieurs, en compagnie d'autres gens en uniformes – soldats, paramédics, pompiers, policiers, travailleurs de rue. Un mois à suivre des ateliers, à faire de la méditation… Ça lui a fait du bien. Il a réalisé qu'il n'était pas seul. D'autres étaient plus mal pris que lui.

Puis il est allé enseigner à l'Académie des pompiers à Mirabel. Il parlait ouvertement de son expérience aux étudiants. « Pompier est le plus beau métier du monde, leur disait-il. Mais ça peut aussi être le pire cauchemar. Ne vous attendez pas à sauver tout le monde. Il peut y avoir des décès. Vous n'êtes pas faits en métal. Si ça ne va pas, parlez-en à votre chef. Parce qu'éviter d'en parler, pour garder son emploi, c'est risquer pire : d'en perdre la vie. »

Lui qui ne vivait que pour son boulot se dit désormais capable de décrocher. À 36 ans, il est prêt à renaître. « Je suis parti non parce que ça me tentait, mais parce que ça n'allait pas bien. Ça fait maintenant 4 ans que je suis seul. J'en suis au point où j'aimerais rencontrer quelqu'un. Reprendre contact avec mes filles, me refaire un cercle d'amis et de connaissances… »

La vie, dit-il, a repris son cours.

Meilleurs voeux!



Il n'y a pas de moment mieux choisi pour vous exprimer l'immense fierté que nous éprouvons de vous compter parmi nous, au sein de la famille Katasa. Nous tenons à remercier le personnel pour votre dévouement et votre travail exceptionnel, ainsi que les résidents pour votre compréhension et collaboration à respecter les mesures sanitaires en cette période difficile de pandémie et de confinement.

Nous vous souhaitons, ainsi qu'à votre famille, un Noël rempli d'amour et de tendresse, et une bonne et heureuse année.

La famille Chowieri

KATASA
GROUPE + DÉVELOPPEMENT

RETOUR SUR 2020 AVEC CAROLINE MULRONEY

ANNÉE DE PROGRÈS POUR LA FRANCOPHONIE

ÉMILIE PELLETIER
epelletier@ledroit.com
Initiative de journalisme local

QUEEN'S PARK

TORONTO — L'année 2020 fut très certainement une meilleure année que 2018 pour la ministre des Affaires francophones, Caroline Mulroney.

C'est elle-même qui l'a avoué, lors d'une entrevue de fin d'année accordée au *Droit*, tout juste avant le congé des Fêtes, où elle a rappelé les bons coups de son gouvernement en francophonie et le travail qu'il reste à faire au cours de la prochaine année.

La ministre Mulroney se réjouit d'abord que son gouvernement ait acheminé le développement économique au sein des discussions à propos des enjeux francophones au cours de la dernière année.

Il s'agit d'ailleurs de son dossier préféré, a-t-elle dévoilé durant l'entrevue.

Pour l'année à venir, le développement économique de la francophonie ontarienne représentera certainement une priorité pour son ministère, garantit M^me^ Mulroney.

« On a fait beaucoup de progrès cette année, et on veut bâtir là-dessus. »

Dans le registre des bonnes nouvelles : après de longues années d'attente, les Ontariens ont enfin appris, en septembre, que leurs accents français pourront être ajoutés sur leur permis de conduire.

Certains députés ont observé que cette annonce ne représentait qu'une fraction des demandes de la communauté francophone.

« Des bonbons de fond de sacoche », comme l'a d'ailleurs déclaré la députée libérale Amanda Simard, ou encore « des miettes », comme l'a pour sa part qualifié le député néo-démocrate Guy Bourgouin.

Mais ces commentaires imagés importent peu à Caroline Mulroney.

« L'opposition va toujours dire que ce n'est pas assez, que ça ne répond pas aux besoins, mais moi je peux vous dire que ça répond aux besoins que moi j'entends de la communauté, des recommandations de l'AFO, d'organismes communautaires et d'autres porte-parole. »

— Caroline Muroney

Elle observe d'ailleurs que ces députés qui ont critiqué l'annonce des accents sur les permis de conduire « n'ont même pas d'accent dans leur nom ».

« L'opposition va toujours dire que ce n'est pas assez, que ça ne répond pas aux besoins, mais moi je peux vous dire que ça répond aux besoins que moi j'entends de la communauté, des recommandations de l'AFO, d'organismes communautaires et d'autres porte-parole. (...) La députée néo-démocrate France Gélinas dépose pétition après pétition pour qu'on ait les accents sur les cartes. »



La ministre espère finir le travail au cours de la prochaine année en permettant également les accents sur les cartes santé des résidents ontariens.

La survie des organismes francophones, ravagés en grands nombres par la pandémie de COVID-19, continuera aussi d'être dans la mire du ministère des Affaires francophones.

Le plus récent budget de la province inclut un Fonds de secours de la COVID-19 pour les organismes francophones sans but lucratif qui contient une enveloppe de 1 million $ pour l'année 2020-2021 et une autre du même montant pour l'année suivante.

Il existe également un groupe de travail, mené par l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario, qui veille à ce que les fonds annoncés par les différents programmes soient dirigés vers les organismes francophones éligibles, à mettre à jour les données recueillies par l'AFO depuis le début de la crise sanitaire et à solidifier le PAFO.

« C'est un groupe qui travaille



LE JEUDI NOIR

SOMBRE SOUVENIR POUR LA MINISTRE MULRONEY

TORONTO — Lors d'une entrevue accordée au Droit, la ministre des Affaires francophones Caroline Mulroney a admis que le jeudi noir l'avait affectée sur le plan personnel.

« C'était un moment difficile. En tant que politicienne, ce sont des décisions politiques, mais il y a toujours un impact personnel », s'est rappelé celle qui a dû annoncer aux Franco-Ontariens le troisième jeudi de novembre 2018 que son gouvernement s'apprêtait à faire des coupes importantes en francophonie.

Rappelons que le Parti progressiste-conservateur, récemment élu, avait annoncé l'abandon du projet de l'Université de l'Ontario français et l'abolition du Commissariat aux services en français.

Longtemps critiquée pour avoir suivi à la lettre et sans écart les lignes directrices de son parti, M^me^ Mulroney a avoué, en entrevue, avoir trouvé cette période « très difficile ».

« Je suis membre du gouvernement qui a pris cette décision, donc les lignes du gouvernement à ce moment étaient très importantes, on était dans un grand déficit, et il fallait prendre des décisions. Des décisions difficiles, très difficiles. Et moi, je comprends très bien pourquoi la communauté a réagi de cette façon. »

D'ailleurs, le mouvement créé par la communauté, la Résistance, « a eu un impact très profond sur le gouvernement », pense la ministre.

« Ça a communiqué l'importance des enjeux francophones à certaines personnes qui n'avaient pas nécessairement cette sensibilisation. »

Depuis lors, un partenariat entre la province et le gouvernement fédéral a permis de remettre l'Université de l'Ontario sur les rails.

Le poste de commissaire aux services en français n'a toujours pas retrouvé son bureau indépendant, mais il s'agit de l'une des demandes importantes de la communauté francophone de la province dans la refonte de la Loi sur les services en français.

Aujourd'hui, tous les députés du gouvernement Ford ont été sensibilisés à la cause francophone, assure la ministre Mulroney. « Les manifestations ont eu le résultat espéré. »

Néanmoins, elle soutient que plusieurs députés libéraux ayant participé aux manifestations du 1er décembre 2018 ont eu pendant 15 ans l'occasion de bâtir l'Université de l'Ontario français et de la financer, sans jamais le faire.

« On a écouté la communauté, et on a finalement réalisé ce partenariat (avec le gouvernement fédéral) pour mettre l'université sur pied. Ce n'est peut-être pas la route que j'aurais choisie, mais je suis très heureuse d'être rendue où on en est maintenant. »

Une autre confidence : le portfolio des Affaires francophones est le préféré de Caroline Mulroney.

« Depuis mon arrivée au gouvernement, j'adore le ministère des Affaires francophones. Il est petit, mais il est important. Et on peut s'impliquer dans les dossiers de tous les autres ministères. »

La ministre souligne aussi apprécier énormément le dossier du développement économique francophone, sur lequel plusieurs partenaires francophones ont travaillé au cours de la dernière année, et sur lequel elle a l'intention de continuer de se pencher en 2021.

ÉMILIE PELLETIER, LE DROIT

PATRICK WOODBURY, LE DROIT

beaucoup et qui travaille fort, donc on va continuer dans cette veine pour voir si les mesures proposées répondent aux besoins. »

La modernisation de la Loi sur les services en français, qui est « vraiment l'un des plus grands enjeux », juge-t-elle, sera au haut de la liste des priorités de la ministre Mulroney en 2021.

À ce sujet, les consultations sont toujours en cours. Il s'agit d'un travail en deux étapes, rappelle la ministre.

« Il faut consulter à l'interne avec les ministères qui sont responsables de la prestation des services, et ensuite on consulte à l'externe. »

Mais la pandémie a mis un frein aux progrès en créant des délais dans les échéances, se désole M^me^ Mulroney. « Je peux dire que ma détermination à moderniser la Loi n'a pas été changée par la pandémie, mais avec la pandémie, c'est difficile de donner une date. On continue à travailler. C'est un travail compliqué et on doit bien le faire. »



ETIENNE RANGER, LE DROIT

LE DÉPUTÉ MACKINNON FAIT SON BILAN

Les édifices fédéraux vidés de leurs fonctionnaires

LOUIS-DENIS ÉBACHER
ldebacher@ledroit.com

2020 devait être pour Steven MacKinnon une année dédiée au transport, à l'éventuel sixième lien entre Ottawa et Gatineau, et à la construction de deux édifices fédéraux. Elle est soudainement devenue celle de la réorganisation du travail des fonctionnaires, confinés à la maison dès la mi-mars.

Le député de Gatineau est aussi secrétaire parlementaire de la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement. Son ministère, qui gère les biens immobiliers du gouvernement, a eu beaucoup de pain sur la planche lorsque pandémie a frappé. Les édifices fédéraux d'Ottawa et de Gatineau se sont vidés de leurs fonctionnaires, partis travailler à la maison. « 2020 a commencé avec l'enjeu des fonctionnaires, dont plusieurs sont des citoyens de ma circonscription. Nous travaillons évidemment avec beaucoup d'entre eux, dit-il. Tout d'un coup, nos fonctionnaires et leur employeur ont dû adapter la conciliation travail-famille. »

M. MacKinnon prévoit « un certain retour à la normale » en 2021. Les fonctionnaires pourraient bien retourner dans les édifices d'Ottawa et de Gatineau au courant de l'année prochaine, « Ce ne sera pas tout à fait pareil qu'avant la pandémie. On aura encore des mesures de distanciation. »

Si la pandémie n'avait pas frappé, il est fort possible que le vieux débat du sixième pont entre Gatineau et Ottawa ait occupé plus de place dans l'actualité de l'année qui s'achève. « On en a quand même parlé, dit le député. Dès 2019, c'était dans nos budgets de ressortir les études de 2013, qui étaient assez claires sur la nécessité de construire un sixième pont dans l'est. C'est mathématique, plaide le député. On ne peut pas avoir une ville comme Gatineau sans augmenter sa capacité de traverse vers Ottawa. 60% de la population gatinoise vit dans l'est, et on n'a pas de pont. C'est insupportable. Et même si on veut promouvoir le transport en commun, ce pont est nécessaire. »

Deux projets majeurs se sont concrétisés dans le comté de Gatineau, avec l'ouverture du chantier du futur centre national de conservation, sur l'avenue des Entreprises, et celui du deuxième pavillon du Centre de préservation de Bibliothèque et Archives Canada, sur le boulevard du Carrefour. Ce dernier chantier est situé à quelques pas du chantier du « nouveau Guertin », le complexe multiglace qui doit ouvrir au courant de la nouvelle année.

« C'est devenu un secteur d'institutions, dit le député. On pense au Cégep, au Centre sportif, à la Maison de la Culture, au complexe multiglace, et aux édifices fédéraux. Le paysage a changé en 2020, et la tendance sera la même en 2021. »



FERMETURE DU CINÉMA BYTOWNE

LA FIN D'UNE ÉPOQUE

Fait peu connu, le conseiller municipal Jean Cloutier est l'un des fondateurs du Cinéma ByTowne, une institution forcée de fermer ses portes en raison de la pandémie. Il nous raconte cette époque et partage ses impressions sur la fin d'une époque sur la rue Rideau.

JULIEN PAQUETTE
jpaquette@ledroit.com

« C'est très triste, soutient l'élu du quartier Alta Vista. Vraiment, ce qu'on perd, c'est une occasion culturelle de voir le type de films programmés par Bruce White — propriétaire du Cinéma ByTowne —, mais aussi l'environnement dans lequel les gens peuvent consommer ce divertissement. »

M. Cloutier commence son aventure dans l'industrie du cinéma avec un emploi à temps partiel comme placier au ciné Towne en 1975.

Il devient éventuellement gérant de l'établissement puis, avec son collègue Bruce White, l'achète des mains de son fondateur, Germain Cadieux.

Le chercheur indépendant en histoire, en patrimoine et en architecture franco-ontarien, Diego Elizondo, explique que M. Cadieux — père de la comédienne Anne-Marie Cadieux et de l'artiste visuelle Geneviève — traîne son amour du septième art de Montréal et fonde le Towne au début des années 70.

Dans la métropole québécoise, il a fait partie des fondateurs du Festival des films du monde (FFM). À Ottawa, il continue de partager avec le public du cinéma de répertoire et des œuvres étrangères, souligne M. Elizondo.

MM. Cloutier et White suivent sa trace et continuent de présenter des longs métrages « qui n'étaient pas disponibles dans d'autres cinémas axés sur les films hollywoodiens comme *Star Wars* et *Raiders of the Lost Ark* », explique le conseiller municipal.

Les partenaires saisissent une opportunité d'affaires en or quelques années plus tard.

La multinationale Famous Players veut se départir de son cinéma sur la rue Nelson qui est plus spacieux et se trouve dans un endroit plus stratégique, au centre-ville, que le Towne qui se trouvait sur l'avenue Beechwood, raconte Diego Elizondo.

« Ils ont pu ouvrir le ByTowne grâce à une erreur, ajoute le chercheur indépendant. À l'époque, Famous Players ajoutait une clause dans ses contrats de vente pour empêcher les acheteurs d'ouvrir un cinéma dans leurs anciens locaux. C'est pour ça que le centre-ville s'est vidé de ses cinémas. »

> **« Ils ont pu ouvrir le ByTowne grâce à une erreur… c'est pour ça que le centre-ville s'est vidé de ses cinémas. »**
>
> — Diego Elizondo, chercheur en histoire, en patrimoine et en architecture franco-ontarien

ÉTABLIR SES CONTACTS

« À l'époque, il fallait vraiment faire venir le film en 35 mm », rappelle Jean Cloutier.

Bruce White et lui développent rapidement des contacts dans des festivals comme celui de Cannes, le FFM et le jeune Festival international du film de Toronto.

« Ce qui était très profitable, c'était les lauréats de la Palme d'Or pour le film publicitaire de Cannes — aujourd'hui connu sous le nom de Festival international de la créativité —, raconte M. Cloutier. C'est vraiment ce qui nous permettait de payer quelques factures. C'était toujours devant des salles pleines, pendant plusieurs représentations. »

Ils consultent frénétiquement des revues de l'industrie pour trouver des films à présenter au public ottavien, raconte l'élu du quartier Alta Vista. Ils présentent aussi régulièrement des succès cultes comme le *Rocky Horror Picture Show* ou des films musicaux comme *The Wall* de Pink Floyd et *The Song Remains the Same* de Led Zeppelin.

« C'était avant l'Internet, il n'y avait pas d'autre façon de voir ces pièces d'art », souligne Jean Cloutier.



Conseiller municipal d'Ottawa, Jean Cloutier est un des cofondateurs du Cinéma ByTowne. — ETIENNE RANGER, LE DROIT

2020 ET SES HISTORIES VIRALES

Les médias sociaux ont complètement bouleversé la façon dont on consomme l'actualité. Les nouvelles sont diffusées, commentées et surtout partagées en continu. Voici quelques-unes de ces histoires qui ont dépassé largement les frontières de notre région.

Le retour des Ménard 1

Le 12 mars, le Canada vivait ses dernières heures avant le grand confinement. C'était aussi une journée de bonnes nouvelles, alors que le couple de Gatinois Bernard et Diane Ménard, de retour d'un voyage qui n'en finissait plus de finir, parlait à la presse. Bien avant la majorité des Canadiens, les Ménard ont été confinés dans un bateau de croisière, et mis en quarantaine au Japon dès le mois de février. Le couple a heureusement guéri de la COVID-19 et pu revenir au pays, tout sourire. Les deux Gatinois, enfin réunis avec leurs enfants, avaient attiré bon nombre de journalistes dans les locaux du 104,7 FM, en ce jeudi matin. C'étaient les dernières heures de l'année où il était permis de s'entasser dans un petit local...

LOUIS-DENIS ÉBACHER

La police aux ponts 2

Le 1er avril, la police de Gatineau et la Sûreté du Québec établissaient des points de contrôle aux entrées et sorties des ponts interprovinciaux de l'Outaouais. En plus de demander aux automobilistes de cesser tout déplacement interrégional jugé non essentiel, les autorités ont utilisé la même stratégie aux frontières des MRC de la région. Ces images de policiers aux frontières du Québec et de l'Ontario ont marqué les esprits. Cette pandémie était l'une des premières réponses des autorités régionales pour limiter la propagation de la COVID-19 dans les communautés plus isolées, comme le Pontiac. Plusieurs Ontariens qui désiraient traverser la rivière des Outaouais pour fréquenter les grands espaces québécois ont dû rebrousser chemin. Ces « barrages » ont cessé le 18 mai.

LOUIS-DENIS ÉBACHER

Une tour de 54 étages en pleine forêt

Un tour à condos de luxe de 54 étages « autosuffisante » en eau et énergie, située en pleine forêt, à Namur, dans la MRC de Papineau. C'est ce que propose de faire construire l'homme d'affaires Karim Zaghbani Cloutier, fondateur et PDG de Yul Créations Inc., qui a présenté son projet du Domaine PEKULIARI à la population le 24 novembre, lors d'une séance d'information en format présentiel-vidéoconférence. Non convaincu par cette séance d'information durant laquelle le promoteur a répondu pendant près de deux heures aux questions des citoyens de Namur et des municipalités voisines, le conseil municipal de la petite localité d'environ 600 âmes, qui devait se prononcer en décembre sur le chantier évalué à 300 M$, a décidé de repousser sa décision à une assemblée ultérieure. En entrevue avec *Le Droit*, le maire, Gilbert Dardel, a fait savoir que d'autres séances d'information « entre le promoteur et la population » seraient nécessaires « pour écouter les pour et les contre ». Actuellement, le terrain ciblé pour accueillir le gratte-ciel de plus de 200 mètres de hauteur est situé en dehors du périmètre urbain de Namur et le projet ne respecte pas le schéma d'aménagement de la MRC de Papineau.

BENOIT SABOURIN

L'aréna Guertin et Yogi Berra

« Ce n'est pas fini tant que ce n'est pas fini », disait le célèbre Yogi Berra. Ceux qui ont suivi la saga du futur aréna Guertin dans la dernière décennie en savent quelque chose



1

— PATRICK WOODBURY, LE DROIT



2

et ceux qui croyaient faussement être sortis d'affaire dans ce dossier ont été vite rattrapés par la sagesse des propos de l'ancien gérant des Yankees de New York. Le 7 mai, l'organisme Vision multisports Outaouais (VMSO) responsable de la construction du nouveau complexe quatre glaces est contraint d'annoncer qu'il doit suspendre les travaux. L'organisme n'est alors plus en mesure de garantir qu'il a les fonds nécessaires pour terminer le projet. Son principal créancier cesse de décaisser les sommes promises tant que la situation ne sera pas redressée. Les travaux finissent par reprendre, mais la véritable sortie de crise surviendra près de quatre mois plus tard, à la fin août, alors que VMSO s'entend avec Investissement Québec pour un financement supplémentaire de 20 millions $. De son côté, la Ville de Gatineau accepte de rouvrir son protocole d'entente avec VMSO. Le taux horaire pour la location d'une heure de glace passe à 310 $, une augmentation de 50 $ par rapport à l'entente initiale entre Gatineau et VMSO. Les économies promises par le maire grâce au modèle de gestion choisi dans ce projet fondent d'une dizaine de millions de dollars, passant de 33 à 20 millions $. Le coût du projet est maintenant estimé à 102 millions $ et il est maintenant convenu de parler du futur Guerin comme du nouveau Centre Slush Puppy.

MATHIEU BÉLANGER

Compromis pour le Château Laurier

Les plans pour la construction d'une annexe au Château Laurier ont peu fait la manchette en 2020, mais une étape importante a tout de même été franchie cette année. Pour éviter un processus coûteux devant le Tribunal d'appel de l'aménagement local et la Cour supérieure, Larco — l'entreprise propriétaire du bâtiment historique — s'est entendue avec Patrimoine Ottawa sur un nouveau design pour l'annexe située du côté nord de l'hôtel. Ce nouveau design permet entre autres de bien voir le bâtiment original à partir du parc Major, en plus d'intégrer davantage de pierre calcaire d'Indiana et du revêtement de cuivre et de bronze qui rappelle l'extérieur du Château Laurier.

JULIEN PAQUETTE

Changer l'héritage de Russell

L'initiative du maire de Russell, Pierre Leroux, de dédier l'héritage du nom de la municipalité à un autre individu que Peter Russell a fait couler beaucoup d'encre en 2020 dans l'Est ontarien. Peter Russell était un propriétaire d'esclaves ayant participé activement au report législatif d'initiatives anti-esclavagistes dans la région, il y a plus de 200 ans. Certains citoyens voyaient en cette motion une évidence, alors que d'autres s'insurgeaient avançant qu'on ne peut ignorer l'histoire. La motion, qui n'engendre aucun coût, a finalement été adoptée par la municipalité de Russell, mais on ne connaît pas encore pour l'instant l'identité de l'individu qui représentera le nouvel héritage.

ANI-ROSE DESCHATELETS

- APOGEE -

LA VIE D'HÔTEL, CHEZ SOI.

LA VIE D'HÔTEL, CHEZ SOI.

Brigil est fier de contribuer au développement de la région de la capitale nationale depuis 35 ans. Grâce à vous, Brigil poursuit sa mission en offrant des communautés bien conçues et audacieuses qui répondent aux besoins de toutes les générations!



33 étages de condos luxueux avec piscine, terrasse et lounge sur le toit, gym et salle multifonctionnelle.

Réservez maintenant! 613.706.4138

À LOUER - POSSESSION IMMÉDIATE



- Terrasse sur le toit et gym
- Salle multifonctionnelle
- Ascenseurs et stationnement intérieur

638, rue Center, Ottawa
613.706.3630



- Salle multifonctionnelle
- Terrasse sur le toit et gym
- Ascenseurs et stationnement intérieur

40, rue Kirkland Private, Ottawa
613.706.3446



- Piscine intérieure, spa et sauna
- Stationnement intérieur
- Gym et clinique médicale sur place
- Salle de cinéma et resto gastronomique

460, boul. St-Laurent, Ottawa
613.706.4747



- À quelques pas du futur LRT et de la plage Petrie
- Gym et lounge

8865, boul. Jeanne d' Arc, Orléans
613.706.3411



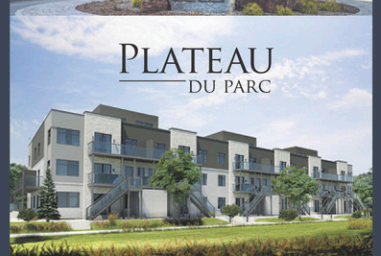
- Gym, lounge et terrasse
- Piscine intérieure
- À seulement 1 km de l'hôpital Queensway Carleton

2940, chemin Baseline, Ottawa
613.706.0824



- Penthouses avec plafonds de 10 pieds
- Terrasse sur le toit avec spa
- Salle bistro parfaite pour le télétravail
- Lounge avec télé, foyer et table de billard

12, rue de l'Horizon, Gatineau
819.303.0500



- Terrasse sur le toit
- Près de tous les services
- À deux pas du parc de la Gatineau (randonnée, ski de fond, raquette, etc)

12, rue de l'Horizon, Gatineau
819.303.5611

RBQ: 8007-6490-04

Visitez nos unités modèles dès aujourd'hui.

brigil
BÂTISSEUR CITOYEN

brigil.com
1.866.449.5394

2020 EN FAITS DIVERS

Qu'ils soient inusités ou sordides, les faits divers réussissent toujours à se hisser parmi les articles les plus lus. La dernière année ne fait pas exception. Revoici certaines de ces histoires qui ont marqué l'actualité judiciaire de 2020.

PAR LOUIS-DENIS ÉBACHER

Val-des-Monts

La municipalité de Val-des-Monts a été secouée par deux folies meurtrières en 2020. Un meurtre est toujours de trop. Mais deux drames dans la même année pour une municipalité d'un peu plus de 10 000 âmes, c'est exceptionnel. Le 2 février, Céline Labelle et Pierre Dupuis étaient abattus par balles dans leur logement du 23, rue Mercier. Les deux locataires auraient été pris pour cible par le propriétaire des lieux, Yvon Mercier. Le suspect aurait lui-même appelé le 9-1-1 après avoir commis le pire et allumé un incendie dans sa propriété. M. Mercier est un policier retraité de la Gendarmerie royale du Canada (GRC). Les procédures judiciaires se poursuivront en 2021.

Le 15 novembre, un drame macabre a frappé une autre famille de la même municipalité. Un autre policier retraité, Guy Giroux, a été tué par son fils, Marc-André. Selon nos informations, le meurtre a été commis à l'aide d'un sabre japonais. Guy Giroux a travaillé pendant de nombreuses années au Service de police d'Ottawa. Le suspect est par ailleurs le frère d'un autre homme connu des services policiers, Michel Giroux, aujourd'hui détenu pour une série de graves agressions sexuelles commises sur de jeunes femmes.

Allo ? Police !

Au chapitre des faits divers ayant surpris la salle de la rédaction du Droit, on se souvient de cette histoire du Gatinois qui se déguisait en policier pour effectuer des saisies chez différents trafiquants de drogue. Vêtu à s'y méprendre en un membre d'escouade tactique, le suspect Daniel Germain Champagne s'est présenté comme étant le « sergent Cassey » lorsqu'il a cogné chez un trafiquant. Il s'est entretenu avec la conjointe de ce dernier en indiquant qu'il avait un mandat et qu'il procédait à une saisie.

Avec deux complices, que personne n'a encore identifiés, il s'est introduit dans d'autres caches de drogues laissées sans surveillance pour effectuer des « saisies ». Son important butin a été retrouvé par les vrais policiers de Gatineau et de la Sûreté du Québec dans sa résidence du secteur Buckingham, à la fin du mois d'octobre. Le modus operandi est pour le moins osé et original.

Lourdes pertes à Vanier 1

Le 27 août, un incendie provoquait la perte de la cabane à sucre de Vanier, à Ottawa. Le symbole de la présence francophone dans la capitale était la proie de flammes possiblement allumées par un individu insouciant. Plus de trois mois après le sinistre, aucun suspect n'a été arrêté, mais la direction du Muséoparc et la Ville d'Ottawa ont rapidement confirmé que le bâtiment serait reconstruit. Cette lourde perte n'est cependant que matérielle.

À peine un mois plus tard, la communauté franco-ontarienne a perdu le directeur général du Muséoparc, Jean Malavoy, le 2 octobre 2020. M. Malavoy est décédé à l'âge de 71 ans, entouré de sa famille.

Il laisse aussi dans le deuil sa conjointe Carol Mundle, et ses enfants Anouk, Pierre, Erik, Isabelle et André.

Des vaches au large à Russell 2



2

Un petit troupeau de vaches a réussi à s'échapper de leur enclos au mois d'août dernier pour une cavale de quelques heures. Les sept bovines se sont retrouvées à plusieurs kilomètres de leur ferme, dans un quartier résidentiel de la municipalité de Russell. Elles se sont reposées, sous l'œil avisé des autorités de la Police provinciale de l'Ontario, jusqu'à ce que l'agriculteur vienne les rassembler. Leur périple a fait beaucoup jaser dans la région.

ANI-ROSE DESCHATELETS

— SIMON SÉGUIN-BERTRAND, ARCHIVES LE DROIT



1

EN 2020, ON A BEAUCOUP PARLÉ DE...

Difficile à croire, mais il y a eu d'autres sujets que la COVID-19 qui ont défrayé les manchettes en 2020. Vous en doutez ? Replonger ici dans ces histoires qui ont elles aussi marqué l'année qui s'achève.

Une crise forestière qui se perpétue

La crise forestière qui secoue la région depuis la fermeture en octobre 2019 de l'usine Fortress, à Thurso, s'est poursuivie en 2020. En février dernier, en entrevue avec *Le Droit*, le ministre québécois de l'Économie et de l'Innovation, Pierre Fitzgibbon, affirmait que le gouvernement, principal créancier de Fortress Global, était à la recherche d'une « solution québécoise » pour relancer la papetière depuis l'échec du processus de vente de l'entreprise à des investisseurs de niveau international. C'était un mois avant que la pandémie de COVID-19 frappe de plein fouet le Québec et le Canada. En juin, le gouvernement Legault annonçait qu'il allait injecter 2 M$ par année afin d'entretenir l'usine de Thurso dans l'espoir qu'elle puisse un jour trouver preneur et redémarrer ses activités. Québec confirmait du même coup avoir sollicité plus de 115 acquéreurs potentiels à travers la planète sans avoir réussi à conclure une transaction. Au début décembre, des élus de la région, parmi lesquels ont retrouvait les préfets Benoît Lauzon et Chantal Lamarche, effectuaient une sortie publique pour pointer du doigt les haut-fonctionnaires du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec, accusant ceux-ci de bloquer la relance de l'industrie en Outaouais et dans les Laurentides, dans le cadre des travaux de la cellule d'intervention mise sur pied par le ministre Pierre Dufour.

BENOIT SABOURIN

Rick Chiarelli 1

L'année 2020 aura amené une certaine résolution à la saga entourant les allégations d'inconduite sexuelle formulées contre le conseiller municipal du quartier Collège à Ottawa, Rick Chiarelli. Le commissaire à l'intégrité de la municipalité, Robert Marleau, a terminé son enquête sur les agissements de l'élu et a présenté deux rapports au conseil municipal. M. Marleau a notamment conclu que « la conduite [de Rick Chiarelli] dénote un manque flagrant et choquant de respect à l'égard [d'employées de son bureau] » et qu'il a eu à au moins trois reprises un comportement déplacé à l'endroit de candidate à un poste au sein de son bureau. Chaque fois, le commissaire recommandait la pénalité maximale, soit une suspension salariale de 90 jours par offense. Après le dépôt des deux rapports, les élus ont imposé une suspension d'environ 18 mois à M. Chiarelli qui peut toutefois décider de rester en poste et d'assister aux réunions du conseil municipal. Jusqu'à maintenant, l'élu a signifié son intention de rester en poste, malgré l'invitation formelle de ses collègues à démissionner.

JULIEN PAQUETTE



La lichette

Ce n'est pas d'hier que les Gatinois accentuent la pression sur leurs élus municipaux pour qu'ils investissent plus dans l'asphalte. Les quelque 200 km de route carrément en fin de vie et les 400 autres en dessous du seuil qualifié d'acceptable y sont certainement pour quelque chose. On a appris, lors de l'étude du budget, que Gatineau occupait l'avant-dernier rang des grandes villes de la province pour la qualité de son réseau routier. C'est cependant l'intervention de la Vérificatrice générale qui a révélé que la stratégie de pavage de la Ville de Gatineau était inefficace qui semble avoir donné la caution morale qu'attendait une majorité du conseil pour ouvrir les cordons de la bourse. Les élus ont adopté une nouvelle stratégie de pavage en novembre dernier. Dès 2022, les investissements commenceront à augmenter progressivement pour atteindre 65 millions $ par année en 2029. L'accent sera mis sur les travaux plus légers. Ainsi, les Gatinois feront bientôt la connaissance de la « lichette ».

MATHIEU BÉLANGER

L'usine Papier Masson

L'usine Papier Masson de la société Papiers White Birch, qui avait déjà connu quelques arrêts de production en 2019, n'a pas échappé à la guigne de la pandémie de COVID-19. Les quelque 130 travailleurs syndiqués de l'usine située dans le secteur Masson-Angers, à Gatineau, ont dû vivre avec plusieurs mises à pied temporaires au cours de l'année, en raison de l'instabilité du marché mondial du papier journal. L'entreprise a dû interrompre ses opérations à au moins quatre reprises en 2020. Après avoir fermé boutique pendant un peu plus de deux semaines en mai, la papetière a dû suspendre de nouveau sa production au courant de l'été, cette fois, du 26 juin au 3 août. Une nouvelle fermeture de trois semaines a été annoncée le 28 août. Finalement, en novembre, on apprenait que l'usine allait fermer du 24 décembre au 4 janvier. Le président de la section locale 11 du syndicat Unifor, Yves Chénier, s'était cependant montré optimiste pour la suite des choses, lors de cette annonce, indiquant que les signes du marché étaient encourageants pour le début de l'année 2021.

BENOIT SABOURIN

SOS Vanier

SOS Vanier a essuyé un dernier revers en 2020 dans ses démarches pour empêcher la construction d'un refuge de l'Armée du Salut sur le chemin Montréal. Le groupe citoyen a déposé une requête au Tribunal d'appel de l'aménagement local (TAAL) pour faire invalider la décision de 2017. Les audiences ont duré presque 3 semaines en janvier. Le TAAL a rendu sa décision moins de 6 mois plus tard et a jugé que les changements de zonage approuvé par la Ville d'Ottawa étaient acceptables. L'Armée du Salut pourra donc aller de l'avant avec ses plans d'un nouveau refuge de 70 lits pour remplacer le Centre Booth.

JULIEN PAQUETTE

Chaise musicale politique à Ottawa

Le passage de Queen's Park à un rôle de députée fédérale de Marie-France Lalonde en 2019 en provoqué un jeu de chaise musicale politique dans l'est d'Ottawa cette année. Conseiller municipal de Cumberland depuis 2010, Stephen Blais a rapidement signifié son intérêt de remplacer M^me^ Lalonde comme candidat du Parti libéral de l'Ontario dans la circonscription d'Orléans. Il a été remporté l'élection partielle qui s'est tenue à la fin du mois de février. La pandémie a retardé la tenue d'un scrutin dans le quartier Cumberland pour remplacer M. Blais. L'élection partielle s'est tenue en octobre et la Ville d'Ottawa a autorisé pour la première fois des bulletins de vote par la poste pour faciliter la distanciation physique dans les bureaux de scrutin. Catherine Kitts a été élue avec 54,44 % des voix.

JULIEN PAQUETTE

Mauvais présage

La nuit du jour de l'An avait l'aura d'une mauvaise personne. L'incendie du Gîte Ami, dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier, a donné le ton à cette année misérable. Personne ne connaissait ce qu'était la COVID-19 dans le secteur Hull, mais la crise de l'itinérance venait de passer à la vitesse supérieure.

Les bénéficiaires et travailleurs du Gîte Ami ont dû déménager d'urgence au centre communautaire Fontaine alors que les grands froids de l'hiver ne faisaient que commencer. Des mois plus tard, en pleine crise de la COVID-19, le centre Robert-Guertin accueillait les itinérants.

L'équipe des Olympiques, qui devait y jouer sa dernière saison avant son grand déménagement dans un aréna tout neuf, s'est retrouvée elle aussi en situation d'itinérance. Elle a dû élire domicile à l'aréna Baribeau en attendant de plus beaux jours.

LOUIS-DENIS ÉBACHER

L'urbanisme se faufile entre la pandémie et Black lives Matter

Alors que tous les yeux étaient tournés vers la pandémie et le mouvement Black lives Matter ce printemps, la Ville de Gatineau s'affairait à revoir tout son environnement réglementaire en urbanisme pour les dix prochaines années. On aurait pu penser que les débats techniques sur les grilles de zonage, le niveau de protection des milieux humides et les plans d'intégration architecturaux n'allaient pas peser lourd dans les priorités des citoyens. C'est tout le contraire qui s'est produit. Les consultations publiques en ligne organisées sur le sujet se classent aujourd'hui parmi les plus populaires de l'histoire de la Ville. Gatineau a aujourd'hui une nouvelle génération de règlements urbanistiques devant lui permettre de faire face aux défis de développement des prochaines décennies. Le plan annonce essentiellement la fin de l'étalement urbain. La Ville devra dorénavant grossir de l'intérieur en densifiant des quartiers vieillissants. Les axes majeurs de transport en commun dicteront le développement futur. Près de 97 % de ce qui reste de milieux humides à Gatineau seront protégés. Les nouveaux quartiers devront être écoresponsables et les grands ensembles commerciaux du type SmartCentre seront transformés en « milieux de vie » en accueillant des projets résidentiels.

MATHIEU BÉLANGER

LA FRÉNÉSIE DE LA MOTONEIGE EN OUTAOUAIS

LES VENTES EXPLOSENT



— ARCHIVES, LE DROIT



BENOIT SABOURIN
bsabourin@ledroit.com

Les détaillants de motoneiges de la région font des affaires d'or à l'aube de la prochaine saison qui prendra son envol aussitôt que le tapis de neige au sol sera suffisant pour ouvrir le réseau de quelque 2270 kilomètres de sentiers en Outaouais.

Comme ce fût le cas cet été pour les V.T.T. et les embarcations de plaisance, la demande pour les motoneiges a tout simplement dépassé l'offre, affirme François Beaumont, directeur des ventes chez Équipements Maniwaki, dans la Vallée-de-la-Gatineau.

Les réservations pour mettre la main sur une motoneige ont débuté tôt cet automne, si bien qu'il est maintenant presque impossible d'en trouver une dans la région. Le contexte entourant la pandémie encourage les gens à dépenser ailleurs, fait remarquer M. Beaumont.

« Au moins 20 % de notre clientèle cette année, ce sont des gens qui faisaient de la motoneige jadis et qui voyageaient dans le Sud dans les dernières années, mais qui ont décidé de revenir à la motoneige. Ça fait 30 ans que je travaille ici et je n'ai jamais vu ça. C'est 98 % de notre commande de motoneiges qui est déjà vendue. Normalement, on a 50 % à 60 % des ventes qui sont faites avant Noël et la balance est faite après les Fêtes. Je peux déjà dire qu'au 1er janvier, 100 % de nos ventes vont être faites et il ne sera plus possible d'en acheter. C'est partout comme ça dans la région », lance le directeur des ventes chez Équipements Maniwaki.

Et pour ceux et celles qui tenteraient de se rabattre sur un modèle d'occasion, cette avenue n'est pas plus envisageable en ce moment.

« Habituellement, je devrais avoir une trentaine de motoneiges usagées en inventaire, mais il ne m'en reste qu'une seule. Si vous cherchez de l'usager ailleurs, ça se vend à des prix exorbitants sur les réseaux sociaux et Internet », souligne M. Beaumont.

VENTE DES DROITS D'ACCÈS À LA HAUSSE EN OUTAOUAIS

Du côté de la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec (FCMQ), on reconnaît que la saison 2020-2021 sera particulière. L'organisation confirme qu'elle a enregistré une augmentation du nombre de vignettes vendues pour les droits d'accès aux sentiers de la FCMQ sur le réseau de l'Outaouais. Une hausse directement attribuable au contexte de la pandémie, note le vice-président de la FCMQ et représentant de l'Outaouais, Pierre Tremblay.

Lors de la prévente des vignettes qui se terminait le 9 décembre, 4615 droits d'accès avaient été vendus par le biais des sept clubs de motoneigistes de la région, soit 161 vignettes de plus que lors de la dernière saison en entier.

Si cette croissance de popularité de la motoneige en Outaouais réjouit M. Tremblay, ce dernier relativise tout de même.

« Je suis pas mal sûr que nous allons battre des records de ventes cette année, mais il faut penser aussi que nous allons avoir 2000 Américains de moins sur nos sentiers au Québec. Dans nos ventes de droits, on va aussi avoir une diminution du côté des Ontariens et des Européens. Il faut aussi penser que ceux qui vont souffrir le plus de toute cette pandémie, ce sont les hôteliers et les restaurants. Durant la semaine, les pourvoiries étaient beaucoup réservées durant l'hiver par les Européens et les Américains », souligne M. Tremblay.

L'APPLICATION DE LA LOI VHR SUR LES SENTIERS

L'administrateur de la FCMQ pour l'Outaouais fait par ailleurs remarquer que plusieurs habitués de la chenille ont retardé l'achat de leur permis, cette année, devant l'incertitude liée au contexte sanitaire.

Ils seront plus de 1325 agents de surveillance de la FCMQ à travers le Québec à sillonner les différents sentiers afin de faire respecter la Loi sur les véhicules hors route.

Le rôle de ces agents ne sera cependant pas de « jouer à la police » pour faire appliquer les mesures sanitaires, affirme M. Tremblay. La FCMQ rappelle déjà régulièrement à ses clubs affiliés les règles sanitaires de base qui doivent être respectées entre les membres, note ce dernier.

« On a un plan sanitaire pour nos gens à la Fédération. C'est sûr et certain que nos agents de surveillance vont être dans les sentiers au début de la saison pour s'assurer que les usagers ont payé leurs droits d'accès. La distanciation va être respectée et nos agents vont prendre des photos des documents pour s'assurer qu'il n'y a aucun contact entre les personnes quand il y a inspection. On va s'assurer aussi de ne pas arrêter de gros groupes de motoneiges en même temps lors des vérifications », explique M. Tremblay.

En attendant que cette saison pour le moins particulière de motoneige débute, les amateurs doivent attendre le feu vert de Dame nature.

Une première bordée de neige d'au moins 30 à 45 centimètres sera nécessaire pour permettre l'ouverture des sentiers, estime M. Tremblay.

« Nos gens ont terminé de préparer les infrastructures. Les ponts, le nivelage, la coupe des branches, tout est fait. Les sentiers du réseau de l'Outaouais sont prêts à recevoir la neige. Si on peut avoir un peu de pluie et si ça peut geler durant quelques jours pour faire un bon fond avant que la neige tombe, ce serait excellent comme conditions. Moi, je m'attends à ce qu'on puisse partir la saison à la mi-janvier. »

PROXIMITÉ PME

ÇA VA BIEN? VRAIMENT?



La santé mentale au cœur des préoccupations de Groupex



PIERRE THÉROUX
Collaboration spéciale
p.theroux@videotron.ca

La pandémie a bouleversé le quotidien de centaines d'entrepreneurs qui, pour bon nombre, s'inquiétaient de la survie même de leur compagnie. Groupex, une coopérative horticole qui regroupe 113 membres dont les bannières Passion Jardins ou Maître Paysagiste et au-delà de 300 entrepreneurs qui emploient plus de 3000 personnes partout au Québec, a rapidement réagi pour atténuer les épisodes de stress, d'inquiétude ou encore de déprime.

« Dès les débuts de la crise, on a demandé à nos équipes du siège social de prendre le téléphone, non seulement pour répondre aux appels des membres, mais surtout pour les appeler et leur demander comment ils se sentaient », souligne Sébastien Cordeau, directeur général de cette coopérative située à Lévis qui célébrera ses 34 ans en janvier.

Au-delà de la simple formule de politesse habituelle, qui consiste à demander comment ça va et de répondre bien merci, Groupex souhaitait s'enquérir véritablement de la santé physique et mentale de ses membres.

L'HUMAIN AVANT TOUT

« En tant que coopérative, on n'est pas juste un regroupement d'achats qui permet à ses membres de réduire les coûts et réaliser des économies. On croit beaucoup à la solidarité. L'humain a toujours été au cœur de tous nos projets et la pandémie a renforcé notre volonté de prendre soin des gens », affirme Sébastien Cordeau.

La crise de la COVID-19 pourrait d'ailleurs contribuer à briser les tabous entourant la santé mentale, estime France St-Hilaire, professeure titulaire à l'École de gestion de l'Université de Sherbrooke. « La pandémie offre une occasion unique aux entreprises de se pencher sur les problèmes de santé mentale qui ont trop longtemps été négligés », souligne celle qui est aussi directrice de l'équipe de recherche sur les organisations en santé (ÉOS).

Groupex a mis de l'avant d'autres initiatives pour favoriser le mieux-être parmi les organisations membres de la coopérative, dont un grand nombre sont des entreprises familiales. Comme plusieurs organisations qui se sont mises en mode vidéoconférence pour rejoindre leurs équipes et employés, la coopérative en a profité pour initier des rencontres virtuelles de discussions sans thème particulier, intitulées À vous la parole.

Or, malgré leur emploi du temps surchargé, la fatigue et le stress engendrés par la crise, ses membres ont été nombreux à se connecter. « On a abordé des sujets très humains et personnels, qui ont amené des moments de découragement, mais aussi de soutien et de fou rire. Les membres ont vu l'importance de participer à ces échanges pour briser l'isolement, partager leurs inquiétudes et se réconforter », précise M. Cordeau.

SOLIDARITÉ ET PARTAGE

Elle a même poussé plus loin le concept de coopération en transmettant à toute l'industrie de l'horticulture ornementale, représentée par la fédération Québec Vert, un guide contenant diverses informations et documentation portant sur les ressources offertes aux entreprises afin d'améliorer le bien-être et la santé psychologique des employés.

« Groupex est en compétition avec plusieurs autres entreprises. Mais en temps de crise, c'est important d'être solidaire et de partager les bonnes pratiques », explique Sébastien Cordeau.

Ce guide de santé et mieux-être, Groupex l'avait justement préparé peu de temps avant l'arrivée du virus au pays. L'assemblée générale, tenue en février, a aussi été l'occasion d'aborder le sujet de la santé mentale. Les discussions et ateliers ont amené Sébastien Cordeau à





« Dès les débuts de la crise, on a demandé à nos équipes du siège social de prendre le téléphone, non seulement pour répondre aux appels des membres, mais surtout pour les appeler et leur demander comment ils se sentaient »

— Sébastien Cordeau, directeur général de Groupex

Sébastien Cordeau, directeur général de la coopérative horticole Groupex, située à Lévis. — PHOTO FOURNIE

mettre en place un réseau de « sentinelles » qui met à contribution les employés et l'accompagne afin de dépister les problèmes de santé que vivraient des collègues.

« Mon rôle principal, comme dirigeant, est de prendre soin des employés et des membres. Il faut être à l'écoute pour les accompagner et les aider le mieux possible dans les moments difficiles comme ceux que vous vivons depuis plusieurs mois. Mais les employés sont aussi très heureux de collaborer à prendre soin les uns des autres », explique-t-il.

Nul doute que l'industrie horticole a aussi réussi à mettre du baume au cœur de milliers de personnes qui, au début de la pandémie et de la période de confinement, se sont ruées vers les centres de jardin pour profiter des bienfaits sur la santé physique et mentale que procurent les activités de jardinage.

En collaboration avec l'École d'Entrepreneurship de Beauce et le Groupement des chefs d'entreprise

COMMENT S'ATTAQUER AU PROBLÈME DE SANTÉ MENTALE ?

1) Investissement payant. La santé mentale ne peut pas être le parent pauvre d'une entreprise, avertit France St-Hilaire. « Les entreprises n'ont pas hésité à mettre en place des mesures sanitaires. Mais l'investissement en santé mentale est tout aussi nécessaire. Éviter d'en prendre soin peut devenir le principal frein à la reprise et à la performance des entreprises. Elles risquent de manquer d'effectif et de frapper un mur. »

2) Agir en amont. Les entreprises ont intérêt à mieux prévenir que guérir. « C'est beaucoup plus rentable d'agir directement sur les facteurs de risque, pour les réduire ou les éliminer à la source », conseille M^me^ St-Hilaire. Celles qui n'ont pas les ressources financières ou humaines pour mettre en place des stratégies de prévention peuvent compter sur de nombreuses ressources gratuites.

3) Éviter les rechutes. « Les entreprises ne doivent surtout pas ramener les employés au travail dans les mêmes conditions qui les ont rendus malades. Sinon, elles risquent de se retrouver avec les mêmes problèmes », prévient France St-Hilaire.

LES CAPSULES DE LA SEMAINE EN BREF

Proximité PME présente des contenus qui mettent en valeur des approches et pratiques, d'ici et d'ailleurs, à la fois innovantes et inspirantes. Consultez l'intégralité de ces capsules dans la section Proximité PME sur notre site Web et sur notre application mobile.

Le recrutement en temps de pandémie

La pandémie a amené de nouvelles façons de faire en matière de recrutement de la main-d'œuvre. Les entreprises, qui embauchaient jusque-là en menant des entrevues en personne, ont en effet été obligées d'innover et de tester de nouvelles solutions non seulement pour recruter efficacement à distance, mais aussi pour adapter l'offre d'emploi et les profils recherchés en fonction d'une toute nouvelle situation, constate le magazine *Maddyness*.

Favoriser la divergence et non la pensée de groupe

Comment une équipe de personnes manifestement brillantes peut mettre en commun ses compétences et connaissances pour en arriver parfois à prendre une décision catastrophique ? En s'en remettant tout simplement au phénomène de la pensée de groupe (*groupthink*), par souci de cohésion, au lieu de favoriser la diversité culturelle et la divergence d'opinions. La pensée de groupe est souvent responsable des mauvaises décisions dans le monde des affaires, note le magazine *Rotman Management* qui fait écho aux constatations de Roland Bénabou, un économiste et professeur de l'Université de Princeton.

COVID-19 : portes ouvertes à l'hameçonnage

La crise de la COVID-19 a avivé les activités des cybercriminels, pourtant déjà fort actifs, qui se sont particulièrement rués sur les tentatives d'hameçonnage. Les tentatives d'usurpation d'identité en ligne par l'envoi de courriel avaient en effet bondi de 667 % en mars, par rapport à février, indique une enquête de *Barracuda Networks*.

Les comportements d'achat à l'ère de la COVID

En mai dernier, le pdg du géant des produits de grande consommation Unilever prévoyait que les consommateurs allaient manger plus sainement pendant la pandémie. Son homonyme chez McDonald's restait au contraire convaincu que les Big Mac auraient encore la cote. Qui dit vrai ? Qu'il s'agisse d'aliments santé ou de malbouffe, les consommateurs opteront d'abord et avant tout pour des produits familiers, réconfortants, au lieu de se tourner vers des nouveautés, rapporte le *Harvard Business Review*, dans un article qui rend compte de recherches universitaires menées récemment pour mieux comprendre les liens entre la peur, les émotions et les comportements d'achat en temps de crise.

opinion

L'avenir est à ceux qui luttent
Fondé le 27 mars 1913

ÉRIC BROUSSEAU
DIRECTEUR GÉNÉRAL
ebrousseau@ledroit.com

PATRICE GAUDREAULT
RÉDACTEUR EN CHEF
pgaudreault@ledroit.com

GENEVIÈVE TURCOT
DIRECTRICE DE L'INFORMATION
gturcot@ledroit.com

Doug Ford, une renaissance dans les ténèbres

SÉBASTIEN PIERROZ
CHRONIQUE
Collaboration spéciale



Au soir du 31 décembre 2019, Doug Ford n'aurait pas parié sur une année 2020 si animée, et paradoxalement… si réussie pour lui. Au plus bas dans les sondages il y a un an, « caché » alors par les conservateurs pour les élections fédérales, le premier ministre ontarien a désormais relancé son mandat.

Les sondages l'attestent : le taux de satisfaction à son endroit a atteint 55 % début décembre selon l'Institut Angus Reid, après avoir même culminé à 69 % en mai. Les mesures d'urgence consécutives à la pandémie de COVID-19 ont donné à Doug Ford une stature de chef protecteur, agrémenté d'une empathie nouvelle.

Confrontée à une épidémie inconnue, bousculée dans ses idéologies et certitudes, l'équipe Ford comme les autres gouvernements du monde entier a avancé cahin-caha.

Doug Ford avait d'abord tardé de quelques jours à déclarer l'état d'urgence. Par la suite, le gouvernement a longtemps fermé la porte à un confinement régionalisé, puis a généralisé les tests. Le premier ministre et sa ministre de la Santé, Christine Elliott, sont souvent ciblés pour leur manque de transparence quant aux données provinciales.

En décembre, la province la plus populeuse du Canada a toutefois enregistré moins de décès proportionnellement à sa population que le Québec et le Manitoba. Les messages répétés par les autorités sanitaires ont permis de limiter les fermetures d'écoles et les dégâts dans les foyers de soins de longues durées pendant la seconde vague.

Mais les conséquences économiques de la pandémie se font cependant sentir. En novembre, le gouvernement a annoncé un déficit record de 38,5 milliards de dollars. Par ailleurs, il est encore trop tôt pour évaluer les dégâts psychologiques et traumatiques de cette crise.

Devant l'immensité du défi sanitaire, les autres enjeux sont passés au second plan de l'intérêt du grand public. Le bras de fer insoutenable entre le ministère de l'Éducation et les syndicats d'enseignants entamé au début de l'hiver s'est finalement soldé par un accord discret au printemps.

L'intérêt pour la COVID-19 a permis sans doute à d'autres scandales de ne pas polluer l'année 2020 de Doug Ford. À commencer par l'autorisation donnée à un collège chrétien dirigée par un homophobe avoué, l'évangéliste Charles McVety, de décerner des diplômes universitaires. En juillet, le parti au pouvoir excluait sa députée Belinda Karahalios, « coupable » d'estimer excessifs les pouvoirs d'une loi donnant au gouvernement plus de latitude pour les décrets d'urgence.

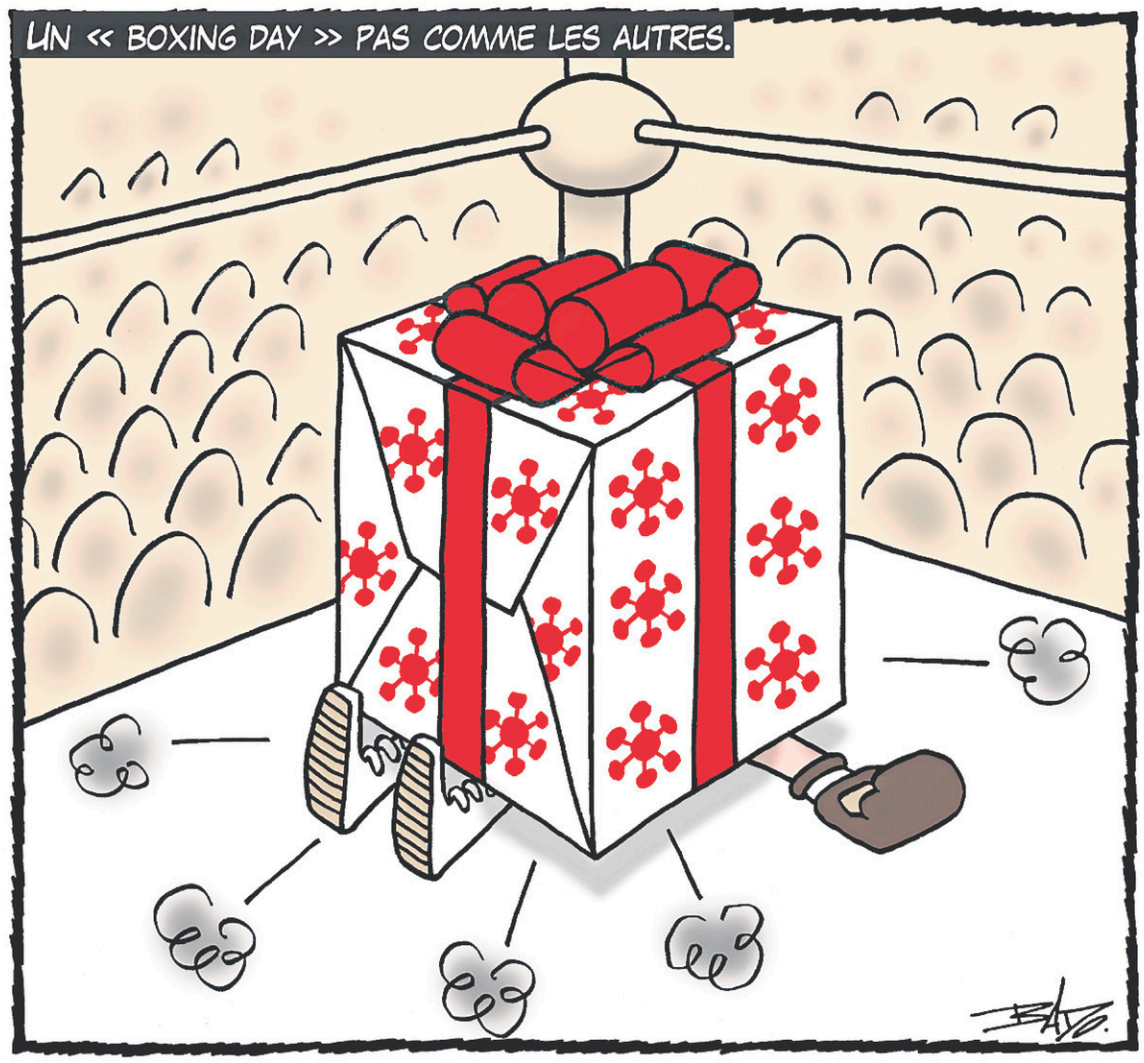
En 2020, la COVID-19 synonyme d'une conférence de presse quotidienne a donné toute la lumière à Doug Ford. Plus difficile dans ces conditions pour l'opposition de tirer son épingle du jeu.

Paradoxalement, néo-démocrates et libéraux ont connu une année plus réussie. Le parti d'Andrea Horwath est monté aux barricades à plusieurs reprises sur les dossiers des foyers de soins de longue durée et des ressources sanitaires.

Du côté des libéraux, les arrivées des députées Amanda Simard, Lucille Collard, Stephen Blais, et d'un nouveau chef en la personne de Steven Del Luca ont permis de régénérer une formation moribonde depuis le cuisant échec des élections de juin 2018.

Dans les ténèbres dues à la COVID-19, Doug Ford pourrait solidifier sa popularité en 2021. À moins qu'un nouveau tournant ne se dresse sur la route.

Sébastien Pierroz est rédacteur en chef et journaliste pour la production ONFR+ du Groupe Média TFO.



À VOUS LA PAROLE

Ce qui est bon pour Minou…

Monsieur le ministre Lacombe, j'ai été très déçu de lire votre réaction aux propos du professeur de l'Université d'Ottawa qui a traité, entre autres, notre premier ministre de Donald Trump.

J'aimerais vous rappeler que nous ne sommes de réel défenseur de la liberté d'expression que lorsque nous défendons le droit à des propos que nous n'aimons pas. Vous ne pouvez dans un cas clamer la liberté d'expression pour la professeur Lieutenant-Duval et ensuite réclamer des sanctions contre le prof Attaran.

Vous tombez alors dans le panneau de la « cancel culture » qui fait rage chez la gauche extrémiste et la plupart des campus universitaires. Il faut combattre les « mauvaises » idées par de « bonnes » idées et non par la censure.

Vous avez pleinement le droit de critiquer ce professeur et de faire valoir votre point de vue, mais vous dépassez les bornes, et donnez l'impression d'être hypocrite, lorsque vous réclamez que l'Université d'Ottawa le sanctionne.

André Dupont, Gatineau

Le tramway

Et pourquoi pas une semi-boucle qui serait intégrée au projet actuel de Gatineau ?

Ainsi, le tramway de Gatineau entrerait par une seule voie à Ottawa par le pont du Portage ; il ferait le tour proposé par les rues Wellington et Sussex et s'en retournerait par le pont Alexandra en empruntant la rue Laurier vers le secteur Aylmer. Les gens désirant faire la boucle n'auraient qu'à faire un transfert où les deux rails se rejoignent.

Cette solution pourrait rassembler tous les intervenants à la même table et éviterait aussi un coûteux tunnel à deux voies pour entrer et sortir d'Ottawa.

Richard Ferland, Ottawa

M. Ford, soyez plus strict !

Lors de la première vague de la pandémie, le ministre de l'Ontario, Doug Ford, incitait tous les citoyens ontariens à rester dans leur région et ceci inclut Ottawa.

Même le ministre du Québec, François Legault, a fait un barrage policier à Gatineau pour empêcher les Ontariens à traverser la frontière. Voilà que nous sommes rendus à la deuxième vague et qui est encore pire que la première.

Dans l'Est ontarien, nous sommes rendus orange. Quand j'entends des Québécois dire qu'ils vont traverser la frontière pour magasiner à Ottawa, que des récalcitrants qui n'ont aucun respect pour la santé des autres.

M. Ford, cessez d'être hésitant, suivez les conseils de Santé publique de l'Ontario et soyez plus strict dans vos décisions de confinement et ceci dans toute la province de l'Ontario, il y en va de la santé de tous les citoyens ontariens y incluant les employés(es) et les propriétaires d'entreprises.

Line Branchaud, Embrun

Noël au Québec dans les années 1930

RAYMOND OUIMET
Collaboration spéciale

CAPSULE DE NOTRE HISTOIRE

Le krach boursier 1929, qui s'est transformé en une importante dépression économique dès le printemps 1930, a eu des répercussions énormes sur la population québécoise. Songeons qu'en 1933, la pire année de la dépression, plus de 25 % des travailleurs (34 % à Montréal) étaient sans emploi. Pas d'assurance-emploi ! ni de bien-être social pour les familles; elles ne pouvaient compter que sur les solidarités familiales (importantes) et la charité publique.

La population avait faim. En avril 1934, 400 à 500 chômeurs manifestaient aux abords des bureaux de l'Assistance publique à Hull. Ils demandaient une distribution plus généreuse des secours et des vêtements chauds pour les hommes qui travaillaient à des travaux d'utilité publique. Les polices municipale et provinciale sont intervenues et ont dispersé les hommes après avoir arrêté le principal meneur, un certain Jean-Paul Lafontaine. Le même soir, le maire Lambert déclarait que la Ville n'était pas en mesure de faire plus pour ses chômeurs dont les organisations étaient injustement taxées de communistes.

La vie était à ce point difficile que le nombre des naissances au Québec, de 87 527 qu'il était en 1925, chute à 75 267 en 1935. Même les animaux souffraient de la faim. Les chômeurs faisaient preuve d'imagination pour permettre à leur famille de survivre. Certains s'improvisaient affûteurs de couteaux, pelleteurs de neige ou réparateurs d'automobiles. Quant aux femmes, elles géraient le famélique budget familial et s'adonnaient à la couture à domicile (par exemple, elles fabriquent des couvertures avec des poches de farines), à des travaux faiblement rémunérés et, parfois, à la prostitution. Heureusement, il y avait la solidarité. Les gens de la ville pouvaient souvent compter sur des parents restés à la campagne qui partageaient les fruits de leur potager.

Évidemment, les travailleurs protestaient. En 1934, 600 bûcherons de l'Abitibi, payés un maigre 26 $ par mois, se mettaient en grève ; 77 d'entre eux ont été arrêtés pour avoir fait « sédition ». Le 20 décembre 1934, on en condamnait 13 à des peines variant de 4 à 12 mois de prison et les 64 autres à des condamnations avec sursis.


LE DROIT

OTTAWA — HULL

OTTAWA VENDREDI 26 DÉCEMBRE 1930

LE SOUVERAIN PONTIFE DEMANDE LA PAIX

RÉORGANISATION DU BUREAU DE DIRECTION DU RÉSEAU D'ÉTAT

L'esprit de justice et la charité chrétienne, grands facteurs de paix

UN VIEIL AMI

La composition du nouveau Bureau de direction du C.N.R.

L'ESCADRILLE ITALIENNE À LAMA, GUINÉE

La Librairie du "Droit"

CHANGEMENTS NOUVEAUX EN RUSSIE ROUGE

Ménagères, vous êtes battues!

33 MORTS, 70 BLESSÉS

ON A RETROUVÉ LES CORPS DES DEUX AVIATEURS

5 PERSONNES TUÉES HIER DANS L'OUEST

PROCHAINE EXPÉDITION

Pronostics

Le 26 décembre 1930. la Une du *Droit*.

À cette époque, le communisme progressait même au Québec. L'Église catholique était inquiète. Dans un message publié le 23 décembre 1933, l'éditorialiste du journal *Le Droit* écrivait : C'est Noël dans quelques heures. […] Des quatre coins du monde, monte la plainte, l'immense plainte de la plèbe qui souffre. […] Et au travers de ces voix, déjà aigries et fielleuses, circulant en vitesse et déjà ne cachant plus l'appel des éléments subversifs de l'ordre social : cri de guerre qui redit aux foules, comme celui des Princes du peuple dans la Passion : Détruisez, renversez, clouez au pilori cet ordre qui est né pour la jouissance du petit nombre […]

Dans ce cadre de vie désespérant, les chansons de Mary Travers dite la Bolduc ont permis aux nôtres de passer à travers la crise économique des années 1930 qui ne s'est achevée qu'avec la Seconde Guerre mondiale en septembre 1939. Elle a chanté sur tous les tons les hauts et les bas de la dépression. Sa chanson Le jour de l'An a été enregistrée le 14 novembre 1930.

ET NOËL DANS TOUT ÇA ?

Dans les années 1930, les francophones du Canada ne fêtaient pas Noël comme aujourd'hui. Il y a à peine 60 ans, Noël était une fête religieuse qui commençait par la messe de minuit et suivi du réveillon, ou par un réveillon suivi de la messe du matin. Conte de Noël (1939)

Peu de francophones échangeaient des cadeaux — qu'on appelait étrennes — à Noël. De fait, les échanges de cadeaux se faisaient au Jour de l'An, et ce, jusqu'au début des années 1950. Généralement parlant, seuls les Canadiens de langue anglaise et une certaine bourgeoisie francophone sacrifiaient au nouveau dieu, le père Noël, qui avait commencé à pénétrer dans nos foyers vers la fin du XIXe siècle; la célèbre famille Papineau l'avait adopté et l'Église condamnée parce qu'il représentait le matérialisme et mercantilisme !

Les cadeaux étaient modestes et rares pendant la Dépression : une bonne moitié de la population n'avait pas les moyens d'acheter des cadeaux. Et quand il y en avait, c'était souvent des oranges (0,25 $ la douzaine, soit le salaire horaire légal en 1931) et des pommes, enfouies dans des bas, pour les enfants qui avaient été gentils, et des morceaux de charbon ou, pire encore, des pelures de patates pour ceux qui ne l'avaient pas été. Je vous laisse imaginer la tête que faisait alors l'enfant qui recevait un tel présent ! N'empêche, on savait s'amuser, de Noël au jour des Rois, avec des chansons à répondre agrémenté de « p'tits remontants » fabriqués à la maison.

RECONNAISSEZ-VOUS CET ÉDIFICE ?

GENEVIÈVE TURCOT
Directrice de l'information

DEVOIR DE MÉMOIRE

Est-ce une école ou un presbytère ?

Cette photo a été prise en 1947 par Champlain Marcil « probablement à Ottawa » (P174, S4, P137). Ce sont les seules informations dont dispose l'équipe d'archivistes de BAnQ. Vous reconnaissez cet endroit ? Écrivez-nous à nouvelles@ledroit.com.

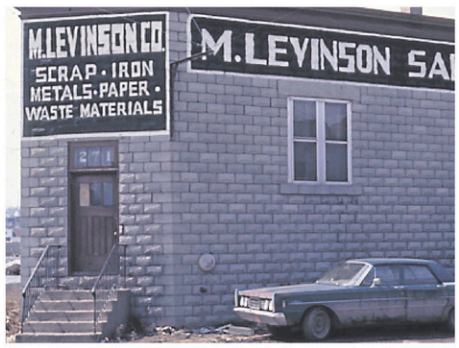
Le résultat de vos enquêtes sera publié samedi prochain.



DEVOIR DE MÉMOIRE DU 19 DÉCEMBRE

La rue St-Rédempteur

Une fois de plus, les réponses étaient unanimes concernant le Devoir de mémoire de la semaine dernière (P134, S6, SS1, D1, P10). L'entreprise M. Levinson Co était située sur la rue St-Rédempteur, là où on retrouve aujourd'hui l'école secondaire de l'Île. La photo d'archives a rappelé un bon souvenir à André Pharand, qui avait eu « la chance » d'explorer les lieux quelques jours avant la démolition de l'édifice. « J'avais 11 ans et c'était un pur bonheur d'aller explorer l'édifice abandonné ! Mais un cauchemar pour mes parents, qui ne le savaient pas ! On y avait d'ailleurs «emprunté» un poteau de métal pour installer un panier de basket chez un ami de la rue Allard, pas très loin. Il y est d'ailleurs encore en 2020 », nous a-t-il écrit.



Il faut croire que ces lieux inspiraient les ados de l'époque. Nous avons aussi reçu une anecdote de Jacques Maxwell qui se souvient d'avoir lancé avec des amis des feux d'artifice sur un camion qui passait à cet endroit… Heureusement, ils ont réussi à éteindre l'incendie à temps.

Gilles Lafortune nous a aussi envoyé des informations importantes sur cet ancien parc à ferraille.

« Cette firme était située au 271 rue St-Rédempteur. À la gauche, non visible sur la photo, il y avait la gare de trains du C.P. La jonction se faisait ici (dans le temps) pour prendre le train pour Maniwaki, Montréal et vers Ottawa. Vers les années 1950, le dimanche, je prenais le train à la Gare Union, à Ottawa, et je débarquais à la gare de Hull ; puis je marchais jusque chez-moi sur la rue Brodeur, en passant par le Creek-Side. Le billet pour le train coûtait 15 cents. »

2020 EN PHOTOS

Si les journalistes ont dû apprendre à travailler à partir d'un comptoir de cuisine ou dans un coin du sous-sol, les photographes de presse, eux, sont restés très présents sur le terrain. Ils ont dû adapter leur métier avec les mesures de distanciation sociale et intégrer le masque obligatoire dans bien des photos. Le travail de nos photographes sera mis en valeur tous les jours dans notre application pendant le congé des Fêtes avec des galeries consacrées à leurs meilleures photographies. C'est à découvrir. Voici l'année en photos de Patrick Woodbury et d'Étienne Ranger.



Après plus d'une quarantaine d'événements avec le premier ministre cette année; j'essayais de toujours trouver un angle différent. Je termine l'année avec ma photo de Justin Trudeau qui porte un chandail à capuchon rouge.
— PATRICK WOODBURY, LE DROIT



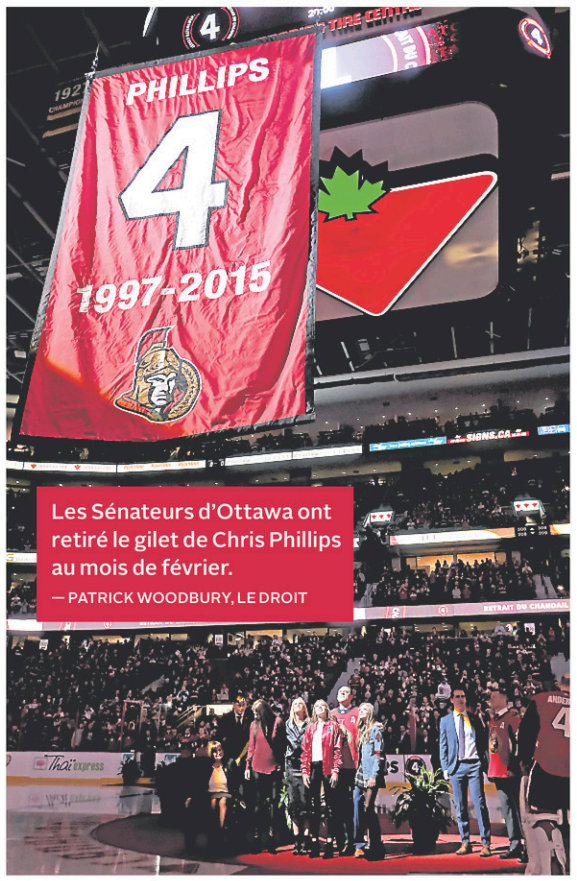
La famille Diotte visite leur grand-mère à la résidence de la Gappe à Gatineau. Ils lui chantent des chansons à partir du stationnement. — ÉTIENNE RANGER, LE DROIT



Le réalisateur de films Martin Bruyère pour le spécial Halloween.
— ÉTIENNE RANGER, LE DROIT



La cérémonie du jour du jour du Souvenir à Ottawa attire des milliers de spectateurs; cette année, c'était une célébration sobre sans curieux.
— PATRICK WOODBURY, LE DROIT



Les Sénateurs d'Ottawa ont retiré le gilet de Chris Phillips au mois de février.
— PATRICK WOODBURY, LE DROIT



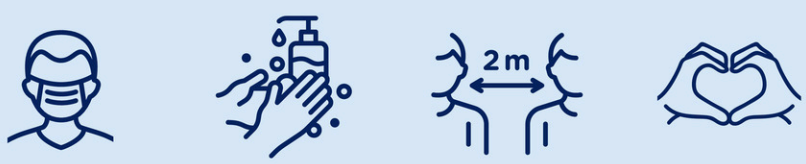
Lampions et masques étaient de mise alors que 200 personnes ont rendu un vibrant hommage à un préposé aux bénéficiaires décédé après avoir contracté la COVID-19 à Gatineau. — ÉTIENNE RANGER, LE DROIT



Les BlackJacks d'Ottawa ne sont pas restés longtemps dans la capitale. Leur saison s'est déroulée dans une bulle à Saint-Catherines en Ontario.
— PATRICK WOODBURY, LE DROIT

Pour freiner le virus, remettons-nous sur pause.

Restons à la maison et évitons les déplacements non essentiels.
Les rassemblements sont interdits en zone rouge et à éviter en zone orange.



Québec.ca/coronavirus

1 877 644-4545

Votre gouvernement

Québec

DES NOUVELLES DE NOTRE MONDE



MYLÈNE MOISAN
CHRONIQUE
mmoisan@lesoleil.com



Dire que 2020 n'a pas été de tout repos est un euphémisme. À la fois source d'épreuves, aussi de remises en questions, elle aura été pour certains l'occasion de faire le point, de se découvrir une nouvelle passion, d'apprivoiser la solitude.

Nous en sortons changés.

En cette fin d'année, comme le veut maintenant la tradition, je vous donne des nouvelles de gens dont j'ai parlé, en 2020 ou avant, des gens qui m'ont écrit pour me raconter ce qui s'était passé depuis ou que j'ai contactés pour m'en informer. Alors voilà, en vrac, quelques suites d'histoires…

LES ENFANTS SONT TOUJOURS BIEN

Je vous ai raconté des histoires d'horreurs de DPJ, je vous en ai aussi raconté de belles, comme celle de Josée*, qui est devenue famille d'accueil pour son neveu et sa nièce, dont les parents n'arrivaient pas à assurer la sécurité. Un milieu difficile, de la drogue qui traîne, les rideaux fermés à longueur de journée.

Ici, grâce au dévouement d'une intervenante, toujours la même, les enfants ont été écoutés. Je vous écrivais il y a presque un an jour pour jour. «Josée ne tarit pas d'éloges à l'endroit de la DPJ, surtout de l'intervenante, qui a toujours cherché à ce que les enfants soient confiés à des proches. "C'est vraiment une intervenante en or! C'est une femme très honnête, elle est transparente, et elle nous donne toujours l'heure juste. Avec elle, c'est noir ou c'est blanc."

Plus encore. "Elle aime ces enfants-là."»

La sœur de Josée m'a écrit il y a quelques semaines, les enfants sont maintenant assurés de rester chez Josée le temps qu'il faudra.

Après avoir travaillé pour eux pendant une dizaine d'années, l'intervenante peut dire mission accomplie. Elle a écrit un petit message à la famille, avec qui elle a fait équipe et qui a toujours été là pour les enfants. «Ils ont été chanceux de vous avoir. La réussite et le développement de ces enfants vous appartiennent à chacune d'entre vous. Je serai toujours heureuse d'avoir des nouvelles de […], ils auront marqué mon cheminement et donné la croyance que malgré l'adversité, entourés d'amour et de bienveillance, les enfants peuvent rebondir à tout moment dans la vie.

Merci d'avoir fait la différence dans la vie de ces enfants, mais aussi dans mon travail.»

Et voilà, une belle histoire qui finit bien.

LE JEUNE TOUJOURS DANS LA NATURE

Une moins belle histoire cette fois, ce jeune de 17 ans dont je vous parlais il y a quelques semaines, qui s'est sauvé de chez lui. Un juge avait ordonné qu'il reste confiné où il habitait pendant 14 jours en attendant la prochaine audience, mais une intervenante a plutôt lancé les policiers à ses trousses.

Il s'est sauvé quand il a vu les gyrophares.

C'est une histoire un peu compliquée, un jeune arrivé au Québec il y a quelques années d'un pays où il y a beaucoup de violence, qui, à 17 ans et demi, voulait faire une demande d'émancipation au tribunal, avec l'aide de son avocate et d'une intervenante. Mais la DPJ ne l'entend pas ainsi, elle veut l'envoyer dans un centre de réadaptation.

Résultat, depuis plus de deux semaines, il est introuvable. Il est disparu dans la nature avec seulement une veste, sans cellulaire, sans carte bancaire.

Tout le monde est perdant.

L'ÉPÉE DE DAMOCLÈS, SUITE ET FIN

Je vous ai parlé de Charlie* à la fin de l'année dernière, l'enseignante de formation avait ouvert une garderie familiale, elle en rêvait depuis longtemps. Elle avait quatre places, a été inondée de demandes pour les combler.

Une femme est venue avec sa fille de deux ans, elle et Charlie ont jasé, l'enfant a trébuché en partant, Charlie était inquiète qu'elle se soit blessée à la tête. Les places étant limitées, Charlie a dû choisir entre plusieurs enfants, elle n'a pas retenu cette fille-là, une décision qui n'avait rien avoir avec sa chute.

Environ six mois plus tard, Charlie a reçu une lettre de la Commission des droits de la personne et de la Jeunesse (CDPDJ), une plainte pour discrimination basée sur un handicap. Elle a appris en la lisant que la petite avait un retard de développement, il n'en avait jamais été question avant.

Les parents réclamaient plus de 20 000 $.

Quand je vous ai raconté l'histoire, Charlie ne savait plus vers qui se tourner, elle sentait que la cause était déjà entendue. La Commission accompagnait la plaignante, Charlie devait se débrouiller seule pour se défendre. Elle leur a écrit une lettre pour présenter sa version, avec les courriels en preuve pour démontrer que jamais elle n'avait été au courant du handicap de la petite.

La Commission a révisé le montant réclamé à environ 5000 $, une somme énorme pour Charlie, qui n'avait pas les moyens de le payer.

Pendant tout le processus, elle n'a jamais senti que la Commission des droits de la personne s'intéressait vraiment à sa version. C'est l'avocat des parents [fourni par la CDPDJ] qui, finalement, s'est rendu compte que Charlie n'avait rien à se reprocher et qui a travaillé pour arriver à une entente entre les deux parties.

Charlie a offert ce qu'elle était capable de payer, quelques centaines de dollars, les parents ont accepté.

Ils se sont même excusés d'être allés aussi loin.

Mais tout de même, Charlie a été prise là-dedans pendant un an et demi, avec tout le stress que ça a pu lui causer, avec cette épée de Damoclès au-dessus d'elle, de devoir s'endetter pour payer les milliers de dollars qui lui étaient réclamés pour une faute qu'elle n'avait pas commise.

Dossier clos.

MARIE NE SE BAT PLUS

J'ai rencontré Marie Demers il y a un peu plus de trois ans, elle se battait pour obtenir la compensation des victimes de la thalidomide, une pilule qu'on a donnée dans les années 50 aux femmes enceintes qui avaient des les nausées. Tous les documents médicaux concernant la grossesse de sa mère et sa naissance sont partis en fumée, elle n'avait qu'une lettre de sa mère, trouvée après sa mort.

«À ma fille que j'aime beaucoup, voici ce que ta mère veut te dire, à partir de ta naissance. J'étais tellement fière d'avoir eu une belle fille. J'étais aussi peinée sans que ce soit de ma faute de te voir pas comme les autres. Cette pilule que j'ai prise, aujourd'hui je ne voudrais pas l'avoir prise, mais que veux-tu, je ne puis retourner en arrière.»

Marie est née difforme, les membres courts, déformation typique des victimes de la thalidomide.

Avec l'aide de gens qui se sont battus avec elle, Marie a frappé à toutes les portes pour être indemnisée, pour assouplir certains critères, entre autres par rapport aux documents exigés par la compagnie responsable de rembourser les victimes. Son combat s'est même rendu jusque dans le bureau du député libéral fédéral Joël Lightbound, qui a réussi à faire modifier certains critères d'admissibilité.





Mais ça n'a pas suffi.

Début novembre, Marie a cessé de se battre, emportée pour un cancer généralisé. Un homme qui a porté son combat pendant cinq ans a écrit une lettre à des députés fédéraux, pour déplorer que «toutes les victimes de la thalidomide doivent se battre toute leur vie pour être dédommagées, compte tenu que le gouvernement fédéral avait depuis des années retenu toutes les sommes nécessaires pour l'indemnisation des victimes. De plus, ces dernières doivent payer aujourd'hui généreusement des avocats à fort pourcentage afin d'avoir droit à leur dû par un recours collectif.»

Repose en paix, Marie.

«MA PANDÉMIE» AU MUSÉE

Une maille à l'endroit, un monde à l'envers. Pendant le confinement du printemps, rivée à son téléviseur à suivre les dernières nouvelles sur la COVID et les points de presse de 13h, Francine Voyer a eu l'idée de tricoter la pandémie en illustrant les faits marquants sur des carreaux de laine, et de les assembler pour en faire une couverture.

Dans la tempête, un peu de réconfort.

Je vous avais parlé d'elle et de son projet, elle avait souhaité que sa création soit exposée quelque part, le Musée de la civilisation a levé la main, *Le Soleil* en avait glissé un mot d'ailleurs le jour où elle avait été exposée au public pour la première fois. Elle y est toujours, et elle pourrait y être encore longtemps.

Francine m'a écrit pour me donner des nouvelles. Elle a baptisé sa couverture «Ma pandémie», ça résume bien. «Elle est au Musée de la civilisation depuis le 25 septembre dans le cadre de l'exposition *Documentez la pandémie*. Le Musée a malheureusement fermé ses portes en même temps, mais, avec la réouverture de la boutique [le 11 janvier], "Ma pandémie" devient accessible jusqu'au 31 mars prochain, car elle est située juste devant l'escalier. J'en suis très fière. Elle restera au Musée pour une exposition sur la philanthropie d'octobre 2021 à octobre 2022 et elle a de fortes chances de faire partie de la salle permanente sur l'histoire du Québec qui sera mise à jour en 2023.»

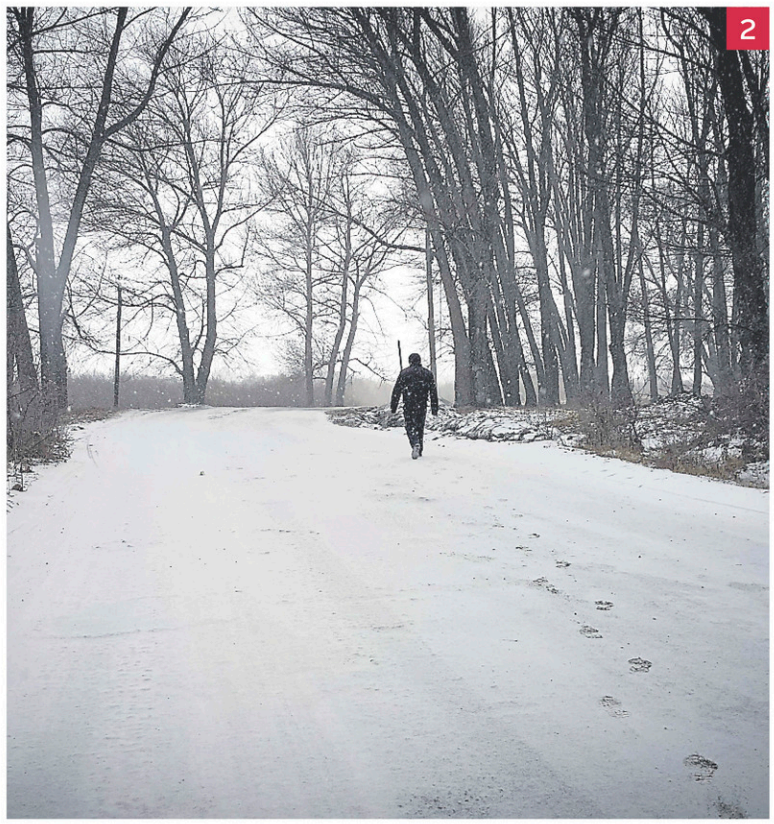
Comme quoi on peut faire l'histoire, une maille à la fois.

PLUS DE CINQ ANNÉES ONT PASSÉ...

Vous vous souvenez de François* et Sylvie*? Ces parents dont les deux filles ont été placées en centre de réadaptation d'abord à cause d'une question d'école à la maison puis d'un désaccord autour de diagnostics d'autisme? C'était il y a plus de cinq ans, elles avaient sept et huit ans.

Elles y sont toujours.

François et Sylvie essayent depuis ce temps de récupérer leurs deux enfants, mais le fossé, au lieu de se rétrécir, s'élargit toujours un peu plus. La DPJ et les parents restent bien campés sur leur position, les visites supervisées se font de plus en plus rares, tellement que l'aînée n'y tient plus vraiment.



1 L'histoire se termine bien pour Josée*, qui est devenue famille d'accueil pour son neveu et sa nièce.
— PHOTO 123RF, VALERIY LEBEDEV

2 Un jeune de 17 ans est toujours introuvable après plus de deux semaines.
— PHOTO 123RF, KAREN POGHOSYAN

3 François et Sylvie essaient depuis plus de cinq ans de récupérer leurs deux filles auprès de la DPJ. Tout a débuté par un désaccord autour de la question de l'école à la maison, puis de diagnostics d'autisme...
— PHOTO FOURNIE PAR FRANÇOIS ET SYLVIE

> Je vous avais laissé en suspens avec l'histoire de Maria, qui n'avait pas pu avoir de soins à domicile après avoir été opérée d'urgence à une hanche.

Avant que des policiers interceptent les deux sœurs en juin 2015, les deux filles n'avaient jamais dormi ailleurs que dans leur lit, elles avaient une relation fusionnelle avec leurs parents. Dans tous les jugements, on rappelle que ce sont «des parents aimants», mais qui n'acceptent pas la façon de faire de la DPJ.

Ils ne les verront pas à Noël.

Le dernier jugement est expiré depuis le mois d'avril, la DPJ et les parents devaient passer devant le tribunal en octobre, mais les audiences ont été remises au printemps. Par la même occasion, les parents présenteront une requête en lésion de droits, ils feront le tour des choses qui auraient dû se passer autrement.

Dans l'espoir de retrouver leurs filles.

MARIA, TRAITÉE AUX PETITS OIGNONS CHEZ ELLE

Je vous avais laissé en suspens avec l'histoire de Maria, qui n'avait pas pu avoir de soins à domicile après avoir été opérée d'urgence à une hanche, elle devait avoir de l'aide pendant six semaines, exactement le temps qu'il fallait pour traiter sa demande.

Elle avait dû se tourner vers le privé, d'abord une résidence pendant trois semaines, une préposée à la maison pour le reste.

Mais voilà, elle devait subir une autre intervention, l'autre hanche, pour laquelle elle aurait aussi besoin d'aide pour prendre sa douche, s'habiller, un coup de main nécessaire pour qu'elle puisse se rétablir à la maison. Cette fois, tout s'est très bien passé, la demande a été faite à l'avance par l'hôpital.

Après la chirurgie, «l'infirmière m'a précisé que j'aurais un appel du CLSC le lendemain matin. [...] À 9h ce matin, une infirmière du CLSC m'appelle pour m'annoncer sa visite avant midi. Quarante-cinq minutes plus tard, elle sonnait à ma porte avec son "kit" pour enlever le pansement et nettoyer la plaie. Cette charmante jeune femme s'est ensuite informée de mon état de santé et de mes besoins. [...] Voilà le genre de services auxquels on s'attend de notre système de santé!»

Maria, contrairement à la première fois, peut donc récupérer en paix, chez elle, sans avoir à piger dans ses économies.

Reste donc à trouver une façon, peut-être une équipe dédiée aux cas imprévus, pour que le maintien à domicile puisse être offert du jour au lendemain, quand une personne doit passer sous le bistouri de toute urgence. Un patient qui guérit bien est un patient qui risque moins de revenir à l'hôpital.

Tout le monde est gagnant.

* Prénoms fictifs

S’isoler, c’est sérieux !

Nous vous demandons de suivre les consignes d’isolement pour éviter de transmettre la COVID-19 à d’autres personnes.



S’isoler, c’est rester à la maison ou dans son appartement



- N’allez pas à l’école, au travail, au CPE, à la garderie ni dans aucun endroit public (ex. : magasin, épicerie, pharmacie).
- Si vous demeurez dans une résidence privée pour aînés, ne vous déplacez pas dans la résidence ; demeurez dans votre unité locative. Nous vous recommandons de faire monter vos repas à votre chambre pour éviter les déplacements au maximum dans la résidence.
- Ne sortez pas faire une marche.
- N’empruntez pas les transports publics.
- Si vous n’avez pas d’aide pour votre épicerie ou vos médicaments, vous pouvez utiliser les services de livraison à domicile de l’épicerie ou de la pharmacie. Évitez tout contact à moins de deux mètres avec le livreur.
- N’accueillez pas de visiteurs à la maison.
- Si vous habitez avec d’autres personnes qui n’ont pas la COVID-19 :
  - Demeurez seul dans une pièce de la maison le plus souvent possible.
  - Évitez d’être en contact avec les autres occupants de la maison. Gardez une distance d’au moins deux mètres avec eux. Couvrez votre nez et votre bouche si vous devez vous approcher à moins de deux mètres.
  - Si possible, mangez et dormez seul dans une pièce de la maison.
  - Si possible, utilisez une salle de bain qui vous est réservée. Sinon, désinfectez-la après chaque utilisation.
  - Aérez souvent la maison et votre chambre en ouvrant une fenêtre (si la météo le permet).
- Vous pouvez sortir sur votre balcon ou dans votre cour privée en vous assurant d’être à deux mètres de toute autre personne.
- Si vous devez quitter la maison pour des raisons médicales, utilisez un masque ou un couvre-visage.

Les personnes qui vivent avec vous peuvent poursuivre leurs activités habituelles (travail, école, garderie, etc.) si elles ne sont pas elles-mêmes visées par une consigne d’isolement (ex. : en attente de résultat de test, contact de cas confirmé, retour de voyage, etc.).

Votre gouvernement

Quand faut-il s'isoler ?



Vous avez obtenu un résultat de test positif

Si vous ne développez pas de symptômes, vous devez vous isoler **pendant les 10 jours suivant votre test de dépistage**.

Si vous développez des symptômes, vous devez vous isoler jusqu'à ce que **toutes** les conditions suivantes soient réunies :

- 10 jours se sont écoulés depuis le début de vos symptômes.
- Vous n'avez plus de fièvre depuis au moins 48 heures (sans avoir pris un médicament contre la fièvre).
- Vos symptômes se sont améliorés depuis au moins 24 heures (excluant la toux ou la perte de l'odorat, qui peuvent durer plus longtemps).



Vous êtes en attente d'un test ou d'un résultat

Vous devez vous isoler en attendant votre résultat de test si :

- Vous présentez des symptômes de la COVID-19, ou en avez présenté dans les 10 derniers jours;
- Vous avez été identifié par la santé publique comme un contact d'un cas de COVID-19;
- Vous êtes de retour d'un voyage à l'étranger.

Si vous ne répondez à aucun de ces critères, vous n'avez pas à vous isoler. Nous vous recommandons de respecter les mesures sanitaires générales jusqu'à l'obtention de votre résultat. Si votre résultat de test est positif, vous recevrez des consignes de la direction de santé publique.



Vous présentez des symptômes

Si vous présentez des symptômes tels que la fièvre, l'apparition ou l'aggravation d'une toux, une difficulté à respirer ou une perte subite de l'odorat sans congestion nasale avec ou sans perte de goût, vous devez vous isoler et aller passer un test de dépistage. L'outil d'autoévaluation des symptômes de la COVID-19 vous permettra d'obtenir une recommandation sur la marche à suivre, selon votre condition. Rendez-vous sur **Québec.ca/decisioncovid19** pour faire l'évaluation de vos symptômes.



Vous avez été en contact avec un cas confirmé

Si vous ne développez pas de symptômes, vous devez vous isoler **14 jours après votre dernier contact** avec le cas confirmé de COVID-19, même si vous avez subi un test pour la COVID-19 et que le résultat est négatif.

Si vous développez des symptômes, vous devez vous isoler jusqu'à ce que **toutes** les conditions suivantes soient réunies :

- 10 jours se sont écoulés depuis le début de vos symptômes.
- Vous n'avez plus de fièvre depuis au moins 48 heures (sans avoir pris un médicament contre la fièvre).
- Vos symptômes se sont améliorés depuis au moins 24 heures (excluant la toux ou la perte de l'odorat, qui peuvent durer plus longtemps).



Vous êtes de retour de voyage

Tous les voyageurs qui entrent au Canada doivent s'isoler obligatoirement pendant une période de 14 jours, même s'ils ont subi un test pour la COVID-19 et que le résultat est négatif.

Pour prendre les meilleures décisions possibles pour votre santé et celle de vos proches durant la pandémie de la COVID-19, consultez les Guides autosoins. Ils permettent de connaître les meilleurs moyens de se protéger de la COVID-19, de prendre soin de soi, de donner les soins de base à son entourage et de savoir où et quand consulter si on a besoin de soins ou de services.

Québec.ca/isolement

1 877 644-4545

Québec

DIX OBJETS POUR 2020



PHOTO 123RF/NATALIIA KRAVCHUK



IAN BUSSIÈRES
ibussieres@lesoleil.com

Avertissement : J'ai tout tenté pour éviter de placer dans cette liste trop d'objets qui vont nous rappeler la «maudite pandémie», mais, 2020 ayant été ce qu'elle est, j'ai réussi à en glisser seulement trois qui n'ont rien à voir, directement ou indirectement, avec cette foutue Covid-19. (NDLR Pour vous montrer que j'ai fait un effort, j'ai même retiré le Purell, le karaoké et la caméra «Zoom» de ma liste de départ pour y insérer d'autres objets. Et je me suis refusé obstinément d'y placer le fameux arc-en-ciel «Ça va bien aller») Et maintenant, voici les dix objets de l'année 2020, que Time Magazine a qualifiée de «pire année de toutes» (et ce n'est certainement pas moi qui vais le contredire!).

1

UN ROULEAU DE PAPIER DE TOILETTE

Quelques semaines avant que le gouvernement du Québec ne déclenche «l'état d'urgence sanitaire», les paquets géants de papier de toilette (vous savez, ces paquets de 40 rouleaux qui, dit-on, en valent 112 et durent presque 6 mois?) étaient déjà introuvables sur les tablettes des grandes surfaces de ce monde. On a tous rigolé ou pris en pitié les gens qu'on pouvait voir avec trois ou quatre paquets du genre dans leur panier, aux nouvelles télévisées ou en direct. Au départ, même les supermarchés étaient en rupture de stock, possiblement en raison de la «tempête parfaite» créée par la pandémie et le blocus autochtone de certains chemins de fer (Avouez! Vous aviez oublié ça!). La situation rappelait tristement certaines scènes de l'ex-Union soviétique. La pénurie s'est estompée, mais on n'a jamais vraiment su exactement le pourquoi de cette ruée sur le papier cul. Ceci étant dit, ceux qui ont misé sur la PlayStation 5 sont probablement plus riches aujourd'hui!



PHOTO SONY

2

LA CONSOLE PLAYSTATION 5

Sept ans après le lancement de sa grande soeur, la PlayStation 4, la console PlayStation 5 était tellement attendue que les mauvaises langues racontent que même Vladimir et Estragon en auraient perdu patience. Tout ce qu'il y a de «gamer» sérieux sur la terre avait donc inscrit la date de mise en marché du 12 novembre (Asie, Océanie et États-Unis) ou du 19 novembre (reste du monde) en lettres rouges sur un calendrier. Les vrais de vrais avaient déjà précommandé la leur à la mi-septembre, mais Sony n'a malheureusement pas tenu compte du nombre élevé de précommandes de sorte que la pénurie a éclaté dès l'apparition des premières PS5 sur les tablettes. Des revendeurs sans scrupule avaient prévu (et probablement un peu provoqué) le coup en commandant plusieurs unités pour les revendre parfois jusqu'à 1000 $, soit plus du double du prix de base de 399 $ (modèle digital) et de 499 $ (modèle disque). Sony nous promet que la précieuse console sera vite de retour sur les tablettes... mais il faudra commander en ligne puisque les magasins seront fermés au moins jusqu'au 11 janvier!



PHOTO OKDRESSES

3

UNE ROBE DE FINISSANTE

La génération qui a terminé son secondaire en 2020, et je ne veux pas être oiseau de malheur, mais aussi celle qui le terminera en 2021, passeront à l'histoire comme celles qui n'ont pas eu droit à leur traditionnel bal de finissants. Au moins, espérons-le, les finissantes de 2021 n'auront pas dépensé des centaines, voire plus de 1000 $ pour une robe qu'elles ne porteront pas. Même les plus optimistes auront à tout le moins bénéficié de rabais dans les boutiques qui ont coupé les prix cette année, sans compter les ventes de fermeture des boutiques Le Château, jadis l'une des destinations les plus prisées pour trouver la «robe parfaite». Bel effort de la part de certaines écoles qui ont permis à leurs élèves d'aller vider leurs casiers vêtus de leur robe de finissante en 2020, mais n'importe quelle ado qui se respecte vous dira qu'on était bien loin du bal de Cendrillon.



PHOTO 123RF/INLOOKA

4

UN MASQUE

Comment l'éviter, celui-là? Ce masque dont le port était déconseillé au tout début de la pandémie par le Dr Horacio Arruda, qui estimait qu'il créait «un faux sentiment de sécurité», mais dont le port a été rendu obligatoire dans les lieux publics au mois de juillet. Ce petit bout de tissu divise presque autant que le voile divisait il n'y a pas si longtemps. Il y a eu des événements organisés par des groupements antimasques, dont ironiquement les membres devaient porter le masque lors des manifestations, à défaut de quoi ils recevaient une amende salée. Si la plupart s'entendent aujourd'hui sur le fait que le masque confère une certaine protection contre la COVID-19, il faudra cependant bien un jour s'attaquer au fait que les masques soient aussi devenus le «nouveau» déchet des années '20. Dites-moi que vous n'en avez jamais trouvé un ou plusieurs par terre en marchant pour vous rendre à l'église ou au supermarché?

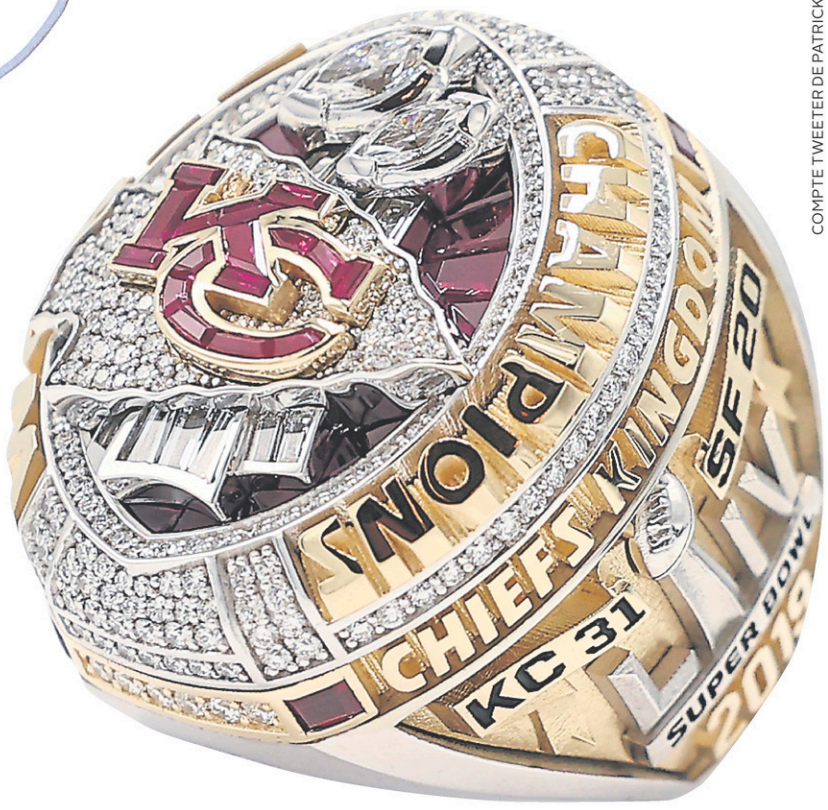


PHOTO 123RF/NERTHUZ

5

UN VÉHICULE DE LIVRAISON

Heureusement que la livraison et les services de livraison existent, car c'est ce qui a permis à certains établissements de restauration de survivre. La voiture de livraison n'est plus seulement l'apanage des pizzérias et autres «Pout pout pout Saint-Hubert BBQ» en période de pandémie alors que toutes sortes de restaurants se sont découvert un besoin soudain d'offrir la livraison à domicile après avoir été forcés de fermer leurs salles à manger par le gouvernement Legault. Et que dire des Uber Eats, DoorDash et SkipTheDishes de ce monde, qui sont devenus une bouée de sauvetage pour certains restaurants qui n'ont pas le luxe de se doter d'une flotte de véhicules? Attention! Ces entreprises demandent souvent une commission de 30 % aux restaurants, dont la marge de profit est souvent moindre. À un point tel que la ville de San Francisco a dû plafonner à 15 % les frais réclamés aux restaurateurs par ces plateformes.



COMPTE TWEETER DE PATRICK MAHOMES

6

UNE BAGUE DU SUPER BOWL

Avant 2020, jamais un footballeur né au Québec n'avait remporté le Super Bowl. Bon, d'accord, vous allez me parler de l'ancien des Bears de Bishop's College School et des Cougars de Champlain-Lennoxville Tom Nütten, qui a gagné en 2000 avec les Rams de Saint-Louis. Il est cependant né aux États-Unis de parents belges et a grandi en Allemagne avant de s'établir au Québec à l'adolescence. Laurent Duvernay-Tardif, lui, est né et a grandi au Québec et a gravi tous les échelons de football du Réseau sport étudiant du Québec (RSEQ) jusqu'à s'aligner avec les Redmen de McGill avant d'être repêché par les Chiefs de Kansas City, avec qui il a remporté le trophée Vince-Lombardi cette année. Il était aussi le premier et le seul joueur actif de la NFL à détenir un diplôme en médecine. Non seulement est-il habile sur le terrain, brillant et sympathique, le solide garde a tenu à redonner à la communauté en travaillant dans un CHSLD durant la pandémie et a même mis sa carrière de footballeur en veilleuse pour entreprendre une maîtrise en santé publique à la prestigieuse université Harvard. Pas pour rien qu'il a été élu sportif de l'année au Canada et qu'il est le seul Canadien à faire partie des personnalités sportives de l'année de Sports Illustrated.

LIRE LA SUITE › 36

Suite de la page 35

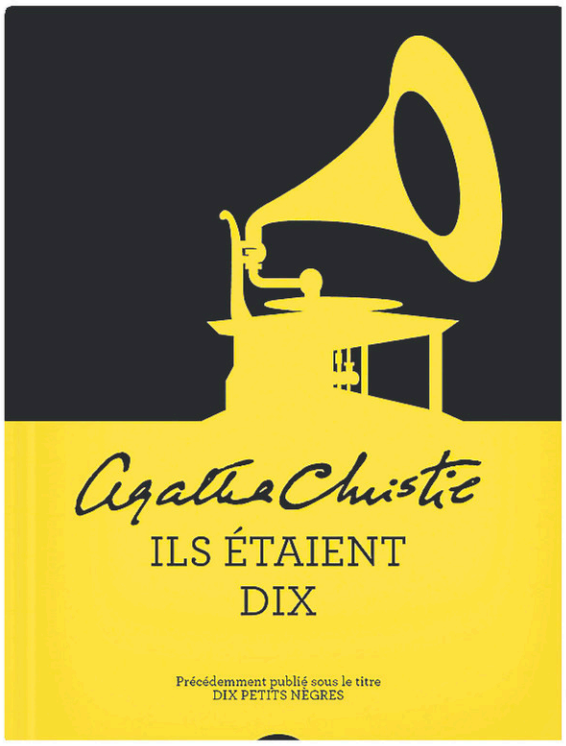


PHOTO XXXXX

7

LE LIVRE *ILS ÉTAIENT DIX*

Mais qu'est-ce que c'est que ce livre? C'est le classique d'Agatha Christie paru en 1939 sous le titre *Ten Little Niggers* (*Dix petits nègres*). Dès le lancement américain de 1940, on avait pris soin de remplacer le titre par tout en laissant ce qu'il est maintenant convenu d'appeler le «mot en n» dans les pages du bouquin. À partir de 1985, toutes les versions anglaises du roman parlaient de *Dix petits soldats* ou *Dix petits Indiens*. Il aura fallu attendre 2020 (et le retrait de la version française du livre par le géant Amazon) pour que les éditeurs francophones se décident à suivre leurs homologues anglophones avec le changement du mot «nègre», répété 74 fois dans le livre, par «soldat» et un changement de titre qui, disons-le, n'altère en rien l'œuvre qui est encore l'un des dix livres les plus vendus de tous les temps. Et même les descendants de l'écrivaine sont d'accord!

8

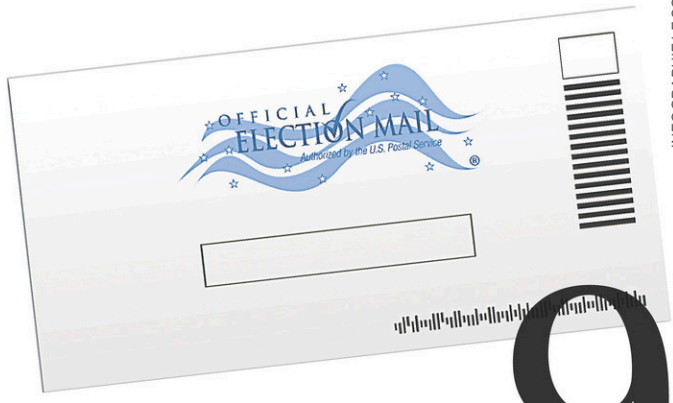
UNE TARTELETTE PORTUGAISE

Vous souvenez-vous du bon vieux temps où tout le monde vénérait le Dr Horacio Arruda, s'intéressait à sa garde-robe et à ses talents culinaires? Une page Facebook avait même été créée, l'élevant au niveau de héros! C'était il y a quelques mois, avant l'écoeurement généralisé envers la pandémie, les mesures sanitaires et la gestion de tout cela par le gouvernement. Le directeur de la santé publique avait alors mentionné qu'il profiterait du premier confinement pour «cuisiner des tartelettes portugaises» dont il avait plus tard donné la recette. Presque un an plus tard, l'étoile du Dr Arruda a un peu pâli, comme certains arcs-en-ciel restés tout l'été dans la fenêtre d'une maison. Le Dr Arruda et ses décisions ont été beaucoup plus critiqués au fil des mois et certains énergumènes sont même allés jusqu'à proférer des menaces envers lui et des membres du gouvernement. On lui souhaite (et à nous tous) une fin rapide de la pandémie pour qu'il puisse bénéficier d'un peu de repos et cuisiner un peu!



PHOTO 123RF/ANNA PUSTYNNIKOVA

9



INFOGRAPHIE LE SOLEIL

UN BULLETIN DE VOTE POSTAL

L'élection présidentielle américaine 2020, celle qui aura finalement chassé Donald Trump de la Maison-Blanche, passera aussi à l'histoire comme celle du vote postal. Pandémie oblige, tous les records concernant le nombre de bulletins de vote postaux ont été fracassés lors des dernières élections. Cette situation a aussi amené des retards dans le comptage des votes de certains états clés et, bien sûr, le président Trump a frappé de toutes ses forces sur le vote postal, indiquant qu'on y retrouvait des tonnes de bulletins «illégaux», afin de tenter de s'accrocher à son poste. Peine perdue puisque la Cour suprême des États-Unis a refusé de souscrire à la théorie de la «fraude électorale» et confirmé la victoire de Joe Biden, qui a récolté le vote de 306 membres du collège électoral contre 232 pour le président défait. Celui-ci pourra donc retourner jouer au golf... et se préparer pour l'élection de 2024!

10

UN SPECTATEUR EN CARTON

La reprise des événements sportifs en 2020 s'est souvent faite sans spectateurs dans les gradins, une situation un peu particulière à laquelle plusieurs organisations sportives ont choisi de pallier en installant dans les estrades des spectateurs... de carton et en ajoutant des bruits de foule préenregistrés à la diffusion. Encore une fois, bel effort, mais l'ambiance est loin d'être la même. Malgré tout, des équipes comme les Dodgers de Los Angeles ont décidé de faire contre mauvaise fortune bon coeur en vendant à leurs fans la possibilité de devenir l'un de ces spectateurs en carton, les profits étant versés à des oeuvres de charité. Plusieurs partisans sont allés plus loin en payant même pour que la photo de pitou, de minou ou même de leur cheval apparaisse aux matchs de leur équipe préférée. Qui a dit que les animaux étaient interdits au stade?



INFOGRAPHIE LE SOLEIL



CONTENU EXCLUSIF DANS NOS APPLICATIONS

Nos abonnés auront toujours une carte de plus dans leur manche !

Les Coops de l'information vous ont préparé trois éditions spéciales qui viendront ajouter un peu de bonheur dans votre temps des Fêtes.

Surveillez-les entre Noël et le jour de l'An!



Un peu de magie en zone rouge

Suggestions gourmandes pour mettre un peu de féérie dans vos festivités en mode bulle familiale. Chroniques bière et vin au goût riche!

Votre guide divertissements

Séries télé, musique, jeux de société, grandes entrevues: tout ce qu'il vous faut pour profiter au maximum de la pause de fin d'année. Soyez toujours aux premières loges!



Le p'tit Mag : une année d'actus

Activités, lectures, discussions et découvertes à faire en famille. Une édition conçue pour les jeunes, mais qui fera aussi le bonheur des parents! Engagez le débat!



leDroit NUMÉRIQUE

Télécharger dans l'App Store | DISPONIBLE SUR Google Play

Disponibles maintenant dans la section *EN VEDETTE* de nos applications numériques.



Si vous souhaitez passer incognito au volant d'une Porsche Taycan, vous faites fausse route. Elle a tout pour faire tourner les têtes. Comme les trois jeunes que l'on a croisé à Shannon qui ont littéralement arrêté de marcher sur le trottoir. — PHOTO LE SOLEIL, PAUL-ROBERT RAYMOND

PORSCHE TAYCAN 4S

LA PLUS DOUCE DES BÊTES INDOMPTABLES

Qui a dit que les voitures électriques ne pouvaient pas donner des sensations? Avec sa Taycan, Porsche démonte un mythe encore présent auprès des détracteurs des véhicules électriques.



PAUL-ROBERT RAYMOND
praymond@lesoleil.com

AU VOLANT

Et en plus, celle qui a été possible d'essayer, ce n'est pas la plus intense de la gamme. La Porsche Taycan 4S est désormais la version d'entrée de gamme, précédée par les Taycan Turbo et Turbo S.

Les échos de ceux qui avaient essayé ces deux versions traduisaient que la Taycan pouvait être brutale en ce qui concerne les accélérations. Avec cette Taycan 4S, le mode Sport Plus donne des sensations au corps, pratiquement jamais ressenties auparavant. Comparables à celles d'une Tesla Model S en mode Ludicrous.

Il est suggéré d'éviter les modes de conduite Sport et Sport Plus si vous avez des passagers moindrement sensibles. Évidemment, ça s'explique par le couple maximal qui est livré aussitôt qu'on appuie sur la pédale d'accélérateur.

Il demeure que la Taycan 4S délivre jusqu'à un maximum de 650 newtons-mètres (équivalent à 479 livres-pieds) de couple. La Turbo S, 1050 N.m (ou 744 lb-pi).

Sur la chaussée, on ressent toute la précision typiquement germanique, et ce, tout en silence. Son poids (2220 kilogrammes) et son bas centre de gravité nous aident à faire bien tenir la route.

D'ailleurs, attendez-vous à prendre une position de conduite basse. Mais dans un tel véhicule, qui s'en plaindra?

Quatre personnes normalement constituées peuvent prendre place à l'intérieur de la Taycan. Par contre, l'espace à l'arrière est compté. Même si en apparence, il y a peu de dégagement pour les jambes, un adulte de taille moyenne pour y trouver un certain confort. L'angle d'inclinaison de la banquette compense le faible dégagement pour les jambes.

À l'instar de Tesla, le recours aux boutons est minimal. On y trouve trois écrans : devant le volant, au centre et sur la console. Ce dernier, de la grandeur d'une petite tablette, sert de contrôle pour pratiquement tout : infodivertissement, climatisation, moniteur de recharge, etc.

DEUX CONNECTEURS

Pour la recharge, il faut compter sur deux connecteurs : un pour la recharge rapide et l'autre pour les niveaux 1 et 2. Sur une borne rapide de 50 kW, il a fallu une heure pour passer de 60 % à 80 %, ce qui a donné 24,25 kilowatts-heure d'énergie. Au plus fort, la cadence de recharge s'élevait à 2,5 kilomètres à la minute.

La Taycan 4S a une autonomie théorique se situant entre 389 et 464 km avec sa batterie de 93,4 kWh. Cependant, le temps froid et le fait qu'on n'a pas rechargé complètement la batterie ne nous permettent pas de nous prononcer sur son autonomie réelle. Quant à la consommation, ça a été difficile de faire sous les 30 kWh/100 km. Le meilleur score a été de 35,5 kWh/100 km.

Comme mentionné plus tôt, la Taycan 4S est présentement le modèle le moins coûteux de la gamme. Le prix de départ est de 120 500 $, avant frais de transport et de préparation et les taxes. Si vous penchez pour une Taycan Turbo, celle-ci revient à 175 000 $. Comptez vos sous pour la Turbo S à 215 000 $. Évidemment, à ces prix, la Taycan n'est admissible à aucun rabais gouvernemental.

Il ne reste plus qu'à espérer que notre combinaison gagnante sorte au Lotto 6/49 ou au Lotto Max…

L'auteur tient à remercier le Centre Porsche Québec pour la possibilité d'essayer cette Taycan 4S. Un texte plus complet sera publié lundi dans nos plateformes numériques.



PHOTO CAA-QUÉBEC, JESSE CARON

TOYOTA SIENNA 2021

La Toyota Sienna a droit à une refonte complète pour 2021, pas moins de 10 ans après la précédente. Au style percutant s'ajoutent une nouvelle plateforme, l'option de la traction intégrale dans toutes les versions, un habitacle transformé et, surtout, une motorisation exclusivement hybride qui promet une baisse de 40 % de la consommation. Chose certaine, le constructeur a mis le paquet pour séduire les familles qui croient encore en la pertinence de la fourgonnette, dans un paysage dominé par les VUS.

Alors, pari tenu? En bonne partie, répondent les experts de CAA-Québec après un premier essai de la Sienna 2021. Consultez-le ici : **bit.ly/3phwOj607/** **CAA-QUÉBEC (COLLABORATION SPÉCIALE)**

LE VERDICT?

Visionnez l'essai routier des experts de CAA sur notre site Web et nos applications mobiles.

Clignotant rapide, calculer les coûts, contester un billet d'infraction

LES CONSEILS DE LA SEMAINE

Collaboration spéciale



Le clignotement accéléré indique simplement la défectuosité de l'un des feux. — PHOTO 123RF, SUPOJ BURANAPRAPAPONG

Q Le clignotant gauche de ma voiture a commencé à fonctionner plus vite que d'habitude. Qu'est-ce que ça veut dire?

R Le clignotement accéléré indique simplement la défectuosité de l'un des feux. Il découle certes d'un problème électrique (parfois un court-circuit, souvent une simple ampoule grillée), mais il constitue en même temps un rappel de sécurité qui permet de repérer cette anomalie.

Il importe de corriger rapidement le problème, même si votre véhicule a un clignotant supplémentaire sur le rétroviseur ou sur l'aile avant. Il est essentiel que les autres automobilistes soient en mesure de bien voir vos intentions, et ce, dans tous les angles. En plus de faire preuve de courtoisie, vous veillerez à la santé de vos finances : un clignotant inutilisé ou défectueux lorsque vous voulez effectuer un virage ou changer de voie vous expose à une amende de 100 $ à 200 $.

Q Ma situation financière et l'utilisation de ma voiture ont beaucoup changé en 2020, et pourraient encore se transformer en 2021. Avez-vous un outil pour aider à gérer et calculer les dépenses automobiles?

R CAA-Québec met à votre disposition un calculateur de coûts (**bit.ly/2KRTug4**) complet, conçu et élaboré pour intégrer l'ensemble des frais qui se rattachent à l'utilisation d'une auto. Que vous souhaitiez conserver votre véhicule actuel ou vous en procurer un autre, neuf ou d'occasion, vous devez tenir compte d'une multitude de coûts en plus des mensualités et de l'essence. Entretien, permis de conduire, immatriculation, assurances, dépréciation : notre calculateur tient compte de tous ces éléments.

Profitez de cette fin d'année pour rassembler au même endroit toutes les factures liées à votre auto pour 2020. N'oubliez pas de noter le kilométrage exact de votre odomètre le 1er janvier, pour vous aider à tenir un registre précis et à obtenir des déductions fiscales, si vous y avez droit.

Q J'ai récemment emprunté le véhicule de mon père et j'ai reçu un constat d'infraction pour stationnement interdit. Je crois qu'il y a matière à contester le billet. Ma question : qui, entre moi ou mon père, doit entreprendre les démarches?

R La réponse est le propriétaire du véhicule, c'est-à-dire la personne dont le nom apparaît sur le certificat d'immatriculation. En effet, pour une infraction relative au stationnement, le constat porte une mention indiquant que le propriétaire du véhicule sera le défendeur, comme prévu au Règlement sur la forme des constats d'infraction. C'est donc votre père qui devra contester le constat d'infraction. Pour vous assurer de la bonne démarche et de l'échéancier, vous devez bien lire le constat d'infraction, puisque celui-ci comporte une section portant sur la dénégation de culpabilité ainsi que l'endroit où vous devez faire parvenir votre réponse et le délai pour la transmettre.

Les services-conseils automobiles offerts par CAA-Québec sont exclusifs à ses membres. Ceux-ci peuvent communiquer autant de fois qu'ils le désirent par Internet **mbr.caaquebec.com/fr** ou par téléphone au 1 888 471-2424.

ÉCRIVEZ-NOUS

Des questions sur votre auto? Besoin de conseils? Transmettez-nous vos questions à *auto@gcmedias.ca*. Elles pourraient être publiées dans cette rubrique.



PHOTO 123RF, DMOSREG

MOTO, QUAD ET Cie

Vos questions

Q Pour être certain de ne pas avoir froid en motoneige, que devrais-je porter? Quelles sont vos recommandations concernant les vêtements?

R Choisissez des vêtements spécifiquement conçus pour la pratique de la motoneige; même un excellent manteau de ski pourrait s'avérer inapproprié. Privilégiez le confort plutôt que l'allure, même s'il est maintenant possible d'allier les deux. Optez notamment pour un manteau et des pantalons à l'épreuve de l'eau et du vent, des sous-vêtements thermaux (n'oubliez pas la cagoule et les bas!), des bottes conçues pour les grands froids ainsi que des mitaines ou gants chauds et bien ajustés. Vous pouvez aussi compléter avec des chauffe-mains et pieds en charbon activé ou des accessoires chauffants : gants, mitaines, bas, jambières («chaps»), etc. **CAA-QUÉBEC (COLLABORATION SPÉCIALE)**

Besoin d'un conseil en lien avec votre VTT ou votre quad? Le scooter de votre fils? Une motoneige ou un cyclomoteur convoité? Contactez les services-conseils automobiles, un service exclusif aux membres CAA-Québec.

QUAND LE PÈRE NOËL MEUBLE LA SOLITUDE

STEEVE FORTIN
CHRONIQUE
sfortin@lequotidien.com



LE TECHNOLOGUE

Ce n'est pas pour me vanter, mais il arrive souvent que je sois un précurseur dans plusieurs domaines! D'ailleurs, cette année, vous êtes nombreux à plagier, bien malgré vous, quelque chose que j'ai fait à plusieurs reprises : passer Noël tout seul. Comme c'est désormais la tradition, je délaisse la technologie pour vous raconter une petite histoire de Noël qui, je l'espère, réchauffera votre cœur en cette fin d'année rocambolesque.

En 2019, c'est à mon tour de passer Noël seul, car cette année-là, ma fille est chez sa mère pour le réveillon. L'alternance d'une année à l'autre est la réalité de bien des parents séparés et, avant d'être papa, l'idée de passer Noël seul ne me faisait pas un pli sur la différence, mais aujourd'hui, il m'est beaucoup plus difficile d'imaginer cette soirée spéciale loin de ma progéniture.

> Les enfants sont enthousiastes et mon costume semble créer une illusion parfaite... jusqu'au moment où ma fille, assise sur mes genoux, me dévisage en me disant : « Père Noël, tu as les mêmes yeux que mon père. »

Depuis quelques semaines déjà, j'anticipe ce moment où je serai seul avec moi-même tandis que ce sera la fête dans bien des chaumières. À quelques jours de ce soir fatidique, la mère de ma fille me fait une proposition pour le moins cocasse : elle me demande d'aller faire le père Noël à son réveillon. Bien qu'au départ je sois séduit par l'idée, j'ai besoin tout de même d'une période de réflexion. Je me demande alors si c'est vraiment une bonne idée de contempler brièvement le bonheur des autres, pour ensuite revenir m'éteindre chez moi, dans une solitude envahissante et pathétique.

Au lieu de m'apitoyer sur mon sort, pourquoi ne pas profiter de ce bref instant pour donner du bonheur à autrui, et plus particulièrement à la personne que j'aime le plus au monde, ma fille, âgée de 4 ans à l'époque ?

Pour avoir incarné le père Noël à moult reprises, je peux affirmer que je maîtrise relativement bien le personnage, et ce, malgré des talents de comédien très limités. J'accepte donc la proposition, dans le but d'apporter ma modeste contribution au bonheur des autres, bien que ce geste ne soit pas purement altruiste, sachant très bien que le bonheur est parfois plus contagieux que la maudite COVID-19!

Le soir du réveillon, je suis fébrile à l'idée d'incarner le père Noël, ne ressentant même aucunement la solitude qui devrait pourtant commencer à peser lourdement. Avant de revêtir le costume de feutrine rouge, j'anticipe le scénario où ma fille me reconnaît. J'ai alors la brillante idée de faire une vidéo simulant un appel Messenger de moi dans mon salon étant stupéfait de voir ma fille en compagnie du père Noël. En espérant que ma médiocre performance de comédien soit suffisante pour créer l'illusion.

Par la suite, j'entame ma transformation en tentant de dissimuler, tant bien que mal, ma barbe poivre et sel derrière la barbe blanche du costume. Après quelques minutes à me battre pour entrer dans ce foutu habit, dont la qualité est digne du magasin à une piasse, j'incarne enfin ce vieil homme bedonnant qu'est censé être le père Noël. D'ailleurs, l'oreiller qui fait office de bedaine me donne une allure un peu étrange. En espérant que celle-ci ne soulève pas trop de doute.



Me voici, quelques minutes avant mon départ, vêtu du costume du père Noël.
— PHOTO LE PROGRÈS, STEEVE FORTIN

DES SOURIRES CONTAGIEUX

En marchant vers ma voiture avec mon costume et mon gros sac de cadeaux, je me fais klaxonner par une petite famille. Les enfants ont le sourire accroché jusqu'aux oreilles en me voyant. C'est à ce moment précis que je réalise à quel point un simple costume, synonyme de tradition, peut apporter instantanément du bonheur dans le cœur des gens, même dans celui de ceux qui ne croient plus au père Noël depuis fort longtemps.

Je décide de faire un petit tour à pied de mon voisinage afin d'incarner mon rôle avec le plus de conviction possible. La réaction des passants est dithyrambique et les sourires sont au rendez-vous. Les voitures ralentissent pour me saluer et les enfants semblent émerveillés de voir le père Noël se promener dans les rues de leur quartier.

Par la suite, je prends ma voiture pour faire les quelques minutes de route qui me séparent de ma destination ultime. Arrêté à un feu rouge, je me fais klaxonner par la voiture située à ma droite. Encore une fois, l'effet que provoque le costume est indéniable.

Pour passer incognito, je stationne ma voiture à un coin de rue de la destination pour ainsi faire une arrivée remarquée. Je passe devant la grande fenêtre du salon et ma fille aperçoit immédiatement cet invité de marque qui s'apprête à lui rendre visite.

À l'intérieur, je prends place sur le fauteuil, près du sapin, afin de procéder à la remise des cadeaux.

Le moment est venu de faire mon *show*! Les enfants sont enthousiastes et mon costume semble créer une illusion parfaite... jusqu'au moment où ma fille, assise sur mes genoux, me dévisage en me disant : « Père Noël, tu as les mêmes yeux que mon père. »

Ça y est : je suis démasqué! Je passe alors subito presto au plan B, en essayant tant bien que mal de faire signe à sa mère afin qu'elle lui montre la vidéo préalablement enregistrée.

Avec stupeur, ma fille entame la conversation avec le moi préenregistré, prouvant hors de tout doute l'efficacité de l'arnaque!

Je savoure chaque seconde de cette heure, retenant même mes larmes à quelques occasions. Le cœur gros, je quitte la soirée avec le sentiment du devoir accompli, avec la ferme impression d'avoir fait vivre la magie de Noël à ceux que j'aime. Alors que je me dirige vers ma voiture, enivré par le moment que je viens de vivre, une femme sort sur son balcon en criant à sa petite famille de venir voir qui est dans la rue. Je reprends momentanément mes esprits afin d'incarner, pour quelques secondes supplémentaires, ce gros bonhomme au bonheur contagieux.

En quittant les lieux à bord de ma voiture, un trop-plein d'émotions se fait sentir. Je ne peux plus retenir les larmes, mouillant ainsi la barbe bon marché qui me couvre le visage depuis quelques heures déjà.

De retour chez moi, dans un silence uniquement meublé par le son du réfrigérateur, j'enlève rapidement le costume, passant ainsi du rôle de père Noël à celui de papa seul à Noël... sans toutefois ressentir le poids de la solitude.

NOËL SANS LES TECHNOLOGIES

Avant que nous soyons en urgence sanitaire, plusieurs rassemblements familiaux étaient meublés de gens qui avaient le visage rivé sur leur téléphone intelligent. À quoi bon se réunir pour se parler par le truchement de publications Facebook ?

J'espère sincèrement que l'épreuve que nous vivons tous, en ce moment, saura nous ramener vers des valeurs essentielles et humaines qui vont bien au-delà du mercantilisme et de l'individualisme contemporain.

Joyeux Noël!

2020 ET LES ENTREPRISES DU QUÉBEC

MONTRÉAL — Peu d'entreprises ont été épargnées par les secousses économiques provoquées par la pandémie de COVID-19, dont les effets n'ont pas fini d'être ressentis. Le contexte n'a toutefois pas empêché certaines compagnies de réaliser de bons coups. Voici six entreprises québécoises dont le visage s'est transformé, pour le meilleur ou pour le pire, au cours de la dernière année.

PAR LA PRESSE CANADIENNE

Cirque du Soleil

L'entreprise de divertissement n'a pas mis de temps à se retrouver sur la corde raide lorsque la crise sanitaire a éclaté.

Lourdement endettée, la troupe est forcée d'annuler ses 44 spectacles à travers le monde en mars. Du jour au lendemain, elle ne génère pratiquement aucun revenu. Dans l'espoir de garder la tête hors de l'eau, elle décide, à la fin juin, après avoir étudié ses options, de se placer à l'abri de ses créanciers, ce qui provoque le licenciement de quelque 3500 employés.

Un groupe de créanciers qui s'oppose au plan de relance du trio de propriétaires — parmi lesquels figure la Caisse de dépôt et placement du Québec — s'installera finalement aux commandes, ce qui écarte au passage la présence québécoise au sein de l'actionnariat du Cirque. Le bas de laine des Québécois perd environ 230 millions $ dans l'aventure.

Si le Cirque a fini par tourner la page sur ce douloureux processus en novembre, il lui faudra du temps avant de renouer avec son rythme de croisière d'avant la pandémie.

D'ici la fin de 2021, son président et chef de la direction, Daniel Lamarre, espère avoir relancé trois ou quatre spectacles à Las Vegas et quelques autres à l'international.

Bombardier 1

Nouveau patron, nouvelle stratégie et nouvelles ventes d'actifs ; la dernière année a été chargée pour la multinationale, qui n'a pas échappé aux turbulences provoquées par la pandémie de COVID-19.

Le visage de Bombardier est maintenant bien différent : Alain Bellemare a été remplacé aux commandes par Éric Martel, qui a quitté son poste chez Hydro-Québec pour concrétiser le recentrage vers les avions d'affaires.

La taille du constructeur d'avions et de trains a continué de fondre, notamment en raison de la vente de sa participation restante dans l'A220 — l'ex-C Series — et la cession d'usines de fabrication de pièces aéronautiques à Belfast, en Irlande du Nord, ainsi qu'à Casablanca, au Maroc.

Un autre gros morceau est également sur le point de se détacher puisque c'est au début de la prochaine année que la vente de Bombardier Transport au géant français Alstom pour 8,4 milliards $ US se concrétisera.

Transat A.T.

Au fil des décennies, Jean-Marc Eustache, qui a cofondé le voyagiste à la fin des années 1980 en plus d'être son président et chef de la direction, a traversé bien des tempêtes. Mais rien ne se compare au nouveau coronavirus, qui a paralysé l'industrie aérienne ainsi que le secteur du tourisme.

L'année devait marquer l'aboutissement de la vente de la société mère d'Air Transat à Air Canada pour 720 millions $, ou 18 $ par action.

En raison de la crise sanitaire, Transat A.T. a plutôt vu ses appareils être cloués au sol à compter du 1er avril avant de procéder à une reprise graduelle de ses activités vers la fin juillet. Cela s'est traduit par des milliers de mises à pied temporaire et contribué à d'importantes pertes financières.

Si la transaction avec Air Canada est toujours sur la table, le plus important transporteur aérien au pays offre désormais 190 millions $, ou 5 $ par action, pour le voyagiste.

— ETIENNE RANGER, ARCHIVES LE DROIT



2

Le Château

La liste des détaillants ayant opté pour la protection de leurs créanciers en raison de la pandémie est très longue, mais la chaîne de vêtements Le Château est allée encore plus loin en annonçant, en octobre, son intention de mettre la clé sous la porte.

Cette entreprise fondée en 1959 et contrôlée par la famille du fondateur Herschel Segal éprouvait des difficultés financières depuis plusieurs années — ses derniers profits annuels remontaient à 2010 —, mais la crise sanitaire lui a infligé le coup de grâce.

Les restrictions visant à prévenir les rassemblements ont provoqué l'annulation de bals, mariages et d'autres événements, ce qui a fait plonger la demande pour les tenues de soirée, un créneau qui représente environ la moitié du chiffre d'affaires chez Le Château.

Au moment d'annoncer la fin de ses activités, la chaîne établie à Montréal exploitait 123 boutiques au pays et fabriquait localement environ 30 % de ses collections.



1

Cogeco

Les acquisitions ont toujours fait partie de la stratégie de cette entreprise familiale fondée en 1957 et la dernière année n'a pas fait exception à la règle : elle en a ajouté trois autres à son tableau de chasse, dont la plus importante a été celle de DERYtelecom, qui se présente comme le troisième câblodistributeur en importance au Québec, pour 405 millions $.

Les choses auraient toutefois pu prendre une tournure bien différente en septembre. Cogeco s'est retrouvée dans la mire de Rogers et Altice USA à la suite de l'annonce d'une offre d'achat hostile. Le tandem est même revenu à la charge le mois suivant en offrant 11,1 milliards $.

Mais en dépit des offensives sur la place publique, la famille Audet, qui contrôle l'entreprise québécoise grâce à ses actions à droit de vote multiple, n'a jamais voulu céder, en fermant la porte à toute négociation.

Altice USA souhaitait mettre le grappin sur Atlantic Broadband, la division américaine de Cogeco Communication. Pour sa part, Rogers avait les yeux tournés sur les activités canadiennes.

Mouvement Desjardins 2

Services financiers, financement hypothécaire, assurance et... vente immobilière sans intermédiaire. Le Mouvement Desjardins a continué d'élargir ses activités en mettant la main sur DuProprio ainsi que les activités canadiennes de courtage de la société britannique Purplebricks.

La somme payée — 60,5 millions $ — peut laisser croire qu'il ne s'agit pas d'une acquisition d'envergure, mais DuProprio estime être associée à environ 20 % des transactions immobilières.

Cette annonce avait provoqué une certaine surprise chez les courtiers immobiliers, qui voyaient un de leurs principaux partenaires financiers acheter une entreprise spécialisée dans la vente immobilière sans intermédiaire.

En étant achetée par Desjardins, DuProprio est également repassée sous le contrôle d'intérêts québécois, plus de deux ans après avoir été cédée par Pages Jaunes.

LE FUTUR D'HYDRO-QUÉBEC EN 10 CAPSULES



Les exportations représentent près du quart des revenus d'Hydro-Québec. — PHOTO HYDRO-QUÉBEC

GUILLAUME ROY
Initiative de journalisme local
groy@lequotidien.com

Les nouvelles technologies et le plan d'électrification du gouvernement du Québec viendront bouleverser la dynamique énergétique chez Hydro-Québec. Avec la croissance de la demande, la société d'État devra dire au revoir aux surplus d'énergie et devra lancer des appels d'offres pour répondre aux besoins futurs. Stockage d'énergie, hydrogène vert, gestion de la puissance et efficacité énergétique font partie des outils qui seront mis en place. Voici 10 capsules qui vous permettront de mieux comprendre l'avenir d'Hydro-Québec.

LA FIN DES SURPLUS

Hydro-Québec devra dire au revoir aux surplus énergétiques, qui seront chose du passé à compter de 2026, car les besoins seront en forte croissance pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. À l'heure actuelle, la société d'État dispose de 40 TWh d'énergie disponible dans les barrages patrimoniaux. Souvent considérée comme des surplus, cette énergie n'est pas réellement produite. Elle est plutôt stockée dans les réservoirs comme potentiel énergétique, car le réseau produit en temps réel ce qui est consommé par les utilisateurs.

UN RÉSEAU UNIQUE

Près de 80 % des ménages québécois utilisent un chauffage électrique, une situation unique en Amérique du Nord, et même ailleurs dans le monde. La raison : l'hydroélectricité est disponible à faible coût depuis plusieurs décennies. En hiver, les besoins énergétiques sont donc beaucoup plus grands dans la Belle Province que n'importe où ailleurs. La pointe hivernale est énorme, et le réseau a dû être bâti de manière surdimensionnée pour suffire aux besoins. Même si on parle souvent de surplus à Hydro-Québec, ces surplus sont inexistants en hiver et on doit plutôt acheter un peu d'énergie sur les marchés à court terme pour fournir suffisamment d'énergie à tous les utilisateurs. L'achat d'énergie à court terme devrait se poursuivre, et même augmenter, au cours des prochaines années, car il est beaucoup plus efficace d'acheter un peu d'énergie pour quelques jours que de construire de nouveaux projets.

DES BESOINS EN CROISSANCE

D'ici 2029, Hydro-Québec prévoit une croissance des besoins énergétiques de 15,9 TWh, soit l'équivalent de deux centrales La Romaine, selon l'État d'avancement 2020 du Plan d'approvisionnement 2020-2029. Un an plus tôt, la société d'État avait prévu des besoins moins élevés (-2,4 TWh), mais les politiques gouvernementales, dont l'électrification des transports, sont venues générer une pression supplémentaire sur les besoins électriques. Par exemple, Hydro-Québec a revu à la hausse les besoins pour les centres de données, les cryptomonnaies et la culture en serre, avec une croissance estimée qui passe de 3,7 à 5,9 TWh. L'électrification des transports nécessitera 3,3 TWh de plus, au lieu des 2,3 TWh d'abord estimé. Finalement, l'implantation de panneaux solaires photovoltaïques à domicile est moins populaire que prévu, alors que les estimations pour la production autonome chutent de 1,4 TWh à 0,4 TWh. La société d'État pensait lancer de nouveaux appels d'offres de production d'énergie dans un horizon de trois à cinq ans, mais la croissance des besoins incite à devancer sa stratégie en lançant un appel d'offres

Conseillère, conseiller scolaire

Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien

Numéro d'affichage : 20-438
Catégorie de poste : Cadre et gestionnaire
Lieu de travail : Bureau central
Ville : L'Orignal
Type de poste : S/O
Date d'entrée en fonction : Au plus tard le 1er avril 2021
Date d'affichage : Le 18 décembre 2020
Date limite pour postuler : Le 15 janvier 2021à 23h59
Numéro de référence : J1220-0920

Le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien (CSDCEO) est le plus grand réseau d'écoles de langue française dans les cinq comtés de Stormont, Dundas, Glengarry, Prescott et Russell. En plus d'avoir le plus haut taux de diplomation de la région, le CSDCEO offre des programmes pour la réussite de tous les élèves, des valeurs catholiques, un français de qualité et un certificat de bilinguisme. Le CSDCEO assure l'éducation à plus de 10 100 élèves, répartis dans plusieurs centres de la petite enfance (garderies), 25 écoles élémentaires, 7 écoles secondaires et le Centre d'éducation et de formation de l'Est ontarien (CÉFEO).

Responsabilités générales
À partir du contenu de l'annonce et prenant en considération le contexte dans lequel la personne choisie aura à œuvrer, un profil de cette personne nous apparaît et ce, en fonction de la réglementation prévue à la Loi 177 sur la gouvernance des conseils scolaires.

La candidate ou le candidat idéal sera une ou un catholique et une ou un francophone convaincu, qui vit sa foi et sa langue et qui agira à titre de modèle à l'échelle du système et de la communauté dans son ensemble. Elle inspirera respect et confiance.

Les responsabilités de la conseillère, du conseiller scolaire du Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien (CSDCEO) choisi seront :

a) de s'acquitter de ses responsabilités de façon à aider le Conseil à s'acquitter des fonctions que lui attribuent la Loi sur l'éducation, les règlements et les lignes directrices établies en vertu de la présente loi;
b) d'assister et de participer aux réunions du Conseil, y compris les réunions des comités du CSDCEO dont il est membre;
c) de consulter les parents, les élèves et les contribuables du CSDCEO relativement au plan pluriannuel du Conseil;
d) de porter à l'attention du Conseil les préoccupations des parents, des élèves et des contribuables du CSDCEO;
e) de soutenir la mise en œuvre des résolutions du Conseil après leur adoption par ce dernier;
f) de laisser la gestion quotidienne du CSDCEO à son personnel, par l'intermédiaire du directeur de l'éducation du CSDCEO;
g) de rester axé sur le rendement et le bien-être des élèves;
h) de se conformer au code de conduite du Conseil.

La personne démontre les compétences et possède les aptitudes suivantes:
- elle connaîtra très bien les réalités et les besoins de la communauté scolaire des municipalités de Glengarry Sud, Glengarry Nord, Stormont Sud et Dundas Sud
- elle favorisera la plus grande implication possible de la communauté dans les orientations du Conseil
- elle aura de l'expérience de travail avec des groupes communautaires
- elle travaillera en équipe avec ses collègues
- elle n'hésitera pas à exprimer ses opinions et à faire des suggestions au Conseil
- elle démontrera une grande ouverture à une gouvernance axée sur l'avenir
- elle se gardera informée en ce qui a trait aux tendances en éducation
- elle participera à des activités de perfectionnement dans ce domaine
- elle sera sensible aux questions de l'heure en éducation
- elle démontrera et assurera toujours un grand respect des autres
- elle exploitera les habiletés des personnes qui l'entoureront
- elle sera visible et accessible
- elle aura des aptitudes à rallier la communauté autour d'une question
- elle démontrera une grande habilité d'écoute attentive afin de bien connaître et comprendre les situations
- elle sera à l'aise et confiante devant le Conseil et devant une foule.

Conformément à la Loi sur l'éducation, le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien (CSDCEO) doit nommer une personne compétente pour combler, jusqu'en novembre 2022, le poste de conseillère ou conseiller scolaire laissé vacant pour les municipalités de Glengarry Sud, Glengarry Nord, Stormont Sud et Dundas Sud.

Qualifications exigées
Les personnes intéressées doivent :
- être citoyenne ou citoyen canadien
- avoir dix-huit ans révolus lors de l'entrée en fonction
- résider dans un secteur qui relève de la compétence du CSDCEO
- être habilité à voter lors de l'élection des membres des écoles catholiques de langue française
- répondre aux autres exigences des lois qui régissent les candidatures des conseils scolaires

Veuillez faire parvenir une lettre indiquant votre intérêt et comment vous répondez clairement au profil d'une conseillère ou d'un conseiller scolaire en plus de votre curriculum vitae faisant état de votre profil, avant le 15 janvier 2021, à l'attention de monsieur François Bazinet, président du CSDCEO, à l'adresse courriel presidence@csdceo.org.

Les candidates et les candidats qui le désirent pourront se procurer une trousse d'information en s'adressant au (613) 675-4691 poste 258 ou par courriel à marie.claude.dicaire@csdceo.org.

Les personnes dont la candidature sera retenue seront invitées à participer à une période de questions, qui aura lieu le 2 février par visioconférence.

En vertu du paragraphe 24(1) du Code des droits de la personne de l'Ontario, le CSDCEO a le droit de préférer, en matière d'emploi, des candidates et candidats de langue française et catholiques romains.

En vertu du règlement 521/01 et de la ligne de conduite du Conseil, toute personne employée par le Conseil scolaire doit fournir un relevé de ses antécédents criminels avant d'entrer en fonction. Il s'agit d'une condition essentielle à la création du lien d'emploi.

Veuillez noter que le Conseil ne communiquera qu'avec les personnes dont la candidature est retenue pour une entrevue. Si vous avez des besoins spéciaux en matière d'adaptation, veuillez en aviser le Service des ressources humaines.

Nous souscrivons à l'équité en matière d'emploi et offrons un milieu de travail sans fumée.

François Bazinet, Président
François Turpin, Directeur de l'éducation et secrétaire



dès 2021. Aucun type d'énergie ne sera privilégié et Hydro-Québec souhaite mettre en valeur un bouquet de sources électriques vertes.

LES IMPACTS DE LA PANDÉMIE

Pendant les neuf premiers mois de l'année, Hydro-Québec a tiré un bénéfice net en baisse de 435 millions de dollars comparativement à 2019. Au total, on a constaté une baisse de la consommation totale de 4 % (-107 M$). Les températures plus douces (+ 3 °C = -257 M$) expliquent en partie ce résultat, mais la COVID-19 a aussi réduit les besoins des commerces et industries (-8 %) et des exportations (-151 M$). Selon Hydro-Québec, la pandémie ralentira la croissance jusqu'en 2026, avant d'accélérer jusqu'en 2029.

PUISSANCE OU ÉNERGIE?

Pour bien comprendre la dynamique énergétique d'Hydro-Québec, il faut apprendre à distinguer la puissance de l'énergie. La puissance, «c'est la demande d'énergie à un moment précis, calculée en watts (ou MW)», explique la société d'État. Par exemple, les besoins en puissance des clients d'Hydro-Québec Distribution à la pointe de l'hiver 2018-2019 ont atteint 38 159 MW le 22 janvier 2019, à 8h.

L'énergie, «c'est la puissance multipliée par la durée, mesurée en wattheures (Wh, MWh ou TWh)». Ainsi, une consommation de 1 W pendant trois heures correspond à 3 Wh.

L'ÉNERGIE LA MOINS CHÈRE EST CELLE QUI N'EST PAS GASPILLÉE

Produire de l'énergie coûte cher, sans compter tous les impacts environnementaux et visuels liés à la construction de nouvelles centrales, qu'elles soient hydroélectriques, solaires, éoliennes ou autre. L'énergie la moins chère est celle qui n'est pas consommée, et c'est pourquoi Hydro-Québec mise sur l'efficacité énergétique pour réduire la consommation, et ainsi limiter les investissements pour produire davantage. D'ici 2029, la société d'État souhaite économiser 8,2 TWh, soit l'équivalent de ce que produit la centrale La Romaine. Hydro-Québec compte notamment sur l'efficacité énergétique dans les bâtiments, sur la tarification dynamique et sur des systèmes de gestion de puissance. Une étude sur le potentiel technico-économique de réduction de la consommation d'électricité, réalisée par la Chaire en gestion de l'énergie aux HEC Montréal, note qu'il existe un potentiel de 30 TWh/an, soit 15 % de la consommation d'électricité au Québec. À titre informatif, 5,6 TWh permettent de répondre aux besoins de 300 000 ménages.

STOCKAGE D'ÉNERGIE

À l'heure actuelle, le réseau d'Hydro-Québec est unidirectionnel, alors que l'énergie est fournie aux utilisateurs en temps réel. Au cours des prochaines années, le réseau sera de plus en plus décentralisé, notamment grâce à la nouvelle filiale EVLO, qui conçoit, vend et exploite des systèmes de stockage d'énergie écoperformants. EVLO mise sur de nouvelles batteries au phosphate de fer lithié, plus sécuritaires que les batteries au lithium-ion.

Un projet pilote de stockage d'énergie a été déployé à Lac-Mégantic et au parc solaire d'Hydro-Québec à La Prairie. Ce système de batterie permet à des microréseaux d'être autonomes en énergie, et ce, même lorsqu'il y a un bris dans le réseau. Ces batteries permettent aussi de stocker de l'énergie pour réduire la pointe de demande.

À terme, c'est tout le réseau d'Hydro-Québec qui pourrait devenir plus intelligent. Avec l'implantation de bornes de recharge bidirectionnelle, une voiture pourrait alors fournir de l'énergie à une résidence lors d'une panne.

HYDROGÈNE VERT

Hydro-Québec a récemment annoncé la construction d'une usine avec l'un des électrolyseurs les plus puissants du monde pour la production d'hydrogène vert. D'une capacité de 90 MW, l'usine permettra de transformer l'eau en hydrogène et en oxygène, afin d'alimenter la future usine de biocarburant Recyclage Carbone Varennes (RCV).

L'usine de RCV transformera 200 000 tonnes de matières résiduelles et de la biomasse agricole ou forestière en biocarburant. L'injection d'hydrogène et d'oxygène permet d'optimiser la transformation des résidus et de doubler la production de biocarburant explique Valérie Gonzalo, responsable des communications pour Enerkem, qui pilote le projet réalisé en partenariat avec Shell, Suncor et Proman.

Ce type d'énergie pourrait servir à alimenter les réseaux autonomes ou le secteur du transport et différents procédés industriels. L'hydrogène peut aussi être combiné à du dioxyde de carbone pour produire du gaz naturel. Finalement, «l'hydrogène vert peut alimenter les véhicules électriques à pile à combustible (VEPC) qui pourraient remplacer les camions lourds au diesel, voire les trains, pour le transport des marchandises».

LA PETITE HISTOIRE DE L'EXPORTATION

Même si l'on exporte de l'électricité vers l'État de New York depuis 1914, c'est lorsque nos voisins américains ont décidé d'ouvrir le marché de l'énergie à la concurrence, en 1997, qu'Hydro-Québec a augmenté significativement l'exportation d'énergie hors du pays.

L'exportation est maintenant un axe de développement privilégié par Hydro-Québec. À l'heure actuelle, elle exporte 33,7 TWh d'énergie sur les marchés voisins, soit l'Ontario (16 %), le Nouveau-Brunswick (11 %), l'État de New York (25 %) et la Nouvelle-Angleterre (47 %). En 2019, les exportations ont rapporté un bénéfice net de 631 millions $, sur un bénéfice net total de 2,9 milliards $. Si les nouveaux projets d'exportations se concrétisent avec le Massachusetts (9,45 TWh) et la ville de New York (8 TWh), les exportations augmenteraient considérablement pour une période d'au moins 20 ans.

REMPLACER LE DIESEL DANS LES RÉSEAUX AUTONOMES

Il existe 22 réseaux électriques autonomes, disséminés dans les régions isolées du Québec. Pour l'instant, la majorité de ces réseaux sont alimentés avec des génératrices au diesel. Hydro-Québec souhaite remplacer les carburants fossiles par des énergies renouvelables et plusieurs projets pilotes sont déjà en cours. Par exemple, la société d'État a commencé la construction d'une centrale hydroélectrique au fil de l'eau à Inukjuak, au Nunavik, laquelle devrait entrer en fonction en 2022. Des panneaux solaires et des batteries pour stocker l'énergie ont aussi été installés à Quaqtaq, alors que la mise en service d'une centrale hybride (thermique et solaire) est prévue pour 2022 à Tasiujaq.

Municipalité de l'Île-du-Grand-Calumet

MRC du Pontiac, Outaouais

OFFRE D'EMPLOI

Directeur(trice) général(e)

La municipalité recherche son prochain leader ! C'est vous ? Envoyer nous votre candidature sans tarder ! Entretemps, laissez-vous charmer :

http://île-du-grand-calumet.ca/tourisme/
https://destinationpontiac.ca/

Responsabilités

Sous l'autorité du conseil municipal, planifier, diriger et contrôler l'ensemble des activités, superviser le personnel pour réaliser les orientations du conseil et assurer la qualité des services municipaux et l'application de la règlementation. Les communications et la relation avec le conseil, les citoyens, les gouvernements et les autres intervenants de même que la préparation du budget, des programmes et des projets font aussi partie du mandat.

Exigences

- Détenir un diplôme universitaire de premier cycle dans une discipline pertinente;
- Posséder une expérience minimale de 5 ans dans un poste de direction générale dans le domaine municipal ou un domaine comparable;
- Avoir de bonnes capacités de communication, un bon sens politique et éthique;
- Faire preuve d'un bon sens de l'organisation et d'une grande capacité à gérer plusieurs priorités à la fois;
- Être à l'aise avec l'utilisation des outils informatiques;
- Maîtriser le français parlé et écrit, l'anglais et détenir un permis de conduire.

Conditions

Salaire et avantages sociaux concurrentiels.
Poste permanent temps complet.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature d'ici le vendredi 8 janvier 2021 à l'adresse suivante : lynnkearney@gestionk.ca à l'attention de Madame Lynn Kearney, CPA.



Appel d'offres

Ville de Gatineau

2020 SP 416 - Services professionnels d'ingénieurs-conseils – Volet surveillance – Remplacement de ponceaux sur la montée Paiement

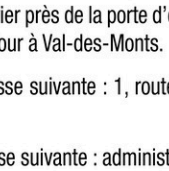
Documents d'appel d'offres : Disponibles chez SE@O www.seao.ca
 # de référence 1434639
le lundi 4 janvier 2021.

Dépôt des soumissions : Au plus tard mardi 26 janvier 2021 à 14 h, date et heure de l'ouverture publique des soumissions

Gatineau, ce samedi 26 décembre 2020

L'assistante-greffière,
Me Camille Doucet-Côté

INSCRIVEZ-VOUS AU PORTAIL DES FOURNISSEURS



Division de l'approvisionnement
476, boulevard Saint-René Est
Tél. : 819 243-2315
Téléc. : 819 243-2071
gatineau.ca

Adresse postale
C. P. 1970, succ. Hull
Gatineau (Québec)
J8X 3Y9

VAL-DES-MONTS

Municipalité de Val-des-Monts
1, route du Carrefour
Val-des-Monts (Québec) J8N 4E9

Tél. : 819 457-9400
Téléc. : 819 457-4141
www.val-des-monts.net

AVIS PUBLIC

CONSULTATION ÉCRITE À L'ÉGARD D'UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE PORTANT LE NUMÉRO 436-99

Le Conseil municipal de la Municipalité de Val-des-Monts, à sa séance ordinaire qui aura lieu le 19 janvier 2021, par vidéoconférence, prendra connaissance des commentaires soumis par les personnes ou organismes intéressés par la demande de dérogation mineure suivante, à savoir :

- Aux fins de régulariser l'implantation de la résidence et du puits situés dans la bande de protection riveraine au lieu de respecter la distance minimale de 15 mètres de la ligne naturelle des hautes eaux, et ce, pour la propriété connue comme étant le 53, rue Cayer (Règlement de zonage portant le numéro 436-99, articles 11.5 et 11.6).

Conformément à l'arrêté numéro 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux, en date du 2 octobre 2020, toute procédure qui fait partie du processus décisionnel d'un organisme municipal et qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens est remplacée par une consultation écrite, annoncée au préalable par un avis public, d'une durée de 15 jours.

Par conséquent, une consultation écrite sur cette demande de dérogation mineure aura lieu du **3 janvier 2021 au 18 janvier 2021**. Toute personne ou organisme intéressé peut transmettre à la Municipalité ses commentaires, par écrit, en lien avec cette demande de dérogation mineure, et ce, au plus tard le **18 janvier 2021,** à 16 h 30, par les modes de transmissions suivants :

a) Dans la chute à courrier près de la porte d'entrée principale de l'hôtel de ville, situé au 1, route du Carrefour à Val-des-Monts.

b) Par la poste à l'adresse suivante : 1, route du Carrefour, Val-des-Monts (Québec) J8N 4E9.

c) Par courriel à l'adresse suivante : administration@val-des-monts.net.

Les personnes ou organismes qui transmettront leurs commentaires par la poste sont invités à le faire dans un délai raisonnable, dépendamment de la région de l'expéditeur, afin de tenir compte des délais de livraison postale applicables.

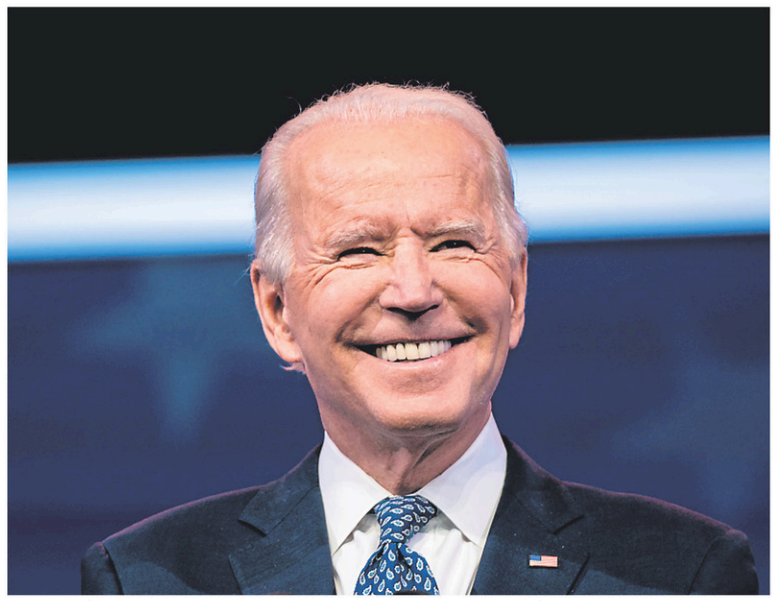
Par la suite, le Conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure, et ce, lors de la séance ordinaire qui aura lieu le 2 février 2021.

FAIT à Val-des-Monts ce vingt-troisième jour du mois de décembre DEUX MILLE VINGT.

Myrian Nadon
Directrice des services administratifs et Secrétaire-trésorière adjointe

L'ère Biden s'annonce ennuyeuse pour le Canada

JAMES MCCARTEN
La Presse canadienne



Les relations du Canada avec Joe Biden seront probablement plus ennuyeuses qu'elles ne l'étaient avec Donald Trump. — ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — Donald Trump a caractérisé le Canada comme une menace à la sécurité nationale, comme un péril pour les agriculteurs et les fabricants américains et même comme un endroit indigne de recevoir l'équipement de protection individuelle produit aux États-Unis en temps de pandémie.

Il a décrit le « très malhonnête et faible » premier ministre Justin Trudeau comme un « hypocrite » et il a admis ne pas aimer l'ex-ministre des Affaires étrangères Chrystia Freeland qui, selon lui, « déteste l'Amérique ».

L'ère Joe Biden sera ennuyeuse en comparaison – et ce n'est pas une si mauvaise chose, selon Roy Norton, un ancien diplomate de haut rang qui a été affecté à l'ambassade canadienne aux États-Unis dans les années 1990 et 2000.

« À Washington, je trouvais qu'il était généralement préférable de passer sous le radar plutôt que d'être sur le radar », affirme M. Norton, qui est maintenant diplomate en résidence à l'École d'affaires internationales de Balsillie à Waterloo, en Ontario. « Quand on l'est, on est la cible, et les gens nous tirent dessus. C'est certainement ce que Trump a fait. »

Interrompre la dégringolade économique causée par la pandémie sera la première mission de Biden, ce qui signifie que les priorités canadiennes devront peut-être passer au second plan, surtout si elles sont perçues comme allant à l'encontre de celles des États-Unis.

Les questions à l'ordre du jour resteront néanmoins familières.

L'équipe de Joe Biden s'est engagée à révoquer l'approbation du projet d'expansion de l'oléoduc Keystone XL. Il a présenté une stratégie « Buy American » détaillée pour la reprise économique du pays, avec un bureau de la Maison-Blanche dont le mandat sera de s'assurer que les entreprises et travailleurs américains soient les premiers à en récolter les fruits.

L'administration Biden héritera également d'un litige entre les producteurs laitiers américains et canadiens qui pourrait rivaliser avec le conflit du bois d'œuvre. Et il a nommé dans son cabinet des membres dont les antécédents suggèrent qu'ils n'auront pas peur de se battre.

John Kerry, le représentant en matière de changement climatique retenu par M. Biden, était secrétaire d'État lorsqu'il a convaincu le président Barack Obama de rejeter Keystone XL en 2015. Tom Vilsack, le futur secrétaire à l'Agriculture, a applaudi plus tôt ce mois-ci la décision du représentant américain au Commerce Robert Lighthizer d'accuser officiellement le Canada de refuser l'accès à ses marchés aux producteurs laitiers américains. Et Katherine Tai, nommée successeure de M. Lighthizer, est largement considérée comme une négociatrice intransigeante.

Plus tôt ce mois-ci, les États-Unis ont eu recours à la toute première mesure d'application de l'Accord Canada–États-Unis–Mexique au sujet des marchés laitiers canadiens, suivie quelques jours plus tard d'une plainte canadienne similaire concernant les tarifs américains sur les exportations de bois d'œuvre.

Il reviendra à l'équipe de Joe Biden de naviguer à travers tout cela, en sachant qu'il faudra faire passer les intérêts américains avant tout pour combler le fossé politique et culturel aux États-Unis après une campagne électorale acrimonieuse.

PME INTER NOTAIRES

GAGNÉ ISABELLE PATRY LAFLAMME & ASSOCIÉS, NOTAIRES s.e.n.c.r.l.

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE
(Art. 795 C.C.Q .)

Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de **Cécile FOURNIER**, en son vivant domiciliée dans la ville de Gatineau, province de Québec, survenu le 24 mai 2020, un inventaire des biens de la défunte a été fait par le liquidateur successoral, Daniel DUFOUR, le 16 décembre 2020, devant Me Noémie RAINVILLE-LANDRY, notaire conformément à la loi.

Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude de Me Noémie RAINVILLE-LANDRY, notaire, sise au 188, rue Montcalm, suite 300, Gatineau, Québec, J8Y 3B5, tél. : 819 771-3231.

Donné ce 16 décembre 2020.

Daniel DUFOUR, liquidateur

CANADA **COUR DU QUÉBEC**
PROVINCE Chambre de la jeunesse
DE QUÉBEC
DISTRICT DE GATINEAU
LOCALITÉ DE GATINEAU

DOSSIER : 550-51-000048-204

À : JESSY POULIN
Adresse inconnue.

ORDONNANCE

La Cour vous ordonne de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication de la présente ordonnance à la Cour du Québec, Chambre de la jeunesse, 17, rue Laurier, 3e étage, bureau 3.360 à Gatineau (Québec) J8X 4C1 et vous avise qu'une copie d'une demande, concernant l'enfant a été déposée à votre intention au greffe de la jeunesse.

Vous êtes avisé(e) qu'à défaut de produire votre comparution ou votre contestation, dans les délais légaux, il pourra être obtenu contre vous un jugement par défaut.

Gatineau, le 18 décembre 2020
Joanne Lemay
Greffière-adjointe

Brexit : Ottawa et Londres signent un accord temporaire

La Presse Canadienne

Le Canada et le Royaume-Uni ont signé un accord temporaire qui empêchera une augmentation automatique des tarifs douaniers qui serait intervenue lorsque les Britanniques quitteront officiellement l'Union européenne la semaine prochaine.

La vice-première ministre Chrystia Freeland a annoncé mardi la conclusion de cet accord de dernière minute, qui garantit que des produits canadiens comme le sirop d'érable, le homard, le bœuf et les pièces automobiles ne seront pas soumis aux tarifs douaniers britanniques le 1er janvier.

Le nouveau protocole d'entente permet aux tarifs douaniers de rester à leurs niveaux actuels jusqu'à ce que le nouvel accord commercial soit adopté au Parlement.

Le commerce bilatéral de marchandises avec le Royaume-Uni valait 29 milliards $ en 2019, selon le gouvernement fédéral. Le Royaume-Uni est le troisième marché d'exportation du Canada. Or, le commerce entre les deux pays est actuellement couvert par l'accord de libre-échange que le Canada a conclu avec l'UE, mais ce ne sera plus le cas lorsque le Royaume-Uni quittera officiellement le bloc européen le 1er janvier.

Ottawa et Londres ont donc négocié un Accord de continuité commerciale Canada–Royaume-Uni, mais le Parlement n'a pas pu l'entériner avant de suspendre ses travaux pour les Fêtes. Ce « vide réglementaire » a poussé les deux gouvernements à se démener pour trouver un moyen d'empêcher les tarifs douaniers d'être automatiquement réimposés en janvier.

La ministre Freeland et sa collègue du Commerce international, Mary Ng, affirment que le nouveau protocole d'entente entre les deux pays permet aux tarifs douaniers de rester à leurs niveaux actuels jusqu'à ce que le nouvel accord commercial soit adopté au Parlement.

Les responsables commerciaux britanniques avaient exprimé leur inquiétude et leur déception, au début du mois, en voyant que le Parlement canadien ne ratifierait pas officiellement le nouvel Accord de continuité commerciale avant le 1er janvier. Ils craignaient que ce retard n'inflige « des dommages » aux entreprises et ils ont imputé la situation aux politiciens canadiens qui, selon eux, ne pouvaient pas mettre de côté leurs divergences partisanes.

« En annonçant l'adoption du protocole d'entente et du traitement tarifaire préférentiel correspondant avant le 1er janvier 2021, le gouvernement du Canada s'assure que les entreprises et les importateurs peuvent facilement poursuivre leurs activités commerciales, tout en leur évitant des formalités administratives supplémentaires », indique Affaires mondiales Canada dans un communiqué.



Londres avait exprimé son inquiétude, au début du mois, en voyant que le Parlement canadien ne ratifierait pas officiellement le nouvel Accord de continuité commerciale avant le 1er janvier. — AGENCE FRANCE-PRESSE

Ottawa

ottawa.ca 3-1-1
TTY/ATS 613-580-2401

Loi sur l'expropriation, L.R.O. 1990, chap. E.26

AVIS DE DEMANDE D'APPROBATION DE L'EXPROPRIATION DE BIENS-FONDS

DANS L'AFFAIRE DE la demande de la Ville d'Ottawa de l'approbation de l'expropriation de certaines servitudes temporaires, dont la durée varie de 12 à 26 mois, dans des biens-fonds décrits à l'annexe A ci-jointe en vue de l'étape 2 du projet de train léger sur rail d'Ottawa (l'« étape 2 du projet de TLR ») pour les besoins suivants, notamment : permettre la construction, l'assemblage, l'excavation, l'installation, l'essai, la mise en service et l'exploitation d'un système de train léger sur rail qui comprend entre autres l'infrastructure de train léger sur rail, des corridors pour les voies de guidage, des voies de guidage, des blocs d'alimentation temporaires, du nivelage, des services publics, des vallonnements, des sentiers pédestres, des clôtures, des murs de soutènement et des éléments paysagers, et permettre, entre autres, l'entreposage des matières excavées et des matériaux de construction, l'utilisation de machinerie et d'équipement de construction et l'ensemble des autres travaux et améliorations accessoires à l'étape 2 du projet de TLR ainsi que le droit libre et exclusif, sans interruptions ni obstructions, pour la Ville d'Ottawa et ses fonctionnaires, mandataires, employés, entrepreneurs et sous-traitants de pénétrer dans la propriété décrite à l'annexe A ci-jointe et de s'y déplacer en tout temps et à tout endroit, avec ou sans véhicules, fournitures, machineries, matériaux ou équipements, à toutes les fins nécessaires ou pratiques pour l'exercice et l'utilisation des servitudes décrites dans les présentes, et permettre l'ensemble des autres améliorations et travaux faisant partie de l'étape 2 du projet de TLR.

Les relevés mentionnés à l'annexe A qui fait partie du présent avis peuvent être consultés sur demande écrite à etape2@ottawa.ca.

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ qu'une demande a été présentée en vue de l'approbation de l'expropriation des biens-fonds décrits à l'annexe A ci-jointe.

Tout propriétaire d'un bien-fonds visé par le présent avis souhaitant qu'une enquête soit menée pour examiner si l'expropriation des biens-fonds est juste, bien fondée et raisonnablement nécessaire à la réalisation des objectifs de l'autorité expropriante doit en aviser par écrit l'autorité d'approbation, comme suit :

a) dans le cas d'un propriétaire enregistré, si l'avis lui est signifié à personne ou par courrier recommandé, dans les trente (30) jours de la date de cette signification ou, si l'avis lui est signifié par voie de publication, dans les trente jours (30) de la première publication de cet avis;

b) dans le cas d'un propriétaire qui n'est pas un propriétaire enregistré, dans les trente (30) jours de la première publication de l'avis.

L'autorité d'approbation est la suivante : Conseil de la Ville d'Ottawa
110, rue Laurier Ouest, Ottawa ON K1P 1J1
L'autorité expropriante est la suivante : Ville d'Ottawa
110, rue Laurier Ouest, Ottawa ON K1P 1J1

Avis donné à Ottawa en date du 16 décembre 2020.
VILLE D'OTTAWA

Derrick Moodie
Directeur, Bureau des biens immobiliers municipaux

Annexe A

Un intérêt domanial ou un autre intérêt ou un droit, pour une durée limitée, de la nature d'une servitude temporaire d'une durée de 12 mois dans les biens-fonds suivants :

1. une partie du NIP 03957-0642(LT) LOT 326 PLAN 372212, SAUF LES PARTIES 3 ET 4 DU PLAN D'EXPROPRIATION OC2043640; SOUS RÉSERVE DE L'INTÉRÊT, S'IL Y A LIEU, DANS CR384866 et CR369486; SOUS RÉSERVE D'UNE SERVITUDE VISANT LES PARTIES 1, 2, 5, 6 ET 7 DU PLAN D'EXPROPRIATION OC2043640 EN FAVEUR DE LA VILLE D'OTTAWA JUSQU'AU 30/09/2024 DANS OC2043640; VILLE D'OTTAWA appelée parcelle 1 sur le relevé 18689-PRP_016d(AL).dgn

2. une partie du NIP 03957-0644(LT) LOT 325 PLAN 372212, SAUF LES PARTIES 10 ET 11 DU PLAN D'EXPROPRIATION OC2043640; SOUS RÉSERVE DE L'INTÉRÊT, S'IL Y A LIEU, DANS CR384866 ET CR369486; SOUS RÉSERVE D'UNE SERVITUDE VISANT LES PARTIES 8 ET 9 DU PLAN D'EXPROPRIATION OC2043640 EN FAVEUR DE LA VILLE D'OTTAWA JUSQU'AU 30/09/2024 DANS OC2043640; VILLE D'OTTAWA appelée parcelle 2 sur le relevé 18689-PRP_016d(AL).dgn

Un intérêt domanial ou un autre intérêt ou un droit, pour une durée limitée, de la nature d'une servitude temporaire d'une durée de 26 mois dans les biens-fonds suivants :

3. une partie du NIP 03957-0640(LT) PARTIE DU LOT 329 PLAN 372212, PARTIES 3 ET 4 PLAN 4R1473, SAUF LES PARTIES 1 ET 3 DU PLAN D'EXPROPRIATION OC2043623; SOUS RÉSERVE DE L'INTÉRÊT, S'IL Y A LIEU, DANS CR384866 ET CR369486; SOUS RÉSERVE D'UNE SERVITUDE VISANT LA PARTIE 2 DU PLAN D'EXPROPRIATION OC2043623 EN FAVEUR DE LA VILLE D'OTTAWA JUSQU'AU 30/09/2024 DANS OC2043623; VILLE D'OTTAWA appelée parcelle 1 sur le relevé 18689-PRP_015d(AL).dgn

90 % des PME ont toujours besoin d'aide

STÉPHANE ST-AMOUR
Initiative de journalisme local
Courrier Laval

Voilà ce que révèle un sondage de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) publié le 14 décembre.

Les dirigeants d'entreprises interrogés ciblent l'allègement réglementaire, l'amélioration de l'aide aux entreprises et la réduction du fardeau fiscal comme principales priorités sur lesquelles le gouvernement du Québec devra travailler.

La majorité des propriétaires de PME (61 %) demande au gouvernement du Québec de fournir des efforts supplémentaires pour réduire la paperasserie et près de la moitié (48 %) souhaite que de telles actions soient menées pour faciliter l'accès aux mesures d'aide qui leur sont dédiées.

« Réduire la paperasserie, ça veut dire leur offrir du temps, une denrée rare », explique par voie de communiqué le vice-président Québec à la FCEI, François Vincent. Celui-ci rappelle que depuis le printemps, les entrepreneurs mettent les bouchées doubles pour passer à travers la crise. Selon le coup de sonde, ils sont près de 40 % à travailler beaucoup plus d'heures qu'avant.

Ce temps leur permettrait « de se concentrer sur leurs priorités, qu'elles soient liées à la présente crise, au quotidien de l'entreprise, au développement des affaires, à la gestion du personnel ou encore à la planification des étapes à venir, poursuit M. Vincent. L'allègement réglementaire représente un chantier névralgique pour la reprise économique et il se fait sans coût pour le gouvernement du Québec. »

Pour étayer son point, la FCEI mentionne que le coût total de la réglementation au Québec est évalué à 6,9 milliards de dollars annuellement et que celui-ci est près de cinq fois plus lourd à porter pour les entreprises de moins de cinq employés que pour les entreprises de plus de 100 employés.

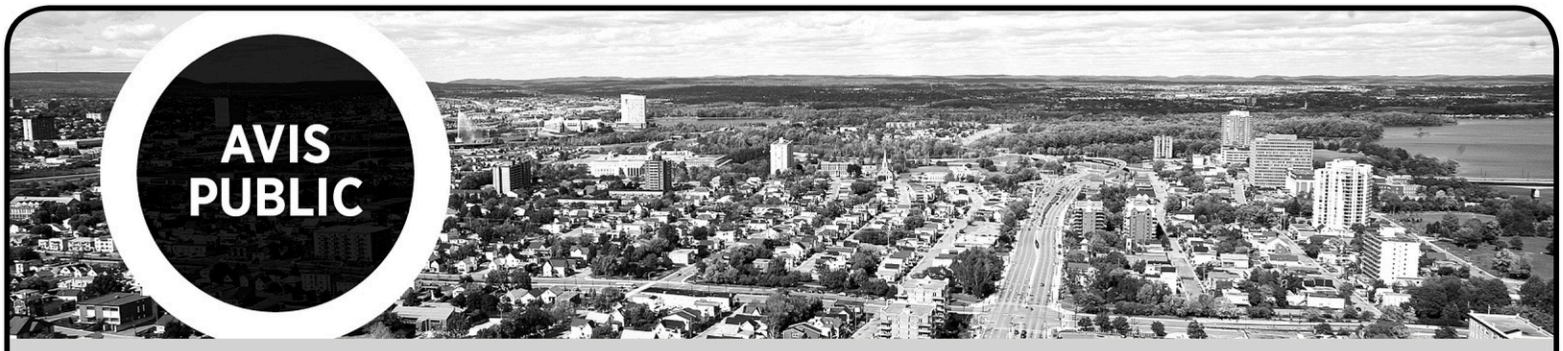
Selon les données recueillies par la FCEI, six PME sur dix (60 %) demandent au gouvernement du Québec de miser sur des programmes de soutien offrant des subventions plutôt que des prêts.

Également, plus de la moitié (52 %) de leurs dirigeants souhaitent que le gouvernement s'engage à maintenir des programmes d'aide tant qu'on en aura pas terminé avec cette crise.

« Nous en sommes au 9e mois de la crise et nous sommes loin d'en être sortis, soutient François Vincent. Les mois à venir seront encore difficiles. Les dettes pour faire face à cette crise se sont accumulées, les dépenses sont toujours présentes, mais les revenus ne sont pas au rendez-vous. Améliorer l'aide et offrir des subventions plutôt que des prêts, c'est plus que nécessaire. »

La Fédération réitère sa demande au gouvernement d'élargir l'accès à l'Aide aux entreprises en régions en alerte maximale (AERAM) à d'autres secteurs non visés par les restrictions en zone rouge, cette aide prenant la forme d'un pardon de prêt.

Par ailleurs, une majorité de propriétaires de PME québécoises (57 %) recommande au gouvernement d'imposer toutes les petites entreprises au même taux réduit, alors que 39 % réclament une réduction des taxes sur la masse salariale.



Demandes de dérogations mineures et usages conditionnels

Cet avis est publié en vertu des dispositions des articles 145.6 et 145.33 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et 345 de la Loi sur les cités et villes.

Le 19 janvier 2021, le conseil municipal de la Ville de Gatineau statuera sur les demandes de dérogations mineures et d'usages conditionnels suivantes :

RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 502-2005
SECTEUR D'AYLMER

- **36, rue Deschênes (District électoral de Deschênes), construire un projet résidentiel intégré**

  La demande de dérogations mineures vise à :

  - réduire la largeur minimale de terrain de 40 m à 30,17 m;
  - réduire la distance minimale entre un espace de stationnement extérieur et un mur de bâtiment de 6 m à 0 m;
  - réduire la distance minimale entre une allée de circulation et un mur de bâtiment de 1 m à 0 m.

SECTEUR DE HULL

- **304-310, boulevard Saint-Joseph (District électoral de Hull-Wright), construire un bâtiment à usage commercial et résidentiel**

  La demande de dérogations mineures vise à :

  - permettre l'empiétement du stationnement devant la façade principale d'une habitation multifamiliale sur une largeur de 19,8 m;
  - permettre l'empiètement d'une allée d'accès devant la façade principale d'une habitation multifamiliale sur une largeur de 6,7 m;
  - réduire la distance minimale entre un espace de stationnement et le mur d'une habitation multifamiliale de 6 m à 0 m;
  - augmenter la hauteur maximale du seuil de porte des accès sur le boulevard Saint-Joseph de 68,09 m à 68,65 m.

SECTEUR DE GATINEAU

- **99, boulevard Lorrain et 34, 36 et 38, rue Desrosiers (District électoral du Lac-Beauchamp), réduire la largeur minimale d'un terrain**

  La demande de dérogation mineure vise à :

  - réduire la largeur minimale du terrain pour la réalisation d'un projet résidentiel intégré de 40 m à 37 m.

- **93 et 95, boulevard Lorrain (District électoral du Lac-Beauchamp), réduire la marge avant minimale de deux habitations existantes**

  La demande de dérogation mineure vise à :

  - réduire le marge avant minimale des résidences existantes au 93, boulevard Lorrain et 95, boulevard Lorrain respectivement de 4 m à 3,43 m et à 3,69 m.

- **Projet de développement résidentiel « Presqu'île du Parc » (District électoral du Lac-Beauchamp), réduire la largeur de la rive et exempter de la plantation de certains arbres**

  La demande de dérogations mineures vise à :

  - réduire la largeur de la rive, sur deux sections de 45 m, de 15 m à 10 m;
  - diminuer la plantation d'arbres au pourtour de certaines sections d'espaces de stationnement comportant plus de 20 cases, soit de 90 arbres à 50 arbres.

- **555, avenue des Entreprises (District électoral de Bellevue), construire un entrepôt pour la conservation d'artéfacts**

  La demande dérogations mineures vise à :

  - réduire le nombre minimal de cases de stationnement hors rue (pour véhicules automobiles) de 342 à 47;
  - réduire le nombre minimal d'unités de stationnement pour vélos de 19 à 4.

- **114, rue du Campagnard (District électoral de la Rivière-Blanche), régulariser l'implantation d'une habitation multifamiliale**

  La demande de dérogation mineure vise à :

  - réduire la marge latérale gauche minimale applicable de 3 m à 2,92 m.

- **243, rue Bombardier (District électoral de la Rivière-Blanche), agrandir un bâtiment industriel**

  La demande de dérogation mineure vise à :

  - réduire la marge avant minimale applicable de 13,4 m à 9 m.

SECTEUR DE MASSON-ANGERS

- **341, chemin du Fer-à-Cheval (District électoral de Masson-Angers), réduire la superficie d'un terrain dérogatoire**

  La demande de dérogation mineure vise à :

  - réduire la superficie totale du terrain de 3550,1 m^2 à 2420,9 m^2.

RÈGLEMENT RELATIF AUX USAGES CONDITIONNELS NUMÉRO 506-2005
SECTEUR DE HULL

- **304-310, boulevard Saint-Joseph (District électoral de Hull-Wright), construire un bâtiment à usage commercial et résidentiel de 100 logements ou plus**

  La demande d'usage conditionnel vise à :

  - autoriser la construction d'un bâtiment comprenant un maximum de 364 logements.

SECTEUR DE GATINEAU

- **555, avenue des Entreprises (District électoral de Bellevue), construire un entrepôt pour la conservation d'artéfacts**

  La demande d'usage conditionnel vise à :

  - autoriser l'occupation d'un bâtiment commercial par l'usage 5020 – Entreposage de tout genre, de la catégorie « Commerces de gros et services para-industriels (c4) » sur une superficie totale de plancher de 8 195 m^2.

- **35, rue de Bécancour (District électoral de Bellevue), installer une antenne de télécommunication**

  La demande d'usage conditionnel vise à :

  - autoriser l'installation d'une antenne de télécommunication et d'un bâtiment accessoire de service.

En vertu de l'arrêté ministériel 2020-049 du 4 juillet 2020, il est possible de tenir une consultation écrite en remplacement de la procédure régulière.

En raison des circonstances exceptionnelles entourant la COVID-19, une **consultation écrite** aura lieu **du 27 décembre 2020 au 11 janvier 2021**. Toute personne intéressée peut transmettre ses commentaires par écrit, soit par courriel à reglements-ville@gatineau.ca ou par la poste à l'adresse ci-dessous en vue de la prochaine séance du conseil municipal prévue le 19 janvier 2021.

Bureau de la greffière
Ville de Gatineau
25, rue laurier, 5e étage
C.P. 1970, succursale Hull
Gatineau (Québec) J8X 3Y9

AVIS PUBLIC est aussi donné que le conseil municipal a retiré de l'ordre du jour de sa séance tenue le mardi 17 novembre 2020, la demande d'usage conditionnel visant les 93 et 95, boulevard des Allumetières et qu'il statuera sur celle-ci lors de la séance prévue le mardi 19 janvier 2020, à 19 h. Veuillez noter qu'aucune modification n'a été apportée à cette demande parue dans l'avis public du 24 octobre dernier.

Pour plus d'information, composez le 311.

Les avis publics du Service du greffe sont publiés dans le site Web de la Ville de Gatineau au gatineau.ca/avispublics.

GATINEAU, 26 décembre 2020

Me Camille Doucet-Côté
Assistante-greffière

Ville de Gatineau

«DOPÉES» À LA SUBVENTION SALARIALE

Pas facile, le sevrage pour les entreprises

UGO GIGUÈRE
Initiative de journalisme local
La Presse Canadienne

SHERBROOKE — En tenant compte des circonstances dans lesquelles il a été déployé, le programme de subvention salariale d'urgence du Canada semble avoir été bénéfique, mais le gouvernement doit maintenant gérer le risque de son retrait selon la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques (CFFP) de l'Université de Sherbrooke.

Pas facile de déterminer comment sevrer des entreprises à qui l'on a payé 75 % de la masse salariale pendant des mois, concèdent Michaël Robert-Angers et Luc Godbout, les cosignataires d'une « Analyse de la subvention salariale d'urgence du Canada comme mesure de maintien en emploi pendant la pandémie », publiée mardi.

Dans le tourbillon provoqué par la multiplication des cas de COVID-19 au printemps dernier, puis des mesures de confinement qui ont paralysé ce qu'il restait d'activités économiques, le Canada a adopté une série de mesures d'aide pour les travailleurs et pour les employeurs.

Les deux mesures les plus connues sont sans doute la Prestation canadienne d'urgence (PCU) qui s'adressait à tous les travailleurs ayant subi des pertes financières en raison du ralentissement économique ; et la subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) qui finançait 75 % de la masse salariale des entreprises ayant perdu au moins 30 % de leur chiffre d'affaires par rapport à une période de référence prépandémie.

Dans leur analyse, les cosignataires observent que « 18 % du niveau d'emploi prépandémie était toujours soutenu par la SSUC en août 2020 » au Canada.

« L'utilisation est encore forte, note M. Robert-Angers en entrevue à La Presse Canadienne. Il faut faire attention quand les gens disent «Ah, c'est repris l'emploi !» Il y a beaucoup de ces emplois-là qui sont subventionnés. » Devant ce constat, son collègue, Luc Godbout, croit que la subvention demeure pertinente d'autant plus que l'on entre à nouveau dans une période de confinement au Québec et en Ontario. Il reste que ces mesures ne peuvent durer indéfiniment et qu'il faudra plus tôt que tard envisager un « sevrage » des entreprises.

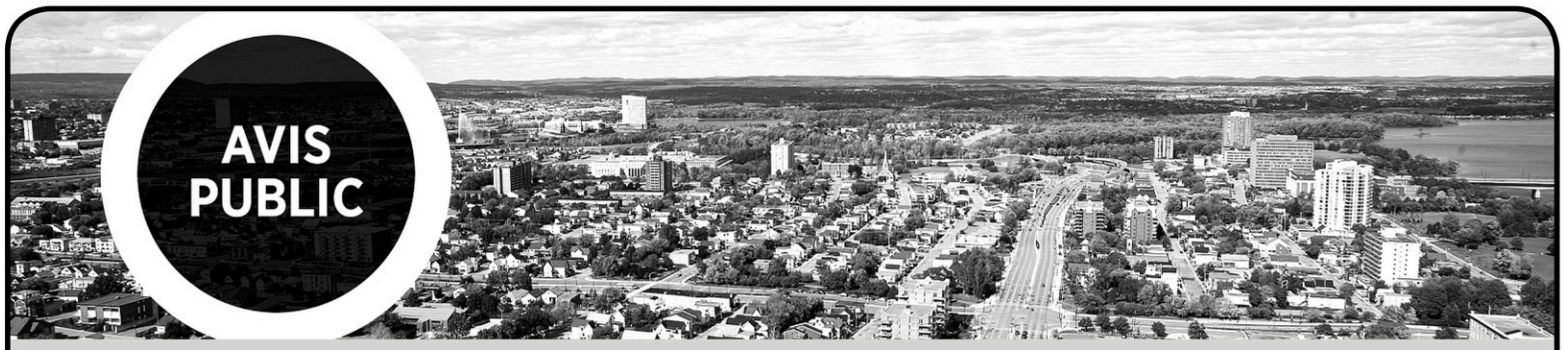
« Je ne sais pas si je vais assumer ce que je vais dire, mais c'est un peu de l'héroïne cette affaire-là ! Les entreprises viennent rapidement «addict» à ça, il y a 75 % de tes salaires qui sont payés par quelqu'un d'autre », compare le professeur Godbout.

Si de manière générale, le programme de subvention salariale semble avoir été profitable, les chercheurs ont noté quelques accrocs qui auraient pu être évités ou encore corrigés plus rapidement. D'abord, l'ordre chronologique par lequel Ottawa a procédé à l'annonce de ses programmes aurait grandement nui au lancement de la SSUC.

« Les gens ont été envoyés à la PCU avant que les paramètres de la subvention salariale d'urgence soient connus », relève Luc Godbout. Quand on a ensuite voulu rappeler les gens au travail, ceux qui gagnaient moins de 500 $ par semaine n'avaient pas intérêt à renoncer à la PCU.

« C'est là qu'on voit les problèmes quand t'essaies de faire vivre les deux programmes en parallèle. C'est facile à dire après coup, mais si ça avait été mieux attaché au départ peut-être qu'on aurait moins eu ce phénomène-là », analyse le professeur de fiscalité.

Prenez avis que la personne morale Joyeux Aéromodélistes Gatinois (NEQ 1162247832) ayant siège au 527, rue Craik, Gatineau, QC J8P 5N8, a décidé de procéder à sa liquidation ou à sa dissolution ou de la demander. Est produite à cet effet la présente déclaration requise par les dispositions de l'article 42 de la Loi sur la publicité légale des entreprises.



Entrée en vigueur – Règlements d'urbanisme

AVIS PUBLIC est donné que le conseil municipal de la Ville de Gatineau à sa séance du 17 novembre 2020 a adopté les règlements et le projet particulier de construction suivants :

ENSEMBLE DU TERRITOIRE

- **Règlement numéro 503-9-2020** modifiant le Règlement de lotissement numéro 503-2005 dans le but d'intégrer les dispositions relatives aux normes de lotissement prescrites au document complémentaire du Schéma d'aménagement et de développement révisé numéro 2050-2016

OBJET DU RÈGLEMENT :

Dans le cadre de la concordance, règlement modifiant le Règlement de lotissement numéro 503-2005 afin de transposer les normes de lotissement (dimensions minimales) prévues au document complémentaire du Schéma d'aménagement et de développement révisé. Les dimensions minimales varient selon le niveau de service (aqueduc et égout sanitaire) et l'endroit où se situe le terrain selon les éléments suivants : périmètre d'urbanisation, l'affectation du territoire, corridor riverain et secteur d'exception.

- **Règlement de concordance numéro 505.1-5-2020** modifiant le Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 505.1-2011 dans le but de supprimer la référence aux concepts commerciaux « Noyaux commerciaux de quartier » et « Grands ensembles régionaux » en fonction des modifications apportées au règlement de zonage

OBJET DU RÈGLEMENT :

Dans le cadre de la concordance, règlement modifiant le Règlement numéro 505.1-2011 afin d'ajouter en annexe un plan localisant les secteurs assujettis à l'application du règlement au lieu de faire référence aux zones du plan de zonage.

- **Règlement de concordance numéro 505-20-2020** modifiant le Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 505-2005 dans le but d'assujettir les projets d'envergure à des objectifs et critères d'évaluation tel que prescrit au document complémentaire du Schéma d'aménagement et de développement révisé numéro 2050-2016

OBJET DU RÈGLEMENT :

Dans le cadre de la concordance, règlement modifiant le règlement numéro 505-2005 afin d'ajouter un nouveau PIIA pour les projets d'envergure. Des objectifs et des critères d'évaluation sont spécifiquement édictés pour les projets d'envergure. Les secteurs assujettis sont localisés en annexe du règlement.

- **Règlement de concordance au Schéma d'aménagement et de développement révisé numéro 506-15-2020** modifiant le Règlement relatif aux usages conditionnels numéro 506-2005 dans le but d'actualiser certaines dispositions en fonction des modifications apportées au règlement de zonage

OBJET DU RÈGLEMENT :

Dans le cadre de la concordance, règlement modifiant le règlement numéro 506-2005 afin d'ajuster les dispositions en fonction de la classification des usages commerciaux et du plan de zonage du Règlement de zonage numéro 532-2020.

SECTEUR DE HULL

- **Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble – 263, rue Gamelin** – Régulariser la construction d'une habitation multifamiliale de neuf logements – District électoral du Parc-de-la-Montagne – Saint-Raymond

OBJET DU PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION :

Le projet vise à régulariser la construction de neuf logements dans un bâtiment existant et permettre par le même effet :

- d'augmenter le nombre maximal de logements par bâtiment de 3 à 9;
- de réduire le nombre minimal de cases de stationnement de 14 à 3;
- de réduire la distance minimale entre un espace de stationnement et une habitation multifamiliale de six logements et plus de 6 m à 0 m.

AVIS PUBLIC est aussi donné que les règlements et le projet de particulier de construction ci-dessus sont disponibles pour consultation en tout temps, soit sur le site Web de la Ville de Gatineau sous la section « Avis publics », au Service du greffe, Maison du citoyen, 25, rue Laurier, 5e étage, Gatineau, aux heures d'ouverture des bureaux, de 8 h 30 à midi et de 13 h à 16 h 30 ou sur demande en acheminant un courriel à l'adresse suivante : reglements-ville@gatineau.ca.

Toutefois, prendre note que les bureaux administratifs seront fermés du 24 décembre 2020 à midi jusqu'au 3 janvier 2021 inclusivement en raison de la période des fêtes.

AVIS PUBLIC est également donné que la Commission municipale du Québec n'a reçu aucune demande d'avis sur la conformité de ces règlements et de ce projet particulier de construction au schéma d'aménagement et aux objectifs du plan d'urbanisme de la Ville de Gatineau, conformément à l'article 137.12 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

AVIS PUBLIC est également donné que ces règlements et cette résolution sont entrés en vigueur le 22 décembre 2020 en vertu du certificat de conformité émis à cette date par la greffière de la Ville de Gatineau.

Veuillez noter que tous les avis du Service du greffe sont publiés dans le site Web de la Ville de Gatineau à l'adresse gatineau.ca/avispublics.

Gatineau, ce 26 décembre 2020

Me Camille Doucet-Côté
Assistante-greffière

Ville de Gatineau

Nécrologique



AVIS DE DÉCÈS

ROGER A. BÉLAND

28 AOÛT 1925 - 16 DÉCEMBRE 2020

C'est avec une profonde tristesse que nous annonçons le décès de Roger A. Béland, survenu à Laval le 16 décembre 2020, à l'âge de 95 ans. Il était le fils de feu Oscar Béland et de feu Berthe Béland (née Drouin), et le frère de Jeannette Béland. Tendre époux de Thérèse Béland (née Charette) depuis 70 ans, il laisse aussi dans le deuil : ses enfants bien-aimés Monique (feu Ralston Edwards), Michel (Isabelle Pepin) et Danielle (Paul Duhaime); ses petits-enfants adorés Karrenga, Jamila, Maxime et Sarah; ses belles-soeurs, beaux-frères, nièces, neveux et amis.

En raison de la pandémie, une célébration de sa vie en présence des cendres aura lieu à Ottawa ultérieurement. Un avis sera publié.

Au lieu d'un don, nous suggérons, à la mémoire de notre père, de rendre service à autrui de façon gratuite à l'image de ses valeurs.



LA FAMILLE DUBUC
A LE REGRET DE VOUS ANNONCER LE DÉCÈS DE

MADAME PIERRETTE DÉCOSTE

1942 - 2020

Décédée le samedi 12 décembre 2020, à l'âge de 78 ans. Épouse de feu Jean-Pierre Dubuc, elle laisse dans le deuil ses enfants : Sylvain (Lise Marleau), Alain et Line (Sylvain Charlebois); ses petits-enfants : Charles Dubuc (Jennifer Barbeau), Simon et Bruno Charlebois, Nikola Dubuc et son arrière-petite-fille Luna. Elle laisse également ses soeurs : Edna (Philippe Chartrand), Micheline Caron, Reine (Jean-Marc Groleau); ainsi que de nombreux parents et amis. Elle fut prédécédée par ses parents: Mme Flavie Ranger et M. Edné Décoste.

Une célébration aura lieu à une date ultérieure.

Vous pouvez laisser vos voeux de sympathie à l'adresse suivante : info@lesjardinsdusouvenir.com

Pour information : 819-778-1515.

Les Jardins du Souvenir — Maison funéraire · Cimetières

Maison funéraire
Les Jardins du Souvenir
Cimetières

819.778.1515
lesjardinsdusouvenir.com



C'EST AVEC REGRET QUE
NOUS VOUS ANNONÇONS LE DÉCÈS DE

MICHEL (MICHOU) DEGREADY

Décédé subitement le 4 décembre 2020, à l'âge de 59 ans. Fils de feu Denise Mailhot et de feu Jean Nap Degready. Il fut prédécédé par deux petits anges, ses soeurs : Louise et Lise et laisse dans le deuil ses trois soeurs : Nicole (Gaetan Rochon), Sylvie (Richard Gagnon) et Nancy. Il laisse également derrière lui sa nièce Nadine, ses neveux : Jacob et Élias ainsi que plusieurs parents et amis, dont sa 2e famille du Bar Le Québécois.

Une célébration aura lieu dans l'intimité familiale.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC.

Vos messages de condoléances peuvent être envoyés à : www.cfo.coop

P.S. : N'oublions jamais son rire et sa gaieté.

Coopérative funéraire de l'Outaouais

819.568.2425 | PARTOUT EN OUTAOUAIS | cfo.coop



C'EST AVEC UNE GRANDE TRISTESSE QUE
NOUS VOUS FAISONS PART DU DÉCÈS DE

M. ROLAND DAME

survenu le 15 décembre 2020, à l'Hôpital Montfort d'Ottawa.

Il fut prédécédé par sa femme Cécile L'Espérance.

Il laisse dans le deuil ses enfants : Claudette Lavergne (Jacques), Diane Desnoyers (Sylvain), Nathalie Drolet (Jean-Paul), Carole L'Espérance (Réjean), Jocelyn Dame (Michèle), Robert Dame (Sabine), Nathalie Dame (Normand) et plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants ainsi que sa copine de coeur Carolyne McDougall (Sweetheart) et ses quatre enfants : Judy, Cindy, Brian et Glen.

Il va beaucoup nous manquer.

AVIS DE DÉCÈS

FERNAND FALARDEAU

1924 - 2020

Suite à une brève maladie à l'Hôpital des Anciens Combattants de Ste-Anne de Bellevue, le 27 novembre 2020, à l'âge de 96 ans, papa nous a quittés pour rejoindre maman. Nous sommes fiers des réalisations de papa : Adjudant-maître de l'Aviation royale canadienne (ARC) en tant que contrôleur aérien / planificateur de vol avec des séjours partout au Canada et en Europe, papa a pris sa retraite et s'est retrouvé dans le secteur public, encore une fois en tant que planificateur de vol pendant 14 ans à l'aéroport Pierre Elliot Trudeau de Montréal, pour finalement prendre sa retraite en 1984. Partenaire à jamais de Laurette (Woods) décédée, père dévoué à Gilles (Audrey) et Carle et grand-père aimant à Olivier, Alexandre et Alicia. Très regretté par famille et amis de Creg Quay, Ottawa, Québec, Dorval et les États-Unis.

À la demande de papa, une célébration de sa merveilleuse vie aura lieu à une date ultérieure. Une célébration post Covid-19 sera annoncée.

La famille de M. Falardeau tient à remercier tout le personnel du 12e étage, aile 12T de l'hôpital des Anciens Combattants pour leurs soins attentionnés et leur dévotion.

Papa, tu as préparé ton propre plan de vol. Tu es maintenant en paix avec Dieu.
Veille sur nous avec Maman.



LA FAMILLE MARCOTTE
A LE REGRET DE VOUS ANNONCER LE DÉCÈS DE

M. YVON MARCOTTE

décédé le 15 décembre 2020, à l'âge de 84 ans. Il était conjoint de Françoise Cloutier et le fils de feu Gaston Marcotte et de feu Mélina Giroux. Outre sa conjointe, il laisse dans le deuil ses fils : Sylvain, Daniel, Patrick, Yves et Stéphane et ses petits-enfants. Il laisse également son frère Henri (Gilberte Blais) et ses soeurs : Mariette (Jean-Yves Durand) et Lucette (Marcel Sarrazin) et son beau-frère Yvon (Diane) ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, cousin(e)s, parents et ami(e)s. Il fut prédécédé par ses frères : Jacques et Léo.

Vos messages de condoléances peuvent être envoyés à : www.cfo.coop

Coopérative funéraire de l'Outaouais

819.568.2425 | PARTOUT EN OUTAOUAIS | cfo.coop



AVIS DE DÉCÈS

SOEUR MARIE RICHARD (MARIE DU CHRIST ROI)

À l'Hôpital d'Alexandria, Ont., le 20 décembre 2020, est décédée Soeur Marie Richard, de la Congrégation des Soeurs du Sacré-Coeur de Jésus, à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans et 8 mois. Elle est née à Bouchette, Québec, le 18 avril 1922, de feu Ferdinand Richard et de feu Marie Morin.

Outre sa communauté, Soeur Marie laisse dans le deuil plusieurs neveux et nièces. Prédécédée par Irène, csc, Florence, s.s.c.j., Vital (Éva Major), Ubald (Gaétane Piché), Reina (Ronald Lafrenière) et Provin.

Dû à la situation exceptionnelle que nous vivons tous en ce moment, le service religieux aura lieu à une date ultérieure.

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser au **Salon Funéraire Lamarche et Hill,** 709, Principale à Casselman, Ontario au 613-764-3286 ou télécopieur 613-764-5279 ou présentez vos condoléances au site web: www.lamarche-hill.com ou par courriel : casselman@lamarche-hill.com



LA FAMILLE GAUTHIER
A LE REGRET DE VOUS ANNONCER LE DÉCÈS DE

Christine Gauthier

survenu le 14 décembre 2020 au CISSSO de Gatineau, à l'âge de 68 ans. Elle était la fille de feu Anatole Gauthier et de feu Florida Lacaille. Elle laisse dans le deuil sa fille Fannie; son fils Rodrigue (Annick) et l'enfant de cette dernière, Angélika ainsi que ses petits-enfants : Karol-Anne, Sarah-Marie et Romyn. Elle laisse également son frère Jean-Guy (Nicole Dagenais); ses deux soeurs : Régine (Michel Tessier) et Gisele (Michel Menard); son beau-frère Mario Sauvé; ses belles-soeurs: Denise Bouchard et Jasmine Cécire; sa marraine Madeleine Lacaille Guillot ainsi que plusieurs neveux, nièces, parents et ami(e). Elle fut prédécédée par ses frères : Charles, Richard, Jean-Marc, Maurice, Robert, Pierre Claude et ses soeurs : Paulette, Yolande et Pauline.

Elle sera inhumée en toute intimité.

La famille désire remercier l'équipe du CISSSO de Gatineau.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation Mathieu-Froment-Savoie.

Vos messages de condoléances peuvent être envoyés à : www.cfo.coop

Coopérative funéraire de l'Outaouais | 819.568.2425 | PARTOUT EN OUTAOUAIS | cfo.coop



LA FAMILLE LEGAULT
A LE REGRET DE VOUS ANNONCER LE DÉCÈS DE

Madame Madeleine Legault (Croteau)

1933 - 2020

Décédée paisiblement à son domicile entourée de sa famille le mercredi 9 décembre 2020, à l'âge de 87 ans. Elle fut précédée par son époux Bernard Legault, avec qui elle a partagé sa vie pendant 62 ans, ses parents Hector Croteau et Yvonne Sauvé; ses frères : Gaston, Bernard, Roger, Léo et ses soeurs : Gabrielle, Marie-Paule, Georgette, Cécile et Pauline. Mère attentionnée, elle laisse dans le deuil ses quatre filles: Andrée, Joanne (Jean Dallaire), Lyne (Raymond Groulx) et Chantal (Jocelyn Renaud); ses petits-enfants qu'elle chérissait beaucoup : Marc-Antoine (Cynthia), Jean-Sébastien, Claudia (David), Josiane (Francis), Louis-Philippe (Stéphanie), Élijan (Lysandre) et Amélie; ainsi que ses arrière-petits-enfants qu'elle adorait : Yann, Maxime, Édouard, Olivier et Ludovic. Elle laisse également plusieurs neveux et nièces.

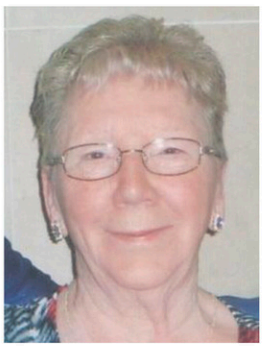
En raison des circonstances actuelles liées à la Covid-19, un service religieux se déroulera dans l'intimité familiale.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire en un don à une fondation de votre choix.

La famille Legault désire exprimer sa gratitude et ses remerciements tout particulièrement à la Dre Marie-Claude Charbonneau et son équipe.

Vos messages de sympathie peuvent être acheminés à l'adresse suivante : www.dignitymemorial.com

Dignité | Maison funéraire Racine, Robert & Gauthier Beauchamp www.racinerobertgauthier.ca | 819.770.1300 Hull 819.561.1969 Gatineau 819.684.1155 Aylmer



C'EST AVEC REGRET
QUE NOUS VOUS FAISONS PART DU DÉCÈS DE

Mme Victoria Laframboise née Larmand

décédée le 15 décembre 2020, à l'âge de 84 ans. Elle était l'épouse de feu Marcel Laframboise et la fille de feu Edouard Larmand et de feu Laurenza Presseault. Elle laisse dans le deuil ses enfants : Paulette (Noël), Denis (Sylvie), André (Diane), Rachel (Luc) et Michel; ses petits-enfants : Patricia, Alexandre, Mélanie, Marc, Benoit, Roxanne, Sylvain et Nathalie; ses arrière-petits-enfants; son filleul Richard Dacier ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, cousin(e)s et ami(e)s.

Une cérémonie aura lieu à une date ultérieure dû à la COVID.

La famille désire remercier le personnel de la Maison de Sages pour les bons soins prodigués ainsi qu'un merci au Dre Annie-Claude Valiquette pour son dévouement et son humanisme.

Vos messages de condoléances peuvent être envoyés à: www.cfo.coop

Coopérative funéraire de l'Outaouais | 819.568.2425 | PARTOUT EN OUTAOUAIS | cfo.coop



C'EST AVEC REGRET QUE NOUS
VOUS FAISONS PART DU DÉCÈS DE

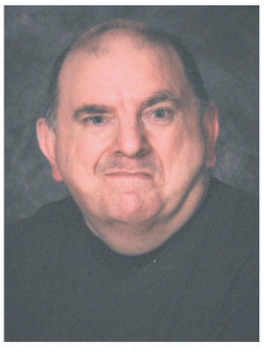
Marie-Reine Lemieux, née Leroux



survenu le 7 décembre 2020, à l'âge de 92 ans. Elle était la fille de feu Orphyr Leroux et de feu Donalda Bray et l'épouse de feu Roland Lemieux. Elle laisse dans le deuil ses enfants : Diane (Bernard Labrosse) , Daniel (Denise Chénier) et Micheline (Pierre Lemire); ses petits-enfants : Jean-Michel Labrosse (Émilie Laplante), Geneviève Labrosse (Douglas Watters) et Bruno Lemire (Marie-Claude Charbonneau); ses arrière-petits-enfants : Sara-Ann et Amélie Kelly, Laurence et Olivier Lemire ainsi que plusieurs neveux et nièces.
Elle fut prédécédée par son frère Fernand et par ses soeurs : Méa, Claudia, Florence, Rhéa, Georgette, Dolorès et Lisette.
La famille désire remercier le Dr Tshibumbu et le Dr April, le personnel du 5e étage ainsi que les infirmières, infirmiers et les préposé(e)s pour leur dévouement et les excellents soins prodigués pendant son séjour au Foyer Lionel-Émond.
Une célébration de prières aura lieu dans l'intimité de sa famille.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société Alzheimer de l'Outaouais, 440 boulevard Maloney Ouest, Gatineau Qc J8P 6W2.
Vos messages de condoléances peuvent être transmis via le www.cfo.coop

Coopérative funéraire de l'Outaouais | 819.568.2425 | PARTOUT EN OUTAOUAIS | cfo.coop



AVIS DE DÉCÈS

Guy Legault

1953 - 2020

C'est avec une immense tristesse que nous vous informons du décès de notre frère, Guy Legault. Guy s'est endormi paisiblement entouré de ses frères, sa soeur et sa belle-soeur le samedi 19 décembre 2020 aux soins palliatifs Élisabeth-Bruyère. Il était le fils bien-aimé de feu Gérard Legault et de feu Simone Legault (née Laplante) et le beau-fils de feu Léo Henri (en deuxième noces). Il laisse dans le deuil ses frères : Raymond Legault (feu Monique Cantin), Normand Legault (Monique Guibord) et sa soeur bien-aimée Colette Legault qui a toujours vu à bonheur et son bien-être. Il laisse aussi des neveux et une nièce, ainsi que des petits-neveux et des petites-nièces. De plus, il laisse Jocelyn et Roxanne Gilbert et la famille du foyer partage avec qui il a passé les dernières 7 années de sa vie. Nous leurs sommes reconnaissants pour l'amour avec lequel ils ont pris soin de notre frère.

La famille désire aussi remercier les médecins et les infirmiers / infirmières de l'Hôpital Montfort et des soins palliatifs Bruyère pour les bons soins prodigués.

Au lieu de fleurs, vous pouvez faire un don à l'Association pour l'intégration sociale d'Ottawa, au 235, rue Donald à Ottawa.

Malheureusement, étant donné les restrictions associées à la pandémie de la Covid-19, il y aura une cérémonie privée dans l'intimité de la famille. Cependant, un service commémoratif aura lieu quelque temps au printemps et famille et amis auront l'occasion de célébrer sa vie. Condoléances au www.kellyfh.ca

Maison funéraire Kelly | www.kellyfh.ca



AVIS DE DÉCÈS

Robert Lemyre

1933 - 2020

À la Résidence de l'Île de Gatineau, le 16 décembre 2020, est décédé à l'âge de 87 ans, M. Robert Lemyre, époux de Mme Micheline Boucher Lemyre, né à Maskinongé et ayant demeuré à Louiseville.

Compte tenu des circonstances sanitaires actuelles, les funérailles qui auront lieu à Maskinongé se tiendront à une date ultérieure à déterminer. Les informations seront communiquées sur le site de la Maison Funéraire St-Louis une fois confirmées.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil : son fils Patrice Lemyre et son épouse Hélène Nadeau; ses petits-enfants : Sébastien Nadeau-Lemyre (Jenna Chapman), Nicolas Nadeau-Lemyre (Camille Labrèche), Mathieu Nadeau-Lemyre; son arrière-petite-fille Adèle; son frère René-Paul Lemyre (feu Thérèse Bouchard, Henriette Marcouiller); ses soeurs : Huguette Lemyre (feu Lucien Gagnon) et Pauline Lemyre (Jean-Jacques Leblanc) ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis.

Votre témoignage de sympathie peut s'exprimer par un don à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC.

St-Louis Maison funéraire | Maison funéraire St-Louis condoleances@maisonstlouis.ca | www.maisonstlouis.ca Renseignements : 819 227-2372 Télécopieur : 819 228-3345



C'EST AVEC UNE PROFONDE TRISTESSE
QUE NOUS ANNONÇONS LE DÉCÈS DE

Richard (Ricco) Moyneur

survenu le jour de son anniversaire le 3 décembre 2020, à l'âge de 67 ans. Il était l'époux de Suzanne Robillard et le fils de feu Ronald Moyneur et de feu Alice Berniquez. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses soeurs : Carolle et Louise; ses neveux : Michel (Vanessa), Sébastien et Félix (Catherine); les enfants de Suzanne : Denis (Cara), Julie (Eric), Emilie et leurs enfants : Félix, Liliane, Samuel, Thomas, Sacha et Johnny. Il laisse également ses belles-soeurs : Mona, Lise (Dave) et leurs enfants; sa tante Reina (Aurélien Bélanger) ainsi que ses cousins, cousines, ses ami(e)s et amis retraités de la Ville de Gatineau.

Afin de respecter les consignes gouvernementales sur la COVID-19, seules les personnes invitées personnellement par la famille pourront être présentes aux funérailles. Les autres personnes qui désirent y assister pourront le faire virtuellement lors de la webdiffusion en direct de la cérémonie le dimanche 3 janvier 2021 à 10 h ou en reprise via le lien : https://commemora.tv/fr/diffusions/20867.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société canadienne du cancer ou à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC.

Merci spécial au personnel de la santé, particulièrement aux docteures Leduc, Gagnon et Verreault.

Vos messages de condoléances peuvent être envoyés : www.cfo.coop

Coopérative funéraire de l'Outaouais

819.568.2425 | PARTOUT EN OUTAOUAIS | cfo.coop



LA FAMILLE
A LE REGRET DE VOUS ANNONCER LE DÉCÈS DE

M. Edgar Sauvé

décédé le 18 décembre 2020, à l'âge de 94 ans. Il était l'époux de feu Cécile Patenaude et le fils de feu Fardina Sauvé et de feu Irène Patenaude. Il laisse dans le deuil ses enfants : Rhéal (Darlene), Robert (Gloria), Hélène (Roch), Lucille, André (Linda), Nicole (Hervé), Carole (Daniel) et Jean (Pierrette), ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants. Il laisse également son frère Gérard (feu Jacqueline), sa soeur Dolorèse (feu Omer) ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, cousin(e)s, parents et ami(e)s. Il fut prédécédé par son fils Raymond et sa fille Desanges.

Afin de respecter les consignes gouvernementales sur la COVID-19, seules les personnes invitées personnellement par la famille pourront être présentes aux funérailles. Les autres personnes qui désirent y assister pourront le faire virtuellement lors de la webdiffusion en direct de la cérémonie le mercredi 30 décembre 2020 à 9 h 30. Il vous sera possible de visionner la cérémonie en direct ou en reprise via le lien inscrit dans l'avis de décès sur le site web de la Coopérative funéraire de l'Outaouais. www.cfo.coop

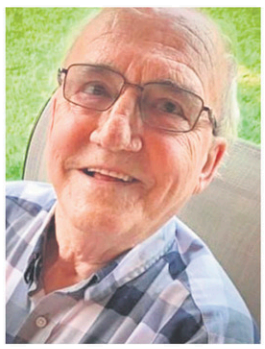
Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à l'Association pulmonaire du Québec et à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC.

La famille désire remercier le personnel des soins palliatifs de l'Hôpital de Gatineau pour les bons soins prodigués.

Vos messages de condoléances peuvent être envoyés à : www.cfo.coop

Coopérative funéraire de l'Outaouais

819.568.2425 | PARTOUT EN OUTAOUAIS | cfo.coop



AVIS DE DÉCÈS

M. Paul Rochon

décédé le 15 décembre 2020, à l'âge de 83 ans. Il était l'époux de Gisèle Houle et le fils de feu Aurore Bazinet et de feu Louis Rochon. Outre son épouse Gisèle, il laisse dans le deuil ses 4 enfants : Sylvie (Robert Parent), Lise, Marc et France (Luc Nadon); ses petits-enfants : Marie-Ève Nadon (William Sebastien), Valérie Lalonde, Jean-Sébastien Nadon, Gabriel Rochon (Éricka Arsenault), Misael Rochon (Andrea Pulinario, la mère de Gabriel et Misael) et Jarett Parent (Monique Arends); ses arrière-petits-enfants : Maxence, Amelie et Jaxon. Il laisse également ses belles-soeurs et beaux-frères : Marguerite Schreiner (Jack), Raymond Houle (Mardia) et Lise Houle ainsi que ses neveux et nièces.

Compte tenu des circonstances actuelles, seules les personnes ayant été invitées pourront être présentes à la cérémonie. Ceux qui désirent y assister pourront le faire virtuellement lors de la webdiffusion en direct de la cérémonie le mardi 29 décembre 2020 à 14 h ou en reprise via ce lien: https://commemora.tv/fr/diffusions/21472.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC ou à Crohn et Colite Canada. La famille demande de ne pas envoyer de fleurs, mais de faire des dons.

La famille désire remercier le personnel de l'urgence de l'Hôpital de Gatineau pour leur grande compassion et les bons soins prodigués.

Vos messages de condoléances peuvent être envoyé à : www.cfo.coop

Coopérative funéraire de l'Outaouais

819.568.2425 | PARTOUT EN OUTAOUAIS | cfo.coop

In Memoriam



6e ANNIVERSAIRE

Yolande Lambert Peterson

Chère épouse, mère et grand-maman bien-aimée. Six ans le 29 décembre que tu nous as quittés. Se souvenir de toi c'est facile, mais s'habituer à ton absence c'est toujours très difficile. Malgré le mal à accepter ton départ si brusque, notre plus grande consolation est de savoir que tu ne souffres plus et qu'un jour nous serons de nouveau ensemble. De là-haut, aide-nous à traverser la douleur de la séparation en nous accordant le courage de continuer.

"Et la lumière brillera pour toujours"

Ton époux Gaston, tes enfants et petits-enfants



C'EST AVEC TRISTESSE QUE
NOUS VOUS ANNONÇONS LE DÉCÈS DE

M. Gilles Rollin

décédé accidentellement le 15 décembre 2020, à l'âge de 74 ans. Il était l'époux aimant de Jacqueline Sarazin et le fils de feu Emmanuel Rollin et de feu Simone Rivet. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses 3 filles adorées : Lucie (Floriant), Rachel (Steve) et Céline (André); ses petits-enfants : Stéphannie, Alexandre et Jessica; ses 4 arrière-petits-enfants. Il laisse également ses frères : Jean (Claudette) et Daniel (Hélène) ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, cousin(e)s, parents et ami(e)s.

Une cérémonie aura lieu dans l'intimité familiale.

Vos messages de condoléances peuvent être envoyés à : www.cfo.coop

Coopérative funéraire de l'Outaouais

819.568.2425 | PARTOUT EN OUTAOUAIS | cfo.coop

2e ANNIVERSAIRE

Mme Suzanne Langlois

Décédée le 13 décembre 2018

Chère épouse bien-aimée, deux ans que tu as quitté notre monde pour le repos éternel. Se souvenir de toi c'est facile, mais s'habituer à ton absence c'est toujours très difficile. Malgré le mal à accepter ton départ si brusque, ma plus grande consolation est de savoir que tu ne souffres plus et qu'un jour nous serons de nouveau ensemble. De là-haut, aide-moi à traverser la douleur de la séparation en m'accordant le courage de continuer.

Robert (Bob) xox

Développement et Paix
CARITAS CANADA
1 888 234-8533 • www.devp.org

La Maison Mathieu Froment-Savoie
CENTRE DE SOINS PALLIATIFS DE L'OUTAOUAIS
À la maison... les services d'hébergement sont GRATUITS.
819 770-3900
www.mmfs.org

La leçon d'humilité

MARIE-ÈVE MARTEL
CHRONIQUE
marie-eve.martel@lavoixdelest.ca



VU D'MÊME

Je l'ai écrit il y a quelques semaines, frustrée que les célébrations de Noël aient été annulées : 2020 ne nous aura pas fait de cadeau.

2020. *Annus horribilis* pour plusieurs.

Eh bien, force est d'admettre que j'avais tort.

C'est un cadeau plutôt improbable, mais tout de même un cadeau que nous a offert 2020 : une leçon d'humilité.

Voilà plus de neuf mois qu'on est tous happés de plein fouet par la pandémie.

Au-delà de la première vague, des traces subsistent.

La situation que l'on vit depuis le printemps est exceptionnelle, et même si elle dure depuis suffisamment longtemps pour qu'elle fasse désormais partie de notre quotidien, il importe de se rappeler, de temps en temps, que rien n'est normal actuellement.

Et s'il est une chose de tout à fait normale face à l'anormalité, c'est la résistance au changement. L'anxiété, l'angoisse. L'incertitude.

2020 nous a remis face à face avec notre propre vulnérabilité et nous a rappelés que nous avons droit, tout un chacun, à des moments de faiblesse et à l'erreur.

2020, c'est aussi l'année où on a appris l'indulgence. L'indulgence envers les autres, l'indulgence envers soi.

Se pardonner. Se comprendre. Faire preuve d'empathie à l'égard de nous. Se dire « ça va bien aller », mais accepter que parfois, « ça ne va pas du tout ». Et que c'est correct de filer un mauvais coton, de se le permettre, même, tout simplement parce qu'on est humain.

Elle est aussi là, la leçon d'humilité.

Car peu importe qui on est, jeune ou vieux, riche ou pauvre, 2020 nous a prouvé que la nature serait toujours plus forte que nous.

Que malgré nos avancées et notre puissance inégalée, nous ne sommes pas immortels ni immunisés à la maladie et aux aléas de la vie.

Oui, oui, même Donald Trump. Aussi tout-puissant se pensait-il, le président déchu des États-Unis n'est en bout de ligne qu'un infime grain de sable dans le grand engrenage de l'univers, comme nous tous.

À ceux qui n'avaient pas encore compris le sérieux de la crise pandémique, la nature a envoyé tout récemment une nouvelle souche du virus. Je ne sais pas ce qu'il faudra de plus pour les en convaincre.

Inutile d'essayer de contrer une vague, quelle qu'elle soit, m'a déjà dit une amie. 2020 nous aura appris à suivre la vague. Pas celle de la pandémie, mais celle de la vie qui va et qui vient avec ses aléas qui sont parfois hors de notre contrôle et contre lesquels on ne peut rien, malgré toute notre bonne volonté.

« Si tu n'as pas ce que tu aimes, aimes ce que tu as », ai-je lu toute mon enfance et mon adolescence sur une assiette de porcelaine chez ma tante Denise et dont j'avais parlé dans une précédente chronique. Une leçon de vie qui s'est imposée petit à petit, et qui a pris tout son sens, encore une fois, cette année.

2020 nous a aussi appris à trouver le bonheur dans les petites choses, à renouer avec ce qui nous reste de simplicité.

Les yeux qui sourient de la caissière du supermarché, un enfant qui rit, deux amoureux main dans la main aperçus à un coin de rue : on sentait le besoin de chercher, mais l'essence de l'humanité, à travers les masques et les murs, est encore bien là, sous notre regard.



C'est un cadeau plutôt improbable, mais tout de même un cadeau que nous a offert 2020 : une leçon d'humilité, et qui sait, une leçon d'humanité. — PHOTO 123RF

La limonade est une de mes boissons préférées.

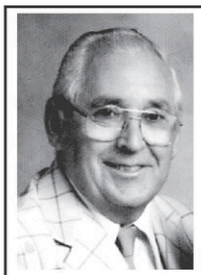
Qu'importe l'adversité, j'essaie de toujours tirer une leçon d'une épreuve afin d'en faire une opportunité. C'est la seule chose sur laquelle j'ai réellement un contrôle absolu.

Ainsi, même les plus mauvaises expériences revêtent un côté positif avec le recul, et je deviens reconnaissante de tout ce que la vie m'a apporté, car cela a contribué à me construire comme personne.

Il y a de ces cadeaux qu'on a parfois envie de refuser ou de retourner au magasin.

2020, une année de merde pour plusieurs, en fait assurément partie. N'empêche, elle a eu lieu, avec ses hauts et ses bas.

Mais si on n'a rien appris du tout de 2020, alors là, ça sera vraiment une année perdue.



20e ANNIVERSAIRE
ROGER DESGAGNÉS
DÉCÉDÉ LE 26 DÉCEMBRE 2000

Cher papa, il est difficile à croire que ça fait déjà 20 ans
que vous nous avez quittés mais sachez que vous êtes toujours dans
nos pensées et que jamais nous vous oublierons.

On vous aime,
Vos enfants, petits et arrière-petits-enfants

À LA DOUCE MÉMOIRE
EDNA GORLEY NÉE MARTIN
décédée le 29 décembre 2019

Une personne chère ne nous quitte jamais.
Elle vit au plus profond de notre coeur et pour la revoir,
il suffit de fermer les yeux.

Ta famille qui t'aime



1er ANNIVERSAIRE
MME LUCILLE LAVIGNE NÉE ROY
DÉCÉDÉE LE 25 DÉCEMBRE 2019

Il y a un an que tu nous as quittés et il est difficile de se passer d'une personne aussi exceptionnelle que toi. Le temps pourra s'écouler, mais n'effacera jamais de nos coeurs ce que tu as été pour nous tous. Malgré la peine immense, nous sommes reconnaissants qu'une étoile aussi brillante que toi puisse veiller sur nous. En ce jour de Noël qui a marqué nos mémoires, nous voulions que tu saches que nous pensons très fort à toi et que nous t'aimons toujours autant.

De tes 4 enfants,
7 petits-enfants,
13 arrière-petits-enfants,
1 arrière-arrière-petit-fils
et les conjoint(e)s



1er ANNIVERSAIRE
MICHEL MORIN

Se souvenir de toi c'est facile,
mais s'habituer à ton absence c'est toujours très difficile.
Malgré le mal d'accepter ton départ si brusque,
tu resteras toujours vivant dans nos coeurs.
Notre seule consolation est de savoir que tu as vécu pleinement
et que tu as laissé en chacun d'entre nous
les valeurs d'un grand homme.

Nous t'aimons,
Hélène, Sylvain, Chantal, Marie-Pier, Jean-Michel, Maxime,
Alex-Anne, Loïc et Léa.

LES EFFETS INSIDIEUX DE LA FERMETURE DES GYMS



PHOTO 123RF

Pour bien des gens, les gyms sont des endroits où se regroupent uniquement ceux et celles qui visent un physique enviable. Certes, ces gens font partie de la clientèle, mais les gyms représentent aussi toute la différence entre la santé et la maladie chronique pour beaucoup de personnes qui ont le courage de les fréquenter assidûment. La fermeture de tous les gyms du Québec imposée par le gouvernement (à l'exception des salles pour élites, précisons-le) pour éviter la propagation de la COVID-19 est difficile à justifier, mais elle est tout autant difficile à condamner.

BRIGITTE TRAHAN
Le Nouvelliste

TROIS-RIVIÈRES — Certes, quelques clients des gyms s'entraînent en hypertrophie et participent à des compétitions de musculation. C'est toutefois loin d'être la majorité, assurent Geneviève Leclerc, entraîneuse-chef chez Énergie Cardio de Trois-Rivières et Viviane Fiset, gestionnaire. «Plusieurs de nos membres ont été référés par leur médecin en raison d'un retour d'infarctus, d'une maladie cardiovasculaire ou de diabète. Une grande majorité de nos clients souffrent aussi d'hypertension. La population est vieillissante», font-elles valoir.

D'autres clients sont aussi envoyés au gym par des cliniques de physiothérapie pour de la réadaptation à la suite de problèmes comme des entorses cervicales ou lombaires. Les médecins les réfèrent également après une chirurgie ou même avant, pour leur donner la force de subir une intervention.

Anne-Gaëlle Valmy, kinésiologue au même endroit, raconte que depuis la fermeture des gyms, elle est restée en contact avec ses clients. Certains sont diabétiques, d'autres souffrent d'obésité et ont un besoin vital de perdre du poids. Un de ses clients est atteint de spondylarthrite ankylosante, une maladie qui peut faire perdre l'autonomie très vite lorsqu'on arrête de bouger.

Dans le milieu de la kinésiologie, on s'explique donc très mal que la Santé publique n'arrive à pas à faire d'exceptions pour ces populations.

Lyne Cloutier, professeure-chercheuse en sciences infirmières à l'UQTR, membre du groupe DECOPA sur le dépistage de la COVID-19 chez les personnes asymptomatiques et spécialiste de la tension artérielle, est sans doute une des personnes les plus convaincues des bienfaits de l'activité physique. Elle aussi s'entraîne en gym. «On n'a pas à démontrer que faire de l'exercice, c'est bon pour la santé physique et la santé mentale. Toutefois, comme infirmière et chercheuse qui connaît les statistiques sur les personnes asymptomatiques, est-ce que je serais prête à recommander la fréquentation des gyms en ces temps de pandémie? Je suis très, très frileuse à ce sujet», dit-elle.

«Il faut être certain qu'on est dans des lieux extrêmement bien ventilés parce qu'on excrète davantage lorsqu'on fait de l'activité physique. Ce n'est pas juste une question de toucher la barre, nettoyer la barre. C'est l'air qui nous entoure. Est-ce qu'on a actuellement les moyens de garantir à nos usagers du gym que la ventilation est adéquate? Il y a tout ce que notre corps peut excréter en termes de gouttelettes lorsqu'on fait de l'exercice physique», rappelle-t-elle.

François Trudeau, président du comité scientifique de Kino-Québec et professeur au département des sciences de l'activité physique à l'UQTR, avoue qu'il est personnellement très inquiet du fait que les normes sanitaires aient réduit énormément l'activité physique dans les populations. «Il y a des RPA [résidence pour aînés] où l'on ne permet que deux fois une demi-heure de marche dans une semaine aux personnes âgées, et ce, à des périodes prédéterminées. S'il pleut ou s'il y a du verglas, la personne va rester en dedans», dit-il.

QUATRIÈME VAGUE APPRÉHENDÉE

Certes, «la COVID tue à court terme», reconnaît-il, «mais les maladies chroniques sont un processus plus long.
On en voit les impacts après des mois ou des années. C'est une situation délicate parce qu'on a une crise sanitaire qui est immédiate, mais il est clair que la sédentarité et la baisse d'activité physique vont créer autre chose», prévoit-il.

Du côté des directives gouvernementales, il semble y avoir deux poids, deux mesures, constate-t-il. «Les gymnases pour l'élite, comme l'Institut national des sports, à Montréal», sont ouverts pour les athlètes de haut niveau, mais pas pour les athlètes des niveaux inférieurs, constate-t-il. Pendant ce temps, alors que tous les autres gyms sont fermés, «je connais des gens atteints de Parkinson dont l'état se dégrade. Ça amène des questionnements comme société», fait valoir le professeur Trudeau.

Ce dernier appréhende une quatrième vague pour notre système de santé «qui était déjà dysfonctionnel avant la pandémie», rappelle-t-il. Cette vague n'en sera pas une de COVID, mais de problèmes de santé chroniques qui, sans l'apport de l'exercice physique, viendront engorger les hôpitaux, prévoit-il.

Malgré tout, le professeur Trudeau se dit vraiment très conscient que tout n'est pas noir ou blanc dans la situation actuelle. «Il faut patiner sur deux glaces à la fois», résume-t-il dans ses mots.

Le système de santé, qui voit son nombre de patients gonfler chaque jour à cause des cas de COVID, est en difficulté. La situation est telle que Lyne Cloutier a décidé de troquer sa toge de professeure à l'UQTR pour la blouse de l'infirmière, à raison de huit heures par semaine, pour aller faire du dépistage de COVID. «J'ai recommencé à travailler au CIUSSS comme infirmière de plancher depuis le 29 octobre. Pourquoi? Parce qu'ils sont à genoux. Je vois mes étudiantes [en sciences infirmières] pleurer constamment», confie-t-elle.

Pendant que le confinement sévit dans l'espoir de donner de l'oxygène au personnel soignant, la pandémie et son cortège de confinements créent insidieusement d'autres problèmes de santé en favorisant la sédentarité dont les impacts sont «connus et bien documentés», assure le professeur Trudeau en s'inquiétant aussi du temps d'écran qui augmente chez les jeunes.

«Je le vois en maladies chroniques. Les gens ne gèrent plus leur diabète. C'est désastreux, la gestion des malades chroniques depuis le début de la pandémie», constate de son côté Lyne Cloutier. L'activité physique est «un des défis parmi les autres, mais on a le choix entre ça et une troisième vague faramineuse qui va engloutir notre système de santé», résume-t-elle.



Emmanuelle Durand — OLIVIER CROTEAU, LE NOUVELLISTE

LE GYM, INCONTOURNABLE POUR EMMANUELLE, 24 ANS

TROIS-RIVIÈRES — Emmanuelle Durand, 24 ans, trouve que son histoire n'est pas exceptionnelle et que beaucoup de personnes vont se reconnaître en elle. C'est pourquoi elle a accepté de raconter les impacts de la fermeture des gyms sur sa santé.

La jeune femme souffre de résistance à l'insuline, une condition médicale pour laquelle elle a commencé à être traitée par un médecin endocrinologue en février dernier. C'était un mois avant le premier confinement imposé par la pandémie de COVID-19.

Son traitement, d'une durée d'un an, implique des injections qu'elle doit s'administrer elle-même chaque jour en plus d'exercices physiques quotidiens, dont au moins trois entraînements au gym par semaine.

C'est que le traitement médical qu'elle suit, explique-t-elle, ne peut développer toute son efficacité que s'il est combiné à des exercices physiques. «M'entraîner est donc non négociable», explique-t-elle.

Pourquoi au gym absolument?

«J'ai été opérée à un genou il y a quelques années et j'ai des douleurs. En faisant un mouvement, j'ai fait une luxation de la rotule parce que j'avais accumulé trop de poids rapidement. J'ai été trois ans à ne pas pouvoir bouger. J'ai recommencé à bouger il y a un an», avec l'aide des interventions de sa kinésiologue, dit-elle.

L'OPTION DE LA MAISON INSUFFISANTE

En mars, la fermeture complète des gyms l'empêche toutefois de voir sa kinésiologue.

«Beaucoup vont dire qu'on peut s'entraîner à la maison ou qu'il y a moyen d'aller faire une marche. Oui, je peux aller faire une marche, mais ce n'est pas suffisant et je n'ai pas l'équipement à la maison pour pouvoir m'entraîner. Dans mon cas, je suis en perte de poids et non en maintien de poids, donc, voir quelqu'un qui me suit, qui vient me motiver, qui vient me pousser encore plus, c'est essentiel. Ma kinésiologue est importante pour mon genou. Elle adapte tous mes entraînements en fonction de mes douleurs», explique la jeune femme.

Comme bien des gens dans sa situation, aller marcher à l'extérieur en hiver représente un risque de chute sur la glace. Or avec un genou fragile, ce serait trop risqué, fait-elle valoir. Les conditions hivernales «réduisent le nombre de journées où je peux y aller», déplore-t-elle.

Sur un an que dure son traitement contre la résistance à l'insuline, «je vais avoir été six mois privée d'un suivi plus personnalisé au niveau de mon entraînement», se désole-t-elle.

«Avec mon genou, quand je m'entraîne, je vois de l'amélioration et quand j'arrête, je vois de la détérioration et j'ai des douleurs incroyables», dit-elle. «Je suis certaine qu'il y en a beaucoup dans ma situation.» La fermeture des gyms «détériore la situation que tu as passé six mois à améliorer», déplore-t-elle.

M^me^ Durand estime qu'il ne faut pas présumer que les salles d'entraînement n'attirent que ceux et celles qui veulent se muscler. «Beaucoup de gens comme moi, s'ils n'y vont pas, voient leur santé se détériorer», dit-elle, et alourdir du même coup le système de santé. BRIGITTE TRAHAN, LE NOUVELLISTE

OUVRIR PARTIELLEMENT SOUS CONDITIONS?

TROIS-RIVIÈRES — L'hiver est commencé avec son bal de tempêtes de neige, de verglas, de trottoirs glissants et de pluies glaciales qui empêchent d'aller marcher dehors. Depuis quelques années, les conditions hivernales sont loin d'être optimales pour faire du cardio au grand air plusieurs fois par semaine, comme de la raquette ou du ski de fond, des sports qui ne sont, de toute façon, pas accessibles à toutes les conditions de santé. Les gyms et autres centres d'activité physique où les gens pouvaient aller bouger sont fermés jusqu'à une date encore imprévisible et offraient pourtant une alternative de choix.

Maryline Roy, kinésiologue pour l'Association des cardiaques de la Mauricie, rappelle qu'avec la pandémie, c'est «l'ensemble des activités physiques de groupes qui ont été suspendues». Elle se réjouit que le gouvernement permette au moins, en ce moment, des activités sportives extérieures regroupant jusqu'à huit personnes. C'est toutefois loin d'être suffisant.

Sa clientèle est composée principalement de gens plus âgés ayant des conditions chroniques comme l'hypertension et le diabète. Certains «ont eu des épisodes cardiaques», dit-elle. Pour plusieurs personnes aux capacités limitées, «aller marcher sur la neige est plus difficile», fait-elle valoir.

À cause de la précarité de leur santé, justement, ces gens «doivent être actifs, sinon, la sédentarité ne fera qu'aggraver leurs conditions de santé», plaide-t-elle.

Or, les centres communautaires, le Centre loisir Multi-Plus, le Programme intégré d'équilibre dynamique (P.I.E.D.) pour les gens à risque de chutes et même le programme d'exercices sur chaise offert par l'Association des cardiaques de la Mauricie permettant de faire bouger autrement les personnes à plus faible capacité physique, tout cela est suspendu à cause des mesures sanitaires.

Ces programmes, explique-t-elle, permettaient aux participants «d'être plus autonomes et de maintenir une capacité fonctionnelle à la marche, de diminuer les risques de chutes».

Sans eux, M^me^ Roy prévoit des problèmes pour ces gens. «Déjà, on observe certains dommages dans les maladies cardiovasculaires», constate-t-elle. Les cas d'obésité, diabète, hypertension, consommation excessive d'alcool, mauvaise alimentation, sédentarité, stress et anxiété sont «tous des facteurs qui sont un peu aggravés avec la pandémie», rappelle-t-elle. Sans les moyens qui étaient offerts pour faire bouger les gens, «je pense qu'assurément, il va y avoir des relents» après la levée des mesures sanitaires, prévoit-elle.

Donner un peu de latitude à ces divers endroits de conditionnement physique «pourrait atténuer les impacts», estime-t-elle.

François Trudeau, professeur-chercheur au département de l'activité physique de l'UQTR et président du comité scientifique de Kino-Québec, croit qu'il y aurait moyen de continuer de mettre certains gyms à profit pour soutenir ceux et celles qui en ont besoin. «Les gyms ne sont pas tous pareils. Il y en a qui sont tellement immenses qu'en diminuant le nombre de clients et en augmentant la ventilation, il y aurait moyen de diminuer l'impact des aérosols», croit-il.

Lyne Cloutier, professeure-chercheuse en sciences infirmières à l'UQTR, propose que des sommes soient injectées pour identifier des patients plus à risque et, encadrés par leur médecin, les infirmières et les kinésiologues, leur faire des programmes particuliers, bref d'offrir une ouverture limitée à ceux et celles dont la santé requiert un programme d'exercice particulier.

À ce chapitre, croit le professeur Trudeau, la CNESST pourrait être d'un grand secours pour établir des normes et façons de faire. «Il y a des gyms qui se trouvent dans des sous-sols d'églises mal ventilés», illustre-t-il, alors que d'autres «sont logés dans des entrepôts immenses et bien ventilés».

ENGAGEMENT

«Le fait de se rendre à un endroit nous amène dans l'engagement aussi. Habituellement, quand on est rendu, c'est plus facile qu'à la maison. On joue un rôle important dans la santé physique et psychologique des gens, dans la prévention des maladies et des blessures», fait valoir Geneviève Leclerc, entraîneuse-chef chez Énergie Cardio à Trois-Rivières.

Depuis peu, les kinésiologues ont reçu la permission de faire de l'entraînement privé seul à seul avec un client à la fois et des cours en ligne sont également disponibles.

Malgré tout, sa collègue Viviane Fiset, responsable de la gestion, déplore que les gyms soient fermés alors que les normes sanitaires étaient appliquées à la lettre dans l'entreprise qu'elle gère, incluant la désinfection fréquente des lieux avec un applicateur de désinfectant électrostatique. «Je ne crois pas que les magasins à grande surface et les épiceries nettoient leurs surfaces à ce point», fait-elle valoir. Elle et sa collègue Geneviève Leclerc croient que leur gym serait parfaitement en mesure d'ouvrir avec un personnel réduit et un nombre réduit de clients qui ont besoin d'une salle pour faire les exercices prescrits.

Pour un homme comme Jean Houle, de Trois-Rivières, fréquenter un gym permet d'améliorer ses maux de dos chroniques, grâce aux appareils sur place et aux conseils des kinésiologues.

C'est aussi une question de santé mentale pour lui. Sa conjointe, avec qui il partage sa vie depuis 44 ans, est en effet à un stade avancé de la maladie d'Alzheimer et il ne peut la laisser seule sans la supervision d'une gardienne. Le gym, dit-il, «c'est mon échappatoire. Ma femme ne parle plus. Je parle avec moi-même à longueur de journée», confie-t-il en étant reconnaissant de pouvoir toujours bénéficier d'entraînements un à un avec un kinésiologue pour garder un peu la forme. «Sans ça, je serais devenu sédentaire», dit-il. «Je trouverais des raisons pour ne pas sortir», affirme ce retraité. «Là, ça m'oblige à sortir, à ventiler, à faire de l'exercice, ce que je ne ferais pas.» Depuis le début de pandémie, la grande majorité de ses activités sociales sont en effet suspendues. Or, le confinement, on le sait, est venu exacerber l'anxiété et la solitude que vivent des milliers de personnes comme lui. BRIGITTE TRAHAN, LE NOUVELLISTE

on bouge

ISABELLE GAGNON *isabelle.gagnon@cn2i.ca* | Collaboration spéciale



OBJECTIF : DÉCOMPRESSER



—PHOTO : 123RF

On y est ! Les vacances des Fêtes débutent pour plusieurs. Objectif ? Décompresser ! Se changer les idées ! En profiter pour se faire du bien !

En me basant sur mes connaissances acquises et mon expérience personnelle, je vous partage mes petits trucs, en tant que kinésiologue, que je m'amuse à mettre en pratique.

UNE PETITE ROUTINE PAS TROP STRICTE

Durant cette période des Fêtes, question de ne pas avoir de remords, je m'assure de quotidiennement aller prendre l'air. S'activer ainsi permet de revitaliser le corps et l'esprit, malgré nos couchers peut-être un peu plus tardifs qu'à l'habitude. Tel que mentionné dans des chroniques antérieures, bouger en respectant notre réalité et nos limites personnelles, bien vêtu selon la météo, nous demande parfois au départ un petit tour de force ! Mais, c'est si valorisant une fois accompli ! Personnellement, les journées où j'en ai moins le goût, je pense davantage aux bienfaits ressentis après coup, ce qui devient ma motivation intrinsèque initiale pour me mettre en action. Et on le sait, au Québec, autant dans nos quartiers que dans nos parcs de plein air, le choix pour être actif est à l'infini (voir chronique du 19 décembre 2020).

Une fois oxygéné, rien de mieux qu'un petit jeu plus cérébral ou tout simplement de société avec la famille pour éviter de tomber dans le piège de se retrouver devant notre écran. Ajoutez du piquant au jeu populaire en y ajoutant des défis supplémentaires.

Et un jour, la température est exécrable. Vous voudrez donc essayer plutôt quelque chose pour demeurer à l'intérieur en plus de lâcher votre fou ? Avez-vous essayé le jeu du « Jour du Sportif » incluant plusieurs défis physiques réalisables chez soi de la chronique du 5 décembre 2020 ? Ou encore les entraînements en circuit qui se présentent sous quatre vidéos qui accompagnent des exercices exécutés en temps réel !?

Relaxer et prendre du temps pour soi est tout aussi important que « d'avoir chaud ». S'offrir du temps pour faire le vide procure le repos dont le cerveau a grandement besoin. Va marcher dans la nature, écoute de la musique, fais du Yoga, bref choisis ta méthode pour y arriver.

DE LA BONNE BOUFFE !

C'est aussi la période pour prendre le temps de cuisiner avec notre gang ! Essayer de nouvelles recettes, prendre le temps de cuisiner autant le repas principal, le petit « drink » spécial en plus de bonnes pâtisseries. Puis si on s'ennuie de nos bons amis, de nos parents, la technologie fait bien les choses en offrant une multitude de façons de faire des rencontres, voire des soupers entiers, virtuellement. Nous, on a même fait une pige de cadeaux ! On laissera les présents sur le perron pour éviter les contacts, bien sûr !

On mérite bien de se gâter un peu avec ces plaisirs culinaires. Et question de ne pas avoir l'estomac dans les talons tous les jours des Fêtes, simplement se rappeler les quelques petites astuces nutritionnelles qui nous feront apprécier davantage ces folies :

- L'eau, un atout indispensable. Commencer sa journée avec un bon grand verre d'eau (environ 500 ml) constitue un moyen efficace d'hydratation (ou de réhydratation dans certains cas) ainsi qu'une hydratation régulière tout au cours de la journée. Également, lors de la consommation d'alcool, entrecouper la consommation par de l'eau, ce qui réduira le volume total d'alcool consommé.
- Éviter de sauter le déjeuner. Vaut mieux manger un petit quelque chose même si l'appétit n'y est pas pour maintenir un équilibre énergétique.
- Prendre le temps de déguster, bien mastiquer les aliments lors de ces repas pour favoriser une meilleure digestion
- Avec une portion raisonnable comme premier service, le cerveau aura le temps de savoir si vous avez encore faim pour un second service
- Gâtez-vous avec les bons desserts cuisinés ! Simplement être raisonnable en s'imaginant l'inconfort ressenti si on se sentait généreux dans la portion que l'on se sert
- Ne pas se culpabiliser ! Tes papilles gustatives ont été rassasiées avec les gens que tu aimes ? Il n'y en a pas de problème. L'important est aussi l'équilibre de tout ce que tu consommeras dans la journée et toute la semaine !
- Éviter de trop consommer d'alcool DURANT le repas. Sans oublier d'éviter de consommer de l'alcool le ventre complètement vide.

SAVIEZ-VOUS QUE ?

- Chez une femme, la recommandation de l'INSPQ* pour éviter les risques à long terme pour la santé de consommation en alcool est de deux verres par jour pour un total de dix verres par semaine ou trois maximum dans une soirée pour éviter les effets néfastes. Chez l'homme, la recommandation est de trois verres par jour ou quinze par semaine ou un total de quatre consommations si prises lors d'une même soirée. L'INSPQ soutient également qu'il est plus important de ne pas consommer au quotidien des produits alcooliques.
- Une consommation de vin est l'équivalent de 5 oz et contient 12 % d'alcool en général, une bière de 12 oz en contient 5 %, un spiritueux de 1,5 oz atteint le 40 % d'alcool et le cidre ou le cooler de 12 oz en procure 5 %.
- S'entraîner après avoir bu de l'alcool n'est nullement recommandé. Le muscle cardiaque, le système sanguin, le système nerveux, l'hydratation du corps, tous seront affectés en plus de ressentir des inconforts ou malaises si cette consommation était combinée à de l'activité physique.

*INSPQ : Institut national de santé publique du Québec

SORTEZ VOS INSTRUMENTS DE MUSIQUE POUSSIÉREUX

« Swing la bacaisse dans l'fond d'la boîte à bois ! » Ça fait longtemps que tu as joué du piano ou que tu as gratté ta guitare, laisse-toi aller sur un air de fête ? S'en suivront pour les différents membres de la famille des danses endiablées pour remplacer celles qui n'ont pas eu lieu par l'annulation des différents partys !

PERMETS-TOI DE PETITES SIESTES !

Avec tout le stress vécu des derniers mois, la fatigue physique et mentale est réellement présente chez la plupart des gens. Une petite sieste de 10 à 20 minutes entre 13 h et 15 h, pour ne pas nuire au sommeil nocturne, s'avère très réparatrice. Donc ma routine à moi pour me réénergiser ? Bonnes bouffes préparées à la maison, bouger à l'air pur, avoir du plaisir avec les gens qui m'entourent et un bon repos, représentent tous des ingrédients pour ma recette gagnante !

Je tiens également à vous remercier, chers Québécois, qui êtes courtois sur les routes en conduisant ! On ne se le cachera pas, nombreux sont les marcheurs, coureurs, jeunes et moins jeunes, dans les rues car celles-ci représentent souvent leur espace de prédilection pour bouger et se faire du bien.

UN TRÈS JOYEUX TEMPS DES FÊTES !

Que sont-ils devenus ?

MARTIN COMTOIS mcomtois@ledroit.com



PÊCHER AU LIEU DE PLAQUER

Chasse et pêche de même que pilules et cercueils ont meublé le quotidien de cet ancien plaqueur des Rough Riders d'Ottawa depuis sa retraite du football au milieu des années 1990.

Détenteur d'un baccalauréat en biologie, Michel Raby a notamment été représentant aux ventes dans le domaine pharmaceutique pendant une quinzaine d'années dans la région, travaillant notamment chez Pfizer. Puis il a décidé de « d'essayer quelque chose de nouveau », se joignant à la compagnie Victoriaville & CO.

« J'ai vendu leurs cercueils pendant huit ans, précise Raby au bout du fil. J'avais un grand territoire à couvrir. Tout le Québec et même en Ontario jusqu'à Wawa. J'étais toujours sur la route à rencontrer des propriétaires de salon funéraire. »

Ça lui avait valu des taquineries de son père qui était médecin.

« Il me disait : moi, j'essaie de guérir les gens et toi, tu les enterres », lance Raby en riant.

Maintenant âgé de 52 ans, le père de famille se trouve en transition sur le marché du travail. Il en profite pour savourer les beautés de son lopin de terre situé en bordure d'un lac ensemencé de truites à Notre-Dame-de-la-Salette.

« J'ai quitté Gatineau il y a quelques années pour habiter en campagne. J'adore ça. Je peux mettre un habit pour aller travailler en ville puis revenir à la maison. Je peux chasser ici. Je peux pêcher aussi. »

Raby n'a rien perdu de sa carrure de joueur de football. Un gabarit qui lui avait valu le surnom du « French Lumberjack » durant son séjour à Ottawa de 1991 à 1994.

« J'étais le plus court joueur de ligne défensive, mais j'étais le plus pesant », se rappelle le plaqueur qui faisait 6'1" et 260 livres.

« J'aimais ça. Mon grand-père avait été bûcheron à l'époque. C'est Dave Ritchie, le coordonnateur défensif, qui m'avait appelé comme ça. C'était un bon coach. Il me faisait rire. Et il me parlait parfois en français. »

Raby était aussi le seul francophone avec le garde Michel Lamy lors de ses deux premières saisons chez les Rough Riders, les ancêtres du Rouge et Noir. Il a mis le cap vers la Colombie-Britannique en 1995, renouant avec Ritchie chez les Lions. Sa dernière année dans la Ligue canadienne de football (LCF) a été partagée entre les Roughriders de la Saskatchewan et les Alouettes de Montréal.



« Je me souviens d'avoir passé du temps avec Youppi dans le stade Olympique puisque nos matches se déroulaient là-bas et les Expos étaient encore à Montréal », confie-t-il en riant de nouveau.

Cette carrière d'une quarantaine de parties au football professionnel aura été le fruit d'un déménagement à l'adolescence. Son père avait décidé de pratiquer la médecine aux États-Unis.

« On s'est retrouvé à Fort Smith, en Arkansas ! J'avais 15 ans. Avant d'arriver là-bas, j'étais alors un défenseur au hockey au Québec. J'étais rendu dans les rangs midget AA. »

Le hic, son sport favori n'était pas pratiqué dans sa nouvelle ville d'adoption dans le Sud américain. « J'ai donc essayé le football. J'ai tout de suite percé à l'école secondaire », souligne Michel Raby, qui a été recruté par les Razorbacks de l'Université de l'Arkansas.

Une équipe de première division dans la NCAA pour laquelle il a joué quelques saisons avant de revenir en Outaouais pour une dernière année de football universitaire chez les Gee Gees d'Ottawa.

Une saison qui lui a permis de tomber dans l'œil des Rough Riders, un club qui en arrachait autant sur le terrain qu'aux guichets. Des chèques de paie remis aux joueurs avaient même rebondi à l'époque.

« J'ai passé quatre ans à Ottawa et nous avons eu quatre entraîneurs en chef différents ! Même si l'équipe ne gagnait pas souvent, nous misions sur la meilleure défensive lors d'une de ces saisons avec notamment les Angelo Snipes, Glenn Kulka et John Kropke. »

Michel Raby avait réussi notamment deux sacs en 14 matches durant cette fameuse saison en 1992.



Michel Raby a dû changer de sport quand il a déménagé dans une ville où le football était plus populaire que le hockey. Aujourd'hui, il pêche la truite à Notre-Dame-de-la-Salette. — PHOTOS DE COURTOISIE

QUAND ÇA BRASSAIT À LA CAFÉTÉRIA

Les camps d'entraînement des Rough Riders tenus à l'époque en milieu rural, à Kemptville, ont offert leur lot de moments mémorables à Michel Raby.

« C'était l'enfer, ces camps. Il y a des gars qui trouvaient ça tellement dur qu'ils se sauvaient carrément en plein milieu de la nuit, relate-t-il en riant. On ne les revoyait plus ! »

Il y a aussi ces matinées à la cafétéria du collège agricole à prendre le déjeuner avant la première séance d'entraînement. Une journée, une altercation est survenue.

Un ancien joueur des Jets de New York dans la NFL, qui avait été recruté par les Rough Riders, avait tenté d'intimider Raby en file.

« Il était à côté de moi et il avait décidé de piger de la nourriture carrément dans mon plateau. J'ai décidé de lui laisser mon plateau. Je suis allé à la fin de la file. J'ai pris trois plateaux pour ensuite assommer le gars avec ça. Je lui ai dit de ne plus toucher à mon manger. Le lendemain, il ne pouvait même pas mettre son casque tellement il avait une grosse bosse sur la tête. »

Raby voulait passer aussi un message au reste de l'équipe. Le joueur de ligne défensive « ne se laisserait pas niaiser ».

« Ton seul confort au camp où tout le monde essaie de survire, c'est ta nourriture ! Là, tu as un joueur qui essaie de t'intimider. J'avais été respecté après avoir posé ce geste. Même que le lendemain, quelqu'un avait lancé bien fort : Michel est ici, ne touchez pas à son repas. »

espace NFL

DAVE AINSLEY *dainsley@lequotidien.com*



En hausse

Packers de Green Bay (11-3)

Ça n'a pas été une balade dans le parc contre les Panthers de la Caroline (4-10), mais la bande du quart Aaron Rodgers a fait un pas de plus vers le titre de la conférence Nationale et le très important laissez-passer pour la première ronde des séries.

Dolphins de Miami (9-7)

En plus d'éliminer les Patriots de la Nouvelle-Angleterre (6-8), les Dolphins ont conservé la dernière place donnant accès aux séries. S'ils battent les Raiders de Las Vegas (7-7) et les Bills de Buffalo (11-3), ils seront qualifiés; sinon, ils risquent de se faire coiffer par les Ravens de Baltimore (9-5).

Jaguars de Jacksonville (1-13)

Ils sont peut-être les plus grands gagnants de la fin de semaine. Grâce à la victoire surprise des Jets de New York (1-13) contre les Rams de Los Angeles (9-5), ils sont maintenant bien installés au dernier rang donnant accès au quart-arrière prodige Trevor Lawrence au prochain repêchage.

En baisse

Rams de Los Angeles (9-5)

Franchement, perdre contre les Jets à ce stade de la saison est un peu gênant. Il y a trois semaines, ils semblaient partis pour la gloire, mais ils viennent de perdre trois fois à leurs quatre dernières rencontres. Cette défaite contre les Jets pourrait les réveiller...

Vikings du Minnesota (6-8)

Cette fois, c'est la fin pour les Vikings, après que les Bears de Chicago (7-7), leurs rivaux de division, aient complété le balayage des deux rencontres. Autant l'attaque est explosive, autant elle est incapable d'aller chercher la victoire en fin de match.

Steelers de Pittsburgh (11-3)

La descente se poursuit pour les Steelers, qui se retrouvent maintenant au troisième rang de la conférence Américaine. Leur performance en première demie, lundi soir, contre les Bengals de Cincinnati (2-10-1) était indigne d'une équipe de séries.

Prédictions de la semaine

Minnesota **La Nouvelle-Orléans**
Tampa Bay Détroit
San Francisco **Arizona**
Miami **Las Vegas**
NY Giants **Baltimore**
Cincinnati **Houston**
Chicago Jacksonville
Atlanta **Kansas City**
Indianapolis Pittsburgh
Caroline **Washington**
Cleveland NY Jets
Denver **LA Chargers**
LA Rams Seattle
Philadelphie Dallas
Tennessee Green Bay
Buffalo Nouvelle-Angleterre

Semaine dernière :
12 en 15 (80 %)
Total : 147-67-1 (69,3 %)



Si des doutes persistaient sur le quart-arrière des Bills de Buffalo Josh Allen, ils ont été dissipés cette saison, sa troisième dans la NFL. — PHOTO AFP, MATTHEW STOCKMAN

LA LONGUE TRAVERSÉE DU DÉSERT DES BILLS

Comme c'est Noël, je me fais un petit cadeau et je laisse toute la place à mon équipe favorite, cette semaine, les Bills de Buffalo. Leur longue traversée du désert est enfin chose du passé, eux qui sont champions de la division Est de la conférence Américaine pour la première fois depuis — oui, oui ! — 1995.

Vingt-cinq ans, c'est très long pour une organisation, mais aussi pour ses partisans. Les *fans* des Bills, ils sont tout de même restés fidèles. À l'exception de quelques années au tournant des années 2000, ils ont toujours rempli le stade. D'ailleurs, si vous voulez vivre une expérience de football particulière, je vous conseille fortement un périple à Buffalo. Il faut le vivre pour le comprendre. Les Bills font partie de la communauté de Buffalo et les gens en sont fiers, beau temps, mauvais temps.

En 1995, l'actuel quart-arrière partant de l'équipe, Josh Allen, n'était même pas né, lui qui a vu le jour en mai 1996. Ça démontre l'ampleur de cette période aride pour les partisans et l'organisation. D'ailleurs, ils étaient plusieurs centaines, la plupart masqués, à accueillir les joueurs à leur retour de Denver, après la victoire sans équivoque contre les Broncos qui confirmait ce premier championnat de division en 25 ans.

En 1995, les Bills venaient tout juste de participer à quatre Super Bowl consécutifs, de 1990 à 1993. Quelques années de sécheresse ne faisaient donc de mal à personne. Les Bills ont tout de même participé aux séries en 1995, 1996, 1998 et 1999, mais au Tennessee, il s'est passé quelque chose qui a brisé les reins de l'équipe.

D'abord, Wade Phillips a eu la brillante idée d'écarter le quart Doug Flutie, qui revenait d'une blessure, au profit de Rob Johnson. Les Bills menaient tout de même en fin de rencontre et c'est à ce moment qu'est survenu le légendaire «Music City Miracle» avec la passe latérale sur un retour de botté de Frank Wycheck à Kevin Dyson, qui a gambadé jusque dans la zone des buts alors que les dernières secondes du match s'écoulaient. La passe était tellement latérale qu'encore aujourd'hui, le débat fait rage sur sa légalité. Bien sûr, tous les partisans des Bills affirment haut et fort que le ballon a été lancé par l'avant, ce que réfutent avec vigueur les *fans* des Titans. Bref, c'est un peu comme le but d'Alain Côté des Nordiques de Québec...

Les Patriots de la Nouvelle-Angleterre ont pris leur envol en 2000, remportant six fois le Super Bowl, et les Bills ont regardé la parade, ne participant pas aux séries pendant 17 saisons consécutives, devenant la risée de la NFL.

En 2004, ils étaient en position de se qualifier contre les Steelers de Pittsburgh, mais une passe échappée par le receveur Stevie Johnson en prolongation, dans la zone des buts, a mené à une défaite. En 2011, les Bills étaient partis pour la gloire, avec un dossier de 5-2, mais ont perdu sept matchs consécutifs, pour finir loin des séries, à 6-10. Puis, l'entraîneur Rex Ryan est arrivé avec ses grands chevaux en 2015, promettant une participation aux séries. Il a terminé 8-8, avant d'être congédié la saison suivante. C'est sans oublier les nombreuses rumeurs de déménagement, notamment à Toronto, où l'équipe a disputé quelques matchs locaux au cours de cette période. Les Bills ont finalement participé aux éliminatoires en 2018, sous les ordres de Sean McDermott, l'actuel entraîneur, avant de récidiver la saison dernière, s'inclinant les deux fois au premier tour.

Cette fois, les attentes sont plus grandes grâce à un alignement équipé pour veiller tard, avec, en tête, le quart-arrière Josh Allen, qui s'impose comme l'un des meilleurs à sa position. «Avoir confiance au processus», répète sans cesse l'entraîneur-chef depuis son arrivée en poste. Cette confiance augmente de semaine en semaine et les partisans des Bills ont toutes les raisons de finalement rêver au Super Bowl.



Les Packers et leur quart-arrière Aaron Rodgers en ont eu plein les bras face aux Panthers de la Caroline, mais ça ne les a pas empêché de remporter la victoire. — ASSOCIATED PRESS

Des balados pour partisans en manque

SYLVAIN ST-LAURENT
sstlaurent@ledroit.com

Question quiz du samedi matin. Vers qui Tim Stützle s'est-il tourné, quand est venu le temps d'accorder sa première entrevue, à titre de membre de l'organisation des Sénateurs d'Ottawa?

Vous pouvez tout de suite oublier les grands réseaux nationaux de télévision. TSN, RDS et Sportsnet n'ont pas obtenu cette primeur.

Les journaux quotidiens qui suivent les activités de l'équipe se sont aussi fait prendre de vitesse.

Stützle a plutôt fait confiance aux animateurs du *Locked On Senators Podcast*.

Les deux jeunes animateurs, Ross Levitan et Brandon Piller, ont eu droit à ce magnifique cadeau, pour leur émission du 23 novembre dernier.

Un mois plus tard, ils doivent encore se pincer pour se convaincre que ce n'était pas un rêve.

«J'ai la chance de travailler dans une station de radio affiliée au réseau TSN. Ça m'a permis d'avoir accès à certaines personnalités comme André Roy, Gord Wilson et Dean Brown... En interviewant ces personnalités, nous avons bâti notre confiance», explique Levitan.

«Nous avons fini par obtenir une première entrevue avec un joueur, quand Drake Batherson s'est joint à nous. Plus tard, nous avons réussi à parler avec Egor Sokolov quand nous avons compris qu'ils avaient le même agent. Après cette entrevue, nous avons décidé de lancer des invitations à tous les joueurs que les Sénateurs ont repêché, en octobre.»

«Nous avons réussi à entrer en contact avec Tim Stützle, mais pas avec Philippe Daoust. C'est quand même curieux...»

Levitan et Piller continuent de produire cinq émissions par semaine. De façon totalement indépendante, ils continuent de réaliser de bons coups. Ils ont, par exemple, reçu un autre hockeyeur allemand qui compte quelques dizaines d'admirateurs dans la région d'Ottawa-Gatineau, Christoph Schubert!

«On vient d'enregistrer notre 200e épisode. Plus de 150 d'entre-eux ont été préparés après le dernier match disputé par les Sénateurs», raconte Levitan, avec une certaine fierté.

Il n'a pas l'intention de ralentir.

Au contraire, on pense que le phénomène est appelé à prendre de l'ampleur.

La monde de la baladodiffusion gagne en popularité, depuis quelques années. Avec un équipement de plus en plus abordable, des passionnés de différentes sphères peuvent produire des émissions de radio qui sont facilement exportables, sur le web.

Les partisans des Sénateurs se sont souvent sentis négligés, par les grands médias nationaux qui préfèrent souvent les clubs prestigieux des grands marchés.

Les médias régionaux font leur part. Dans un contexte de crise où les journalistes, chroniqueurs et animateurs sont moins nombreux qu'avant, il y a quelques sièges vides, dans la galerie de la presse.

COMPÉTITION

Il y a des opportunités à saisir, pour ceux qui aimeraient consacrer une partie de leurs vies à parler de sport.



Les podcasteurs Brandon Piller (en haut) et Ross Levitan (en bas) animent Locked On Senators Podcast et à leur émission du 23 novembre, ils ont eu droit à une entrevue exclusive avec Tim Stützle, la première qu'il accordait comme membre des Sénateurs d'Ottawa. — PATRICK WOODBURY, ARCHIVES LE DROIT ET PHOTO DE COURTOISIE

Le Locked On Senators Podcast a d'ailleurs de la compagnie - ou de la compétition.

Après avoir passé deux décennies sur les ondes de la radio AM, l'animateur Steve Warne s'est recyclé dans le numérique.

Le blogueur anonyme SensChirp a décidé d'ajouter cette corde à son arc. Il a récemment livré son 10e épisode.

Les journalistes de l'Athlétique Graeme Nichols et Hailey Salvian s'improvisent aussi podcasteurs, à l'occasion.

«J'espère que les gens prennent le temps de nous écouter, dit Nichols. Les partisans des Sénateurs ne sont pas très nombreux, mais ils sont passionnés.»

Levitan et Piller, ont l'intention de passer à une vitesse supérieure quand la saison régulière prendra enfin son envol.

Ils ont l'intention de commenter l'actualité en livrant cinq épisodes par semaine.

PASSIONNÉS, ILS NE COMPTENT PAS LES HEURES

Il s'appelle Henry Brown. Au fil des ans, il s'est bâti une belle banque d'abonnés, dans les réseaux sociaux.

Peu de gens le connaissent par son nom. Il n'a jamais publié de photos personnelles, non plus. Il n'a pas l'air de faire ça pour gagner en célébrité.

Pour trouver son travail, il suffit de taper les mots «Sens Prospects» dans un moteur de recherche.

Il est suivi par près de 10 000 personnes sur Twitter. Il n'est rare que ses vidéos, sur Youtube, soient visionnées plus de 35 000 fois. Il est aussi présent sur Facebook et sur Instagram.

Avec un nom comme «Sens prospects», il n'y a pas de surprises. Brown s'intéresse exclusivement aux espoirs des Sénateurs qui évoluent dans le hockey junior, dans les circuits collégiaux ou dans les ligues d'élite d'Europe.

Il relaie toutes les informations qu'il trouve. Il regarde des dizaines de matches, en direct, et isole les faits saillants.

Depuis 10 ans, il est devenu une source d'information très précieuse. Il alimente même les journalistes professionnels, qui sont trop occupés à couvrir les conférences quotidiennes du coach pour s'intéresser correctement à la relève.

«J'ai toujours été un partisan des Sénateurs. Je ne suis pas beaucoup plus vieux que la franchise», explique-t-il. Mon père achetait un abonnement annuel pour ma famille. Je me souviens d'avoir vu le fameux but de Steve Duchesne contre Dominik Hasek...»

«Quand j'étais petit, j'étais complètement absorbé par le hockey. Mes amis ne connaissaient pas les joueurs qui étaient rappelés de Grand Rapids ou de Binghamton. Moi, si. Avant l'arrivée des réseaux sociaux, je me tenais au courant en consultants les guides de presse.»

Une passion dévorante, comme celle-là, peut demander beaucoup de temps. Cet automne, par exemple, Henry Brown a regardé quelques matches des Foreurs de Val-d'Or en direct, juste pour suivre le développement de Maxence Guénette.

Le défenseur québécois, ancien choix de septième ronde, ne fait pas partie des 10 plus beaux espoirs de l'organisation, pourtant.

«Ma copine et moi, on se fréquente depuis cinq ans. Elle adore le hockey, elle aussi. Ça ne la dérange pas de regarder des matches de la NCAA. Quand je fais du montage des meilleurs moments des matches des Senators de Belleville, elle me comprend.»

Les passionnés ne comptent par les heures.

Les podcasteurs Ross Levitan et Brandon Piller se retrouvent un peu dans la même situation. Ils ont enregistré leurs premiers épisodes «pour se pratiquer» durant leurs études au College of Sports Media de Toronto.

Leur passion pour les Sénateurs les a même poussés à se trouver du travail, à temps partiel, avec l'organisation des Senators de Belleville.

Chaque soir de match, ils se claquaient un aller-retour de 350 kilomètres. Brandon était le préposé aux reprises, sur vidéo. Ross s'occupait de la caméra numéro 2.

«Une fois, pour une séquence de trois parties en quatre jours, nous avons décidé de rester sur place. Nous avons loué un appartement à Belleville via Airbnb. Nous avons payé avec notre cachet pour les matches», ricane Levitan.

SYLVAIN ST-LAURENT, LEDROIT

À travers la LNH

SYLVAIN ST-LAURENT *sstlaurent@ledroit.com*



DE LA PRESSION POUR STÜTZLE

Le chemin est tracé, pour Tim Stützle. L'attaquant de 18 ans, troisième joueur appelé lors de la dernière séance de sélection de la Ligue nationale de hockey, a embrassé ses parents avant de quitter l'Allemagne. Il reverra tout son monde dans cinq mois. Pas avant.

Il passera le temps des Fêtes à Edmonton, au Championnat mondial junior. Ensuite, il découvrira les hôtels et les amphithéâtres sportifs des autres grandes villes canadiennes. On lui réserve déjà sa place dans la LNH.

Les dirigeants des Sénateurs d'Ottawa ont accordé leurs premières entrevues, en prévision de la saison 2020-21. L'entraîneur-chef D.J. Smith et le directeur général sont sur la même longueur d'ondes.

« Stützle est prêt à 100 %. Il va jouer pour nous », a déclaré Dorion, lors d'un passage sur les ondes radiophoniques.

Quand les Sénateurs auront réussi à le mettre sous contrat, ils vont l'inviter à leur camp d'entraînement. Au départ, le jeune homme aura une place à l'aile gauche, dans un trio où ses responsabilités ne seront pas trop lourdes.

« Pour bien développer un joueur, il faut lui donner des responsabilités de façon progressive. Un peu plus chaque jour », pense Smith.

L'entraîneur s'attend à ce que plusieurs joueurs se blessent, à cause du nombre élevé de matches qui seront disputés dans une très courte période.

Ça devrait permettre à l'espoir de premier plan de disputer quelques matches au centre.

Dans leur grand plan de relance, où ils se perçoivent comme de futurs aspirants, Stützle deviendra un centre numéro un.

D'ailleurs, histoire de lui ajouter un peu de pression, les dirigeants s'attendent à ce qu'il devienne un « joueur d'impact » d'ici la fin de l'an un.

Stützle se détache déjà des deux autres attaquants d'exception de la cuvée 2020 du repêchage.

Les Rangers de New York n'ont jamais voulu libérer Alexis Lafrenière pour lui permettre de participer au Championnat mondial junior. Ils ont souhaité qu'il reste dans la région de Manhattan, pour lui permettre de s'entraîner avec les autres attaquants d'impact de l'organisation, comme Artemi Panarin et Mika Zibanejad.



Tim Stützle se détache déjà des deux autres attaquants d'exception de la cuvée 2020 du repêchage. Ses entraîneurs veulent d'ailleurs faire de lui un « joueur d'impact » d'ici la fin de sa première année. — LA PRESSE CANADIENNE

On ne connaît pas encore les plans des Kings de Los Angeles envers Quinton Byfield. Dans le contexte où la Ligue junior de l'Ontario tarde à redémarrer, la riche organisation cherchera peut-être à lui faire une place au soleil, cet hiver.

On imagine alors que le costaud centre se verra confier un rôle de soutien.

D'ailleurs, c'est un peu ce qui se produit, présentement, à Edmonton. Il ne figure peut-être pas parmi les favoris des entraîneurs d'Équipe Canada Junior. Il devrait entreprendre le tournoi au centre du quatrième trio.

Quand la compétition se mettra officiellement en branle, Stützle sera le joueur le plus en vue, dans le camp allemand. On a cousu le « C » sur son chandail, entre autres, parce qu'on pense lui confier toutes les missions importantes.

C'est une très bonne chose, selon Pierre Dorion.

« Les situations où la pression est forte sont très bonnes, pour les joueurs. Elles ne peuvent que faciliter le développement. En fin de compte, cette pression sera bonne pour Tim. Elle fera progresser notre organisation au grand complet », dit-il.

DE LA PRESSION POUR ROSSI, AUSSI

Au fond, le cas de Tim Stützle n'est pas unique. Marco Rossi se retrouve un peu dans le même bateau.

Le centre autrichien, plein de confiance, a décidé depuis longtemps qu'il n'a plus rien à faire dans le hockey junior. Il se croit capable de faire le saut dans la LNH

Son entourage l'encourage à penser ainsi.

Il a été repêché un peu tard — au neuvième rang — en octobre. Un mal pour un bien, puisqu'il a glissé jusqu'au Minnesota. Le Wild vient de couper les liens avec Mikko Koivu et Eric Staal. Le club aura très rapidement besoin de relève au centre.

« Je sais à quel point je suis bon. Je ne manque pas de confiance. Je ne dirais pas que je suis arrogant, cependant », a récemment confié le jeune homme dans une entrevue publiée sur le site du *Star-Tribune* de Minneapolis.

Rossi a la chance de prendre une longueur d'avance sur ses rivaux. Comme Stützle, il ne manquera pas de temps de glace durant le Championnat mondial junior.

Dans ses trois premiers matches de la compétition, l'Autriche devra se frotter aux Américains, aux Suédois ainsi qu'aux Russes. Pour avoir une toute petite chance de survivre, le petit pays où le hockey est un sport en développement devra tout miser sur celui qui a récolté 120 points en 56 matches, l'hiver dernier.

« Je veux juste essayer d'être un leader. Je veux aider l'équipe à progresser. Je veux être celui qui motive les autres », a-t-il expliqué, récemment, à un reporter du réseau Sportsnet.

espace LHJMQ

STEVE TURCOTTE *steve.turcotte@lenouvelliste.qc.ca*



UN TREMPLIN DIRECT VERS LA LNH?



Trevor Zegras est peut-être le dauphin de Ryan Getzlaf à Anaheim. —PHOTO ARCHIVES AP

Avant le début de la nouvelle saison de la LNH, la planète hockey va vibrer au rythme du Championnat du monde junior, qui s'amorce dans quelques heures à Edmonton.

Au plan collectif, les nations réunies s'engagent dans un tournoi relevé, où la parité est réellement installée depuis une décennie.

Au plan personnel, les joueurs peuvent sortir transformés d'une expérience aussi grandiose. Certains pourraient même s'en servir directement comme tremplin vers la LNH, dès le Mondial terminé. Coup d'œil sur les principaux joueurs à surveiller dans cette catégorie.

1. TREVOR ZEGRAS

Il avait épaté la galerie pas à peu près au dernier Championnat du monde junior, ce Trevor Zegras. Il est déjà établi comme l'un des meilleurs passeurs de son groupe d'âge, sinon le meilleur.

Zegras est un espoir des Ducks d'Anaheim, l'une des formations de la LNH les moins bien nanties à l'attaque en ce moment. Ce n'est donc pas un hasard si Zegras a quitté les rangs collégiaux américains cet été afin de s'engager chez les pros à 19 ans.

Avec un bon tournoi à Edmonton, les portes du vestiaire des Ducks vont s'ouvrir devant lui, et il sera peut-être même identifié comme le dauphin de Ryan Getzlaf!

2. DYLAN COZENS

Les journalistes affectés à la couverture des Sabres s'attendent à voir Cozens amorcer la saison avec les Sabres. Encore mieux, plusieurs le projettent à l'aile droite, aux côtés d'Éric Staal sur le deuxième trio… ou encore aux côtés de Jack Eichel, sur la première unité.

C'est loin d'être farfelu, considérant le talent du jeune homme. D'ailleurs, sensiblement au même âge et dans la même position, Sam Reinhart avait récolté une quarantaine de points en 2015-16.

Reste à Cozens à livrer la marchandise au cours des deux prochaines semaines. Il est l'un des leaders du Canada à ce tournoi, pariez qu'André Tourigny lui donnera toutes les occasions possibles de se faire valoir.

3. BOWEN BYRAM

Au camp de sélection de l'équipe nationale junior, le capitaine des Cataractes, Mavrik Bourque, a dit que Byram était dans une classe à part. Malgré tout le talent réuni sous les ordres d'André Tourigny, paraît que Byram était seul sur sa planète.

Si Byram poursuit sur cette lancée au Championnat du monde junior, il va forcer la main à l'Avalanche. L'équipe du directeur général Joe Sakic a six défenseurs réguliers sous contrat. Ils ont transigé cet été pour obtenir Devon Toews, un geste qui laisse supposer que le plan est de garder Byram dans le junior une dernière année. Mais bon, si Byram prouve qu'il est clairement prêt à passer au prochain niveau, l'Avalanche devrait céder. Il a déjà son contrat en poche…

4. ARTUR KALIYEV

La reconstruction des Kings de Los Angeles sera peut-être brève. Les Kings auront pas moins de neuf représentants au Mondial junior. Bien sûr, Quinton Byfield et Alex Turcotte, deux choix *top* 5, auront les projecteurs braqués sur eux. Personne ne va tomber en bas de sa chaise si ces deux attaquants se joignent aux Kings après la compétition.

Mais attention, il faut aussi garder à l'œil Artur Kaliyev, un virtuose de la ligne bleue ennemie jusqu'au gardien adversaire.

Dur de comprendre comment un joueur aussi doué a pu glisser jusqu'en deuxième ronde au repêchage de 2019. Sur les ailes, c'est assez dégarni merci à Los Angeles. Kaliyev n'a plus grand-chose à prouver dans le junior, un deuxième bon Mondial de suite (il a marqué quatre buts en cinq matchs l'an passé) et hop, il pourrait être invité à s'installer dans la cité des Anges.

5. CONNOR MCMICHAEL

C'est le meilleur espoir des Capitals. Dans un pipeline peu garni, il faut l'avouer. Ce McMichael semble à une saison d'être invité à se joindre à la bande d'Alex Ovechkin, mais tout peut changer dans les prochaines semaines avec un Mondial du tonnerre.

Après tout, il a roulé à deux points par match l'an dernier à London dans la OHL. Au Championnat du monde junior, à 18 ans, un point par match. À six pieds, il est doté d'un gabarit convenable pour les pros.

Les Capitals sont vieillissants à l'attaque. Si McMichael prouve qu'il peut amener de l'énergie à Washington dès janvier, il va obliger ses patrons à réfléchir très sérieusement.



Dylan Cozens a une chance légitime d'amorcer la prochaine saison de la LNH dans le *top* 6 des Sabres. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL



Déjà bien nanti en défense avec Cale Makar, Samuel Girard et Devon Toews, l'Avalanche pourra bientôt compter sur Bowen Byram. —PHOTO ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

DANS L'ŒIL DE PATRICE BERGERON

UNE COMPLICITÉ NAISSANTE



La meilleure formation canadienne de tous les temps ? Patrice Bergeron conserve de très bons souvenirs de sa participation au Championnat mondial junior de 2005. Dans le Dakota du Nord, en plus de remporter une médaille d'or, il a découvert qu'il avait de belles affinités avec le jeune prodige Sidney Crosby...

PATRICE BERGERON
Collaboration spéciale

C'est drôle. Je suis arrivé à Winnipeg juste à temps pour le début du camp de sélection. J'avais quitté la côte est américaine. Le vol avait été long. Il y avait un petit décalage horaire. Avec tout ça, on m'a déposé devant l'aréna une heure avant le début de la première pratique. La première personne que j'ai croisée, c'était justement Sidney.

Il était occupé à couper un de ses bâtons, à l'extérieur du vestiaire.

Je ne savais pas encore qu'on évoluerait dans le même trio. Je ne savais pas qu'on serait co-chambreurs. Tout ça serait déterminé en temps et lieu.

À ce moment-là, tout ce que je voulais, c'était faire partie de l'équipe, comme tout le monde. Je ne voulais pas de passe-droit.

J'avais eu la chance de passer la saison précédente dans la Ligue nationale. Mais là, le fameux lockout faisait rage. À l'automne, personne ne savait vraiment dans quelle direction aller. Pour moi, c'était important de poursuivre mon développement dans la Ligue américaine. Ça me permettait de rester proche de Boston et de continuer à apprendre l'anglais.

Avant d'accepter de me rapporter au club-école des Bruins, j'avais quand même dit aux dirigeants que je rêvais de participer au Championnat mondial junior. Pour moi, c'était une opportunité unique.

J'ai grandi en regardant religieusement ce tournoi, durant le temps des Fêtes. Je sais, ça fait cliché de dire ça. On l'entend souvent. C'est pourtant la vérité ! Mon frère et moi, on passait nos deux semaines de vacances sur la patinoire extérieure, mais on s'empressait de rentrer pour regarder les matchs d'Équipe Canada.

C'était important, pour moi, de faire partie de cette équipe-là au moins une fois. Je voulais vivre cette expérience de l'intérieur.

Les Bruins auraient voulu me retenir dans la Ligue américaine, à Providence, le plus longtemps possible. Ils auraient sans doute préféré que je rate le camp et que je me joigne à l'équipe au tout début du tournoi. J'avais dit à mon agent que je ne voulais pas de passe-droit. Je voulais me tailler un poste dans l'équipe en participant au camp, comme tout le monde.

Avant de me pointer au camp, je n'avais jamais rencontré Sidney, mais j'avais beaucoup entendu parler de lui. Il était déjà un phénomène dans la Ligue de hockey junior majeur du Québec. À cette époque-là, puisque je venais de quitter cette ligue, je gardais toujours un œil sur ce qui se passait...

À mon arrivée dans le vestiaire, j'ai tout de suite remarqué qu'on nous avait remis des chandails de la même couleur. Nous avons fait notre première séance d'entraînement. Après, quand nous sommes rentrés à l'hôtel, j'ai vu que nous allions partager une chambre. C'est un peu comme ça que j'ai pris connaissance des plans de nos entraîneurs.

À ce moment-là, je ne vous cacherai pas que j'avais hâte de voir s'il y aurait de la chimie entre nous deux...

MILLE QUESTIONS

Quand il revient sur son passage au Championnat mondial junior de 2005, Sidney aime dire qu'il m'a posé un millier de questions. C'est quand même vrai. Mais je ne dis pas ça d'une mauvaise façon !

Dans un tournoi comme celui-là, on a beaucoup de temps libres. On se retrouve souvent dans nos chambres, à regarder la télévision, à se préparer pour nos prochains matchs...

Dans ce temps-là, Sidney pensait beaucoup au repêchage de la LNH. Il savait que ce serait la prochaine grosse étape dans son cheminement. Il se doutait bien qu'il serait le premier choix. Malgré cela, il demeurait extrêmement humble. Il s'était fixé de grands objectifs. Il voulait jouer dans la LNH, il voulait performer. Il voulait devenir un joueur d'impact. Il prenait les moyens d'y parvenir. C'est pour ça qu'il me posait le plus de questions possible.

C'était quand même formidable, pour moi, de côtoyer un joueur de 17 ans qui était aussi déterminé. Il voulait comprendre et il voulait apprendre. J'étais jeune, moi aussi. Je n'avais pas toutes les réponses. J'essayais de l'aider avec humilité.

Sur la glace, je dirais que la chimie s'est installée tout naturellement. Dès le début, on était capable de bien se comprendre, sur la glace. Sa rapidité était incroyable. Moi, j'étais au centre. Il était sur ma gauche et il était toujours sur le *fly*... Ça ouvrait tellement le jeu !

À partir du premier match préparatoire, tout a bien été. On jouait avec Jeremy Colliton, si je me souviens bien, à ce moment-là.

Je dis ça, mais au fond, la chimie s'est installée dans l'équipe au grand complet. Chaque trio produisait.

QUELLE PRESSION ?

Parfois, des gens me demandent à quel point la pression était forte, pour notre équipe. Chaque fois, je réponds, sincèrement, que je n'ai jamais ressenti une pression trop forte. Ce n'est pas arrivé une seule fois, durant le tournoi. Je suis sincère. Je n'ai jamais senti que les gars étaient *shakés*. Ils n'ont jamais été habités par le doute.

C'est vrai que le Canada cherchait à remonter sur le podium, après quelques années où ça s'était un peu moins bien passé. L'année précédente, la défaite en finale avait fait mal. L'équipe avait perdu par un seul but. Les Américains avaient effectué une remontée en troisième période et un dégagement raté du Canada leur avait permis de marquer le but de la victoire.

Je n'avais pas participé à ce tournoi parce que j'étais à Boston. Par contre, il devait bien y avoir 11 ou 12 joueurs qui étaient de retour, un an après avoir subi ce revers crève-cœur. Ils abordaient cette nouvelle opportunité de la meilleure façon possible. Tu voyais qu'ils n'avaient aucune intention de l'échapper. Il n'y avait aucune chance, pour eux, que le scénario se reproduise.

J'ai eu la chance de faire partie du programme d'excellence canadien à plusieurs reprises durant ma carrière. Notre équipe nationale est toujours remplie de joueurs de talent. C'est toujours le *fun*, par contre, de voir comment ça fonctionne, dans le vestiaire.

Au Championnat mondial junior de 2005, tout le monde était sur la même longueur d'onde. Tout le monde voulait gagner. Du début à la fin du tournoi, ça paraissait dans les pratiques. Tout le monde voulait gagner ses batailles à un contre un. Shea Weber voulait nous faire payer le prix, chaque fois qu'on se retrouvait dans un coin de la patinoire avec lui. C'était comme ça. Il n'y avait pas de gros égos. Parce que tout le monde travaillait fort, tout le monde progressait au même rythme.

C'est peut-être pour ça, au fond, qu'on a été en contrôle jusqu'à la fin du tournoi. On a connu quelques périodes difficiles, mais il n'y a pas eu de matchs difficiles.

Dans notre toute première partie, contre les Slovaques, on a réussi à se forger une grosse avance. Quand ils ont commencé à remonter la pente, notre *coach* Brent Sutter nous a gentiment ramenés sur terre. Il nous a rappelé qu'on ne pouvait pas se permettre de lâcher l'accélérateur.

Il n'a pas eu besoin de le faire une deuxième fois.

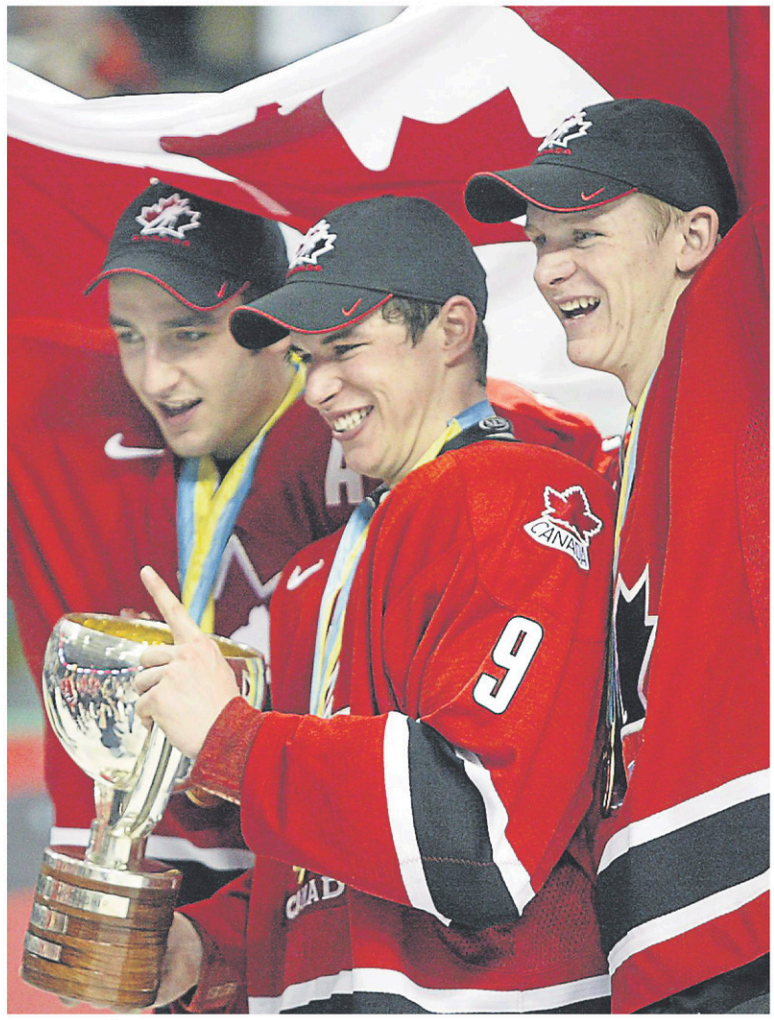
Aujourd'hui, encore, il nous arrive de parler de ce tournoi. À Boston, David Krejci se vante. Il jouait pour la République tchèque. C'est l'équipe qu'on a battue avec le moins grand écart de buts. Krejci est bien fier de ça. On les a battus quand même !

LES RUSSES, INÉVITABLES

Durant le tournoi, Corey Perry a été notre ailier droit. On a parfois dit que notre trio s'est démarqué, entre autres, dans les missions défensives. Je ne m'en souviens pas tant que ça.

Je sais que Brent Sutter aimait beaucoup « *matcher* » ses trios. C'est-à-dire qu'il aimait opposer un trio en particulier au meilleur





1 Patrice Bergeron et Sidney Crosby ont développé une belle complicité au Championnat mondial junior de 2005. En plus de jouer sur le même trio, les deux futures vedettes de la LNH ont partagé une chambre à l'hôtel.

2 Patrice Bergeron et Sidney Crosby célèbrent la conquête canadienne de 2005 en compagnie de leur compagnon de trio de l'époque, Corey Perry.

— PHOTOS ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE, RYAN REMIORZ

« C'était quand même formidable, pour moi, de côtoyer un joueur de 17 ans qui était aussi déterminé. Il voulait comprendre et il voulait apprendre. J'étais jeune, moi aussi. Je n'avais pas toutes les réponses. J'essayais de l'aider avec humilité. »

— Patrice Bergeron

trio adverse. Nous autres, en tant que joueurs… Peu importe qui se retrouve devant nous, on veut gagner notre *matchup*. On veut être meilleurs que les joueurs qui se trouvent en face de nous, sur la patinoire.

Tous les autres trios pensaient de la même manière.

Moi, j'étais un petit nouveau, dans un groupe où les autres se connaissaient bien. Les trois quarts des joueurs étaient de retour au Championnat mondial junior pour une deuxième année consécutive. Auparavant, ils avaient été coéquipiers dans le programme national chez moins de 18 ans. Il y avait beaucoup d'humour, dans le groupe. Plusieurs joueurs avaient une personnalité pince-sans-rire. Il y avait des personnalités fortes. Les gars ne manquaient pas de confiance.

Nous n'étions pas nécessairement tous les meilleurs amis du monde. D'ailleurs, quand les gars sont retournés dans leurs équipes, plus rien ne paraissait. Colin Fraser et Dion Phaneuf appartenaient aux Rebels de Red Deer. Ryan Getzlaf et Andrew Ladd étaient chez les Hitmen de Calgary. Dans la première période du premier match où ils se sont affrontés, par la suite, tout le monde s'est bagarré.

À Grand Forks, on formait une vraie équipe.

L'aréna dans lequel le tournoi s'est déroulé nous a vraiment impressionnés. Dans une petite ville universitaire, on avait trouvé un amphithéâtre qui était plus beau que la plupart de ceux qu'on retrouve dans la LNH.

Je ne connaissais pas très bien la géographie des États-Unis, non plus. J'ignorais que Grand Forks se trouvait à 90 minutes de route des douanes. J'ai été surpris de voir autant de partisans canadiens dans les gradins, au départ. Et les foules ont continué de grossir, au fur et à mesure que progressait le tournoi. Ces gens ont eu un gros impact et nous ont laissé de beaux souvenirs.

En finale, les gradins étaient remplis, pour notre affrontement contre la Russie.

Tout au long du tournoi, on regardait les Russes de loin. On les voyait s'entraîner et se préparer. On avait toujours un peu l'impression qu'on finirait par les affronter en finale. Et c'était probablement la même chose de leur côté. Il y avait un respect, réciproque. Ça se sentait.

Quand la finale est arrivée, on comprenait qu'il faudrait livrer notre plus grosse *game* du tournoi.

C'était un beau défi, honnêtement. On savait qu'on ne pouvait pas leur donner un seul pouce sur la patinoire. À quelques occasions, durant la première période, ce pouce, ils l'ont eu. Je me souviens d'un très gros arrêt que notre gardien Jeff Glass a effectué pour voler un but à Evgeni Malkin.

Dans notre plan de match, il était clair qu'il fallait se montrer robustes. Pour nos défenseurs, comme Phaneuf et Weber, ce n'était pas un problème !

On voulait frapper, on voulait aussi commencer le match en force. Getzlaf et Jeff Carter ont uni leurs efforts pour marquer le premier but, très tôt. Il devait bien y avoir 15 000 Canadiens dans les gradins. Ces gens-là ont fait leur part. Ils nous ont donné l'énergie dont on avait besoin.

Les années ont passé. Le Canada a continué de connaître du succès sur la scène internationale. J'ai eu la chance de revoir plusieurs de mes coéquipiers du Championnat mondial junior, lors des Jeux olympiques de 2010 et de 2014.

La complicité que nous avons développée en 2005 nous a certainement aidés dans ces tournois.

C'est quand même spécial. Tout a commencé quand nous avions 18 ou 19 ans. Maintenant, nous sommes tous âgés dans la trentaine. Ces liens existent toujours.

C'est pourquoi j'espère que les jeunes qui participeront au tournoi, cette année, profiteront de chaque instant. Il ne faut pas oublier que ce sont encore des *kids*. Le hockey est un vrai beau sport. Les joueurs doivent s'amuser et profiter de chaque instant.

À leur âge, souvent, ils sont pressés de passer au prochain niveau. J'insiste. Ils ne doivent pas oublier de profiter du moment présent et ils doivent se montrer reconnaissants. Ces jeunes-là avaient probablement le même rêve que moi, quand ils étaient jeunes. Ils regardaient le Championnat mondial junior en rêvant d'y participer.

Je sais, c'est cliché, mais c'est vrai.

Ce tournoi dure deux semaines et ces deux semaines passent très vite.

PROPOS RECUEILLIS PAR SYLVAIN ST-LAURENT

UN CHAMPIONNAT MONDIAL JUNIOR DIFFÉRENT



MARC BRASSARD
mbrassard@ledroit.com

Envers et contre tous, le Championnat mondial de hockey junior d'Edmonton s'est mis en branle vendredi, jour de Noël.

La compétition annuelle est devenue une tradition des Fêtes au Canada, où les amateurs de hockey ont l'occasion d'apprendre à connaître les vedettes de demain dans la Ligue nationale de hockey grâce à la couverture mur à mur des réseaux de télévision RDS et TSN qui ont payé le gros prix à Hockey Canada et la Fédération internationale de hockey sur glace pour les droits de télédiffusion.

Dans le contexte d'une pandémie mondiale, la présentation d'un tel tournoi international de haut niveau, alors que tous les autres ont déjà été annulés, vaut des critiques aux organisateurs.

D'un côté, il y a ceux qui ne peuvent croire que la santé des joueurs est mise en danger de cette façon alors que les ressources du réseau de santé en Alberta subissent une énorme pression en cette deuxième vague de COVID-19 à peu près partout au Canada. Qu'il s'agit seulement d'une occasion de renflouer les coffres de Hockey Canada et de la FIHG grâce aux droits versés par la télévision canadienne.

De l'autre, il y a ceux qui croient qu'après la présentation des séries de la LNH sans qu'aucun test positif n'ait été détecté dans la bulle d'Edmonton (ainsi que celle de Toronto), il est possible de répéter l'expérience pour permettre aux jeunes hockeyeurs de vivre cette expérience unique qui ne leur est offerte qu'entre les âges de 16 et 19 ans.

Peu importe dans quel camp vous vous rangez, la compétition va avoir lieu. Mais l'incertitude règne, alors que les formations de l'Allemagne et de la Suède ont dû composer avec des quarantaines prolongées jusqu'au 24 décembre en raison de résultats de tests positifs à leur arrivée à Edmonton (huit joueurs allemands et deux membres du personnel des Suédois). Le calendrier de matches préparatoires a dû être remanié et les huit autres clubs n'ont eu qu'une partie à disputer au lieu de deux.

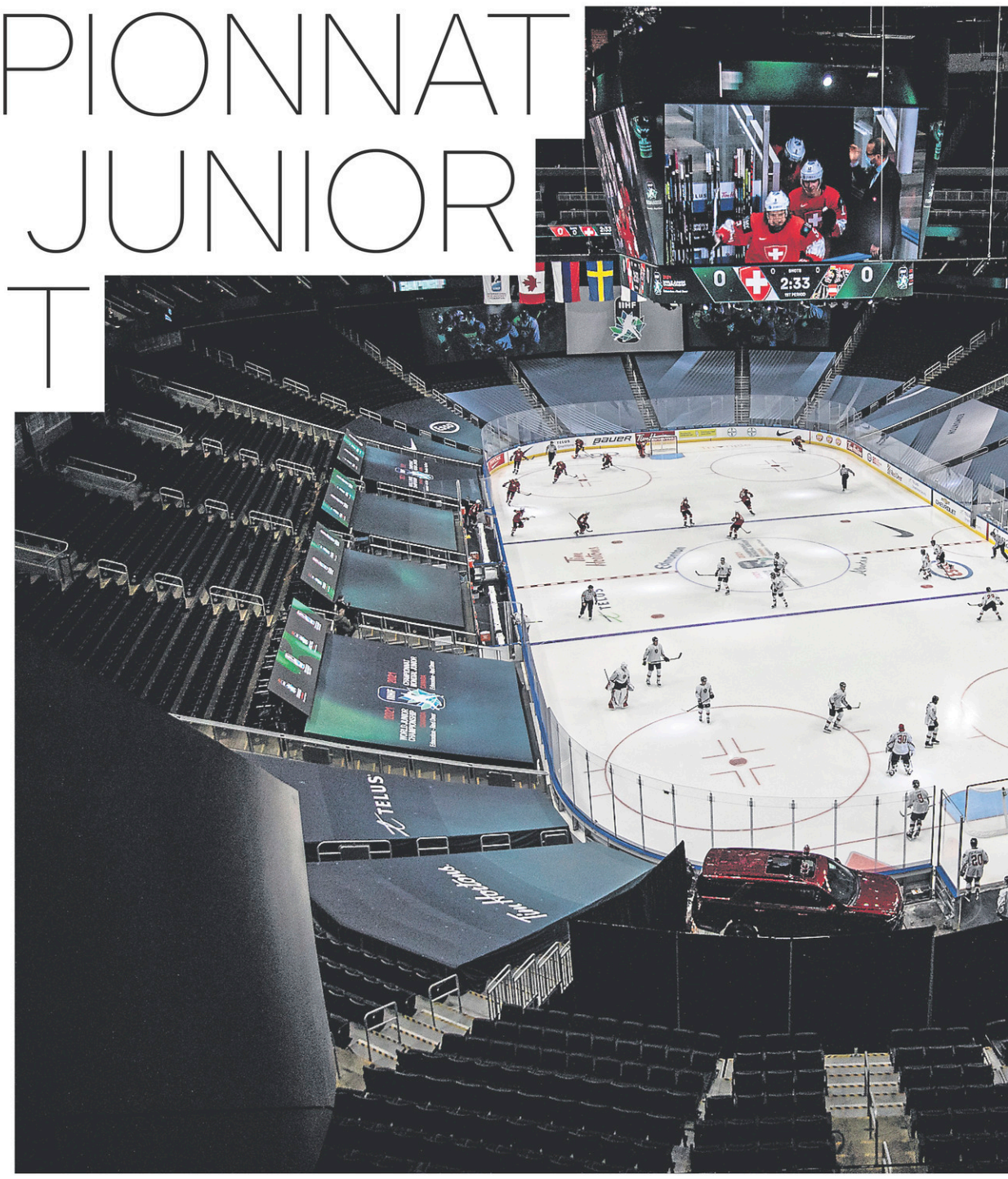
Équipe Canada junior a pour sa part vu son camp de sélection et de préparation être perturbé par des tests positifs, menant à une quarantaine de deux semaines pour tous ses membres.

Championne en titre du CMJ de l'an dernier en République tchèque, la formation dirigée par le Québécois André Tourigny, l'entraîneur-chef des 67's d'Ottawa et ancien de la LHJMQ et de la LNH tentera de mettre la main sur une deuxième médaille d'or consécutive pour la première fois depuis 2009, alors qu'ÉCJ avait mis la main sur un cinquième titre de suite à Ottawa.

Elle part largement favorite sur papier alors que ses 14 attaquants sont des choix de première ronde, de même que cinq de ses sept défenseurs. Le seul point d'interrogation est devant le filet, où les trois candidats (Devon Levi, Dylan Garand et Taylor Gauthier) ont une expérience limitée sur la scène internationale. La plupart des Canadiens n'ont cependant pas disputé un seul match depuis mars dernier, en raison de la pandémie qui a empêché les ligues de l'Ontario et de l'Ouest de lancer leurs activités.

Et pour ajouter une touche surréelle à ce tournoi hors de l'ordinaire, les gradins de Rogers Place seront complètement vides pour ces matches.

« Les joueurs sont excités d'avoir cette opportunité de jouer. C'est vrai que ce ne sera pas devant des partisans, mais en même temps, on sait que des millions de gens de notre pays vont regarder les matches. Nous ne serons pas devant des amateurs, mais on va l'être, ils vont regarder même s'ils ne sont pas dans l'amphithéâtre. On sait tous à quel point (ce tournoi) est important pour notre pays, nous avons des comptes à rendre », a déclaré Tourigny lors d'un de ses points de presse pré-tournoi.



En 44 ans de présentation du CMJ, le Canada a remporté la médaille d'or à 18 reprises, un sommet (la Russie/URSS en a 13). Son dernier titre remporté en sol canadien remonte à 2015 quand l'équipe dirigée par un autre Québécois, Benoît Groulx, était sortie gagnante de la compétition tenue à Montréal et Toronto. Connor McDavid, maintenant des Oilers d'Edmonton, était la grande vedette des Canadiens à cette occasion et c'est justement lui qui a annoncé la nomination du capitaine de la formation de cette année, Kirby Dach, la semaine dernière.

1 **L'incertitude règne à l'aube du Championnat mondial junior, qui sera présenté à Edmonton devant des gradins vides.** — LA PRESSE CANADIENNE

2 **Kirby Dach est à surveiller du côté d'Équipe Canada junior, championne en titre et favorite du tournoi.** — ARCHIVES, LA PRESSE CANADIENNE

LES CLUBS DE LA LNH LES MIEUX REPRÉSENTÉS

Pour une deuxième année de suite, les Kings de Los Angeles sont le club ayant le plus d'espoirs au CMJ d'Edmonton, leurs neuf représentants égalant leur représentation du tournoi de l'an dernier à Ostrava.

Le centre canadien Quinton Byfield (2e choix au total en 2020), l'attaquant américain Alex Turcotte (5e, 2019) et le défenseur suédois Tobias Bjornfot (22e, 2019) viennent en tête de cette liste.

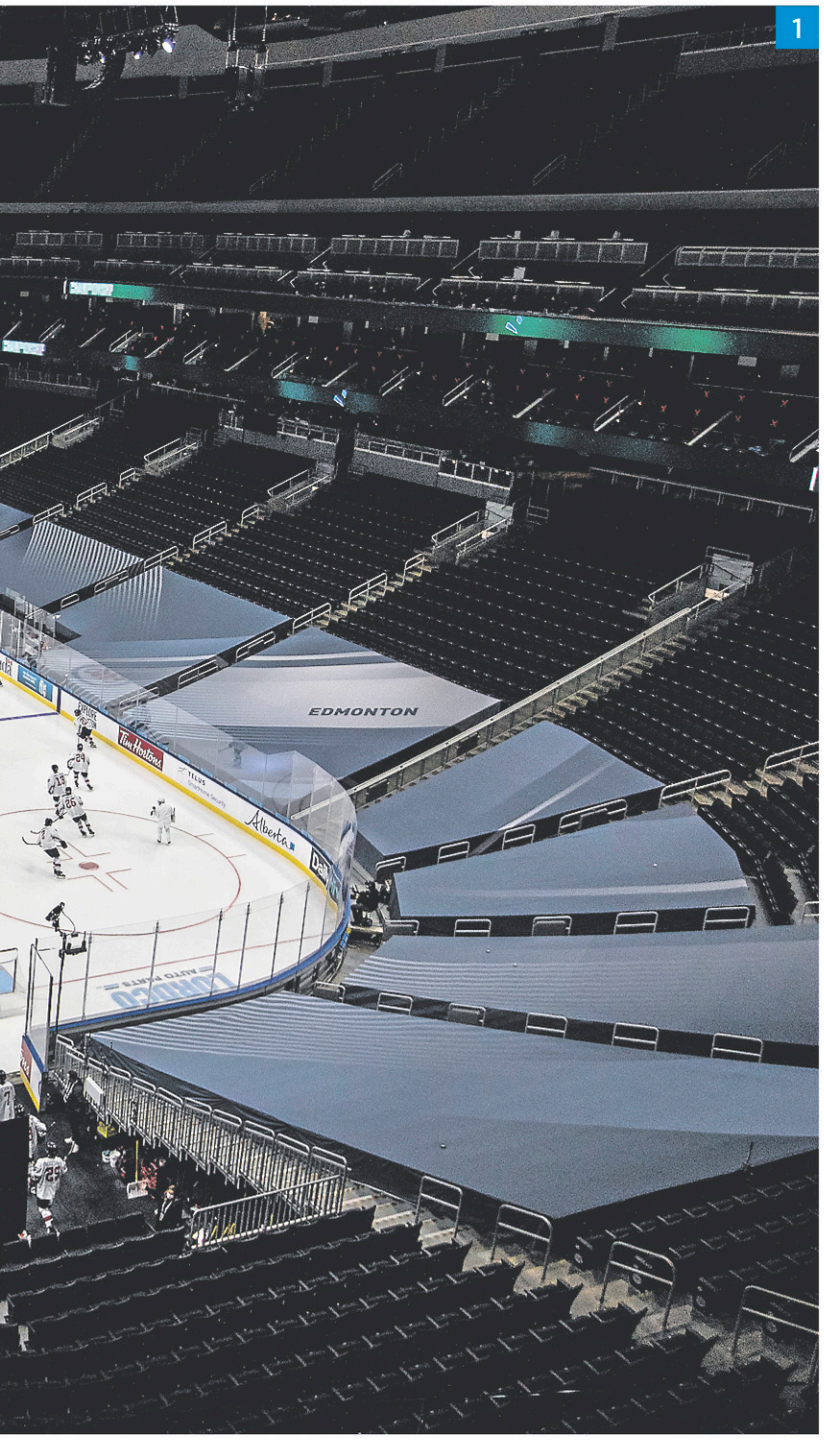
Les Red Wings de Detroit en ont sept, tandis que les Ducks d'Anaheim, les Devils du New Jersey et les Maple Leafs de Toronto en ont six chacun.

Parmi les autres équipes canadiennes, notons que les Sénateurs d'Ottawa ont quatre joueurs de 18 ans qui sont leur propriété, à commencer par le troisième choix du dernier repêchage Tim Stützle, d'Équipe Allemagne, suivi des défenseurs américains Jake Sanderson (5e) et Tyler Kleven (44e), ainsi que l'attaquant finlandais Roby Järventie.

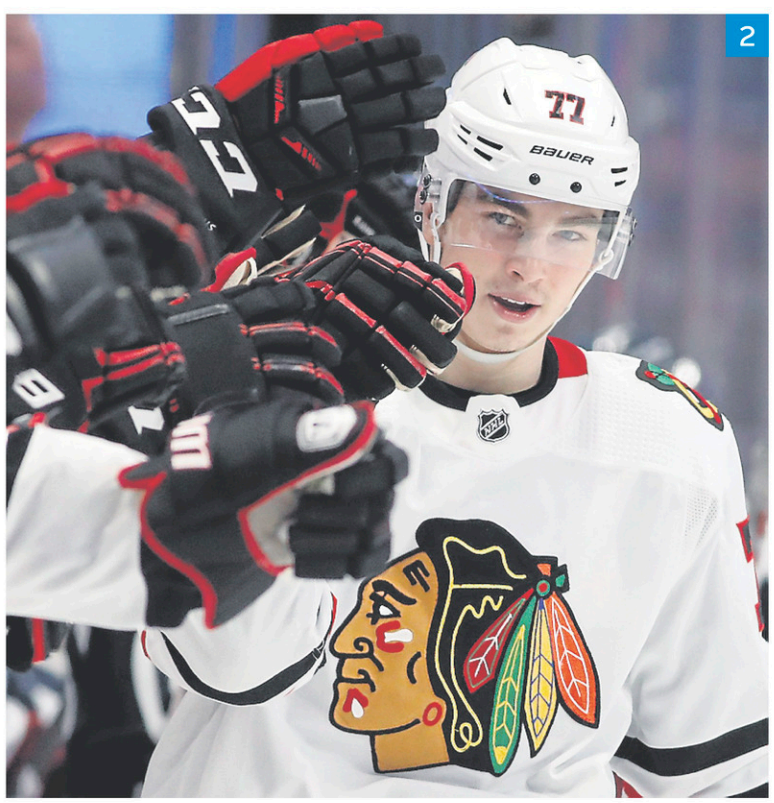
Le Canadien de Montréal, pour sa part, compte sur le défenseur canadien Kaiden Guhle, son premier choix de 2020, l'attaquant américain Cole Caufield, son premier choix de 2019, et sur l'attaquant tchèque Jan Mysak, un choix de deuxième ronde en octobre.

Seuls les Blues de St. Louis n'ont pas d'espoir au tournoi.

MARC BRASSARD



1



2

SEPT ESPOIRS À SURVEILLER

MARC BRASSARD
mbrassard@ledroit.com

Le Championnat mondial junior, c'est l'occasion de découvrir de futurs joueurs étoiles de la LNH avant qu'ils aient été repêchés, ou peu après qu'ils l'aient été.

En voici sept qui devraient se donner en spectacle dans la bulle d'Edmonton, avant de plus tard faire de même dans le circuit Bettman, si ce n'est dès la saison 2020 qui débutera à la mi-janvier.

KIRBY DACH (CANADA)

Contrairement aux Rangers de New York, qui ont refusé de libérer le premier choix au total du dernier repêchage Alexis Lafrenière, les Blackhawks de Chicago ont fait une belle faveur à Équipe Canada junior en permettant à l'attaquant Kirby Dach de retourner dans les rangs junior le temps de ce tournoi, lui qui a passé toute la campagne 2019-2020 dans la LNH (8 buts, 23 points en 64 parties). Il devrait former un premier trio dévastateur avec Jack Quinn, des 67's d'Ottawa, et Dylan Cowens, le premier choix des Sabres de Buffalo (7e au total en 2019) qui est originaire du Yukon. Ce dernier est un vétéran de l'an dernier à Ostrava, alors qu'il avait récolté neuf points en sept matches.

SPENCER KNIGHT (ÉTATS-UNIS)

Si le point d'interrogation pour l'équipe canadienne est devant le filet, ce n'est certes pas le cas des Américains, qui peuvent miser sur ce premier choix des Panthers de la Floride en 2019 (13e au total). Knight a été solide au tournoi de l'an passé (2-2-0, moyenne de 2,49, taux d'efficacité de ,913), et en ce début de saison inhabituel, il a été dominant à l'Université de Boston (4-0-0, 1,50, ,955).

YAROSLAV ASKAROV (RUSSIE)

Le premier choix (11e au total) des Predators de Nashville au dernier repêchage a éprouvé des difficultés au tournoi de l'an dernier, perdant son poste de partant pour se retrouver sur le banc lors du match pour la médaille d'or contre le Canada, perdu 4-3 par la Russie. À 19 ans, il excelle cette saison dans la KHL avec le SKA Saint-Pétersbourgh (0,96 de moyenne, ,962 comme taux d'efficacité).

LUCAS RAYMOND (SUÈDE)

Les Suédois ont perdu quelques joueurs et entraîneurs avant même de traverser l'Atlantique en raison de la COVID-19. Ça ne devrait pas empêcher Raymond, le premier choix des Red Wings de Detroit en octobre (4e au total) de s'illustrer pour le « Tre Kronor », qui avait gagné l'or la dernière fois que le tournoi a eu lieu en Alberta (Calgary et Edmonton en 2012).

ANTON LUNDELL (FINLANDE)

Le choix de première ronde des Panthers de la Floride (12e en 2020) avait été limité à un seul but lors du tournoi de l'an passé, mais il devrait être prêt à se montrer sous son vrai jour cette fois-ci. Le capitaine des Finlandais a déjà récolté 12 buts et 20 points en 17 parties cette saison avec le HIFK dans la Liiga, à 19 ans seulement.

MARCO ROSSI (AUTRICHE)

L'explosif centre des 67's d'Ottawa devrait manger les bandes en se présentant à Edmonton, lui qui n'a joué qu'un seul match depuis le mois de mars dernier, avec la formation des Lions de Zurich en Suisse. Le premier choix du Wild du Minnesota, qui n'avait pas joué le tournoi de l'an dernier dans la division 1A où son pays avait pu accéder au groupe mondial, aura fort à faire pour éviter la relégation aux Autrichiens.

MATTHEW BENIERS (ÉTATS-UNIS)

Les maniaques du repêchage vont être un peu déçus de voir que le meilleur espoir en vue du repêchage de 2021 selon Bob McKenzie, le défenseur Owen Power, un Ontarien qui joue à l'Université du Michigan, ne fera pas partie d'Équipe Canada junior. Au classement de TSN dressé avec l'aide de différents dépisteurs, Beniers est numéro quatre. Il est un centre qui joue avec Power au Michigan, comptant Brendan Brisson (fils de Pat Brisson) et Thomas Bordeleau (fils de Sébastien) parmi ses coéquipiers.

POUR LES DERNIERS RÉSULTATS, RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE WEB

MÉGA SOLDE FIN D'ANNÉE

Épargnez jusqu'à **75 %** sur une vaste sélection de produits

PLUS 25 % sur tous les articles à prix régulier*

ENSEMBLE DE DRAPS *PRESTIGE 400*

ÉPARGNEZ jusqu'à 70 %

- 100 % coton
- 400 fils au pouce

Rég. 119,95 - 179,95

49,95

tous les formats

8 couleurs



OREILLER EN MICROGEL ALTERNATIVE AU DUVET

ÉPARGNEZ 70%

- Enveloppe : 100 % coton
- 20 x 28 po
- Passepoil en satin argenté
- Protection *Stain Guard*

Format GÉANT

Rég. 34,95

9,95



COURTEPOINTE *LUPITA*

ÉPARGNEZ 75 %

Textilier INCORPORÉE

Rég. 139,95 - 179,95

29,95 - 44,95

Jumeau - Double/Grand - Très grand

AUSSI OFFERTS :

Couvre-oreiller
Coussin décoratif



TAPIS DE BAIN *RAVENNA*

ÉPARGNEZ 70 %

- 100 % coton
- 17 x 24 po

4 couleurs

Rég. 19,95

5,95



BATTEUR SUR SOCLE *PRECISION MASTER*

ÉPARGNEZ 100 $

- Mouvement planétaire de 69 points
- 12 vitesses
- Argent ou rouge

Rég. 299,99

199,99

PRÉPAREZ JUSQU'À 5 DOUZAINES DE BISCUITS !



Cadeau

Obtenez une plaque à biscuits Cuisinart à l'achat d'un batteur sur socle *Precision Master*. Valeur de 29,99 $



Cuisinart

BATTERIE DE CUISINE *NOUVELLE*

ÉPARGNEZ 500 $

MEYER

- Compatible avec cuisinières à induction
- Rebords évasés pour verser sans dégât
- Couvercles ventilés en verre trempé allant au four jusqu'à 400 °F/204 °C
- Acier inoxydable 18/10

Rég. 699,99

199,99

10 pièces



ENSEMBLE DE COUVERTS *FLEUR*

ÉPARGNEZ 75 %

Amefa

SERVICE POUR 6

- Incluant 6 ustensiles de service
- Acier inoxydable 18/10
- Va au lave-vaisselle

Rég. 399,95

99,99

ens. de 60 pièces



COFFRET *GEOMETRY*

ÉPARGNEZ 50 %

Comprend une lampe, un brûleur et une bouteille de fragrance de 180 ml.

MAISON BERGER PARIS 1898

Rég. 48,95

24,48/chaque

3 couleurs



COUSSIN *SEASON*

ÉPARGNEZ 60 %

- 18 x 18 po

Rég. 34,95

13,95

5 couleurs



33 magasins

Une entreprise québécoise

LINEN CHEST

UN MONDE INTÉRIEUR

linenchest.com

Ottawa (Pinecrest Shopping Centre) 613-721-9991 • NOUVEAU **Ottawa** (St.Laurent Shopping Centre) 613-746-9166 • **Gatineau** (Galeries Gatineau) 819-246-3172

L'offre se termine le **3 janvier 2021** ou à l'épuisement des stocks et peut être modifiée sans préavis. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. *Ne s'applique pas aux achats antérieurs, au registre de mariage, aux matelas et bases de lit, aux appareils électriques à prix réduit, aux plans de financement, au service de consultation en habillage de fenêtres à domicile ainsi qu'aux articles promus dans la liste « MÉGA SOLDE FIN D'ANNÉE ». Ne s'applique pas aux cartes-cadeaux, aux produits Sodastream, Nespresso, Kate Spade, Shun, Schott Zwiesel, Maison Berger, iRobot, Riedel, Saeco/Philips, All-Clad et RICARDO, aux capsules de café Belmio et Caffitaly et aux collections La Specialista et Dinamica, The Boss, Oracle, Barista Touch et Precision de Breville. Ne peut être combinée à aucune autre promotion ou coupon. Certaines conditions s'appliquent. Voir les détails en ligne.